

## FAMILLE

550 millions \$ pour les familles avec enfants



## TRAVAIL

240 millions \$ pour les travailleurs à faible revenu



## ACTIFS

À vendre : 800 millions \$ d'actifs



## SANTÉ

20,1 milliards \$ pour la santé ou 5,1 % de plus



## AUTOMOBILES

Des droits de 50 millions \$ sur les véhicules éternivores



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

## LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 31 MARS 2004

## L'année de la famille

Yves Séguin lui réserve la part du lion, mais livrera la marchandise en janvier

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Les familles québécoises ont raflé hier plus de 75 % du milliard \$ de baisses d'impôt promises, mais elles devront attendre au jour de l'An 2005 avant de passer à la caisse.

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a livré ce qu'il appelle un « budget de changement », orienté vers les « familles, les personnes à faible revenu et la classe moyenne ». Les contribuables à qui les libéraux avaient promis une baisse d'impôt moyenne de 27 % devront se contenter de 220 millions \$ obtenus par une simplification du régime fiscal. En 2006, chaque Québécois peut donc s'attendre à envoyer 87 \$ de moins au fisc.

Le gouvernement, qui avait promis de verser 2,2 milliards \$ à la santé cette année, y dirige 955 millions \$, une hausse de 5,1 % équivalente à l'augmentation prévue des coûts de système. Une différence que M. Séguin justifie entre autres par l'échec des négociations avec Ottawa pour augmenter les transferts fédéraux. Il s'attendait

Voir SÉGUIN en A 2 ►

## @ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Yves Séguin a-t-il livré un bon budget?

ÉCRIREZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com

## BUDGET SÉGUIN

## À LIRE AUSSI :

- Une famille satisfaite Page A 3
- Vente de 880 M\$ Page A 4
- Santé, éducation, capitale Page A 5
- Rien pour les fonctionnaires Page A 6
- La classe moyenne attendra Page A 7
- Rappel des promesses Page A 9
- L'édito de Gilbert Lavoie Page A 18
- Patronat déçu Page C 1

À HAUTEUR D'HOMME...



Le ministre des Finances saluant des membres de sa famille en compagnie du premier ministre, hier, à l'Assemblée nationale, juste avant la lecture du budget.

## Social-démocratie libérale

La semaine dernière, Ralph Goodale nous avait présenté un budget superfétatoire. Hier, Yves Séguin a mané le superlatif avec délice. « Très imaginaire », « très nouveau », « extrêmement positif », « impact considérable », « effort considérable »... « Très imaginaire » aussi, mais ça, il ne l'a pas dit !

Pourtant, le ministre fédéral des Finances est dans une situation bien plus enviable que son collègue du Québec. L'un avait décidé de jouer les modestes, l'autre de se pêter les bretelles. Soyons beau joueur, il y a effectivement beaucoup plus de mérite à faire des cadeaux, quand on est fauché, qu'à redoubler de prudence pour mieux cacher son opulence.

Les deux premières pages du discours québécois sur le budget 2004-

2005 sont aussi mauvaises que celles d'Ottawa. L'un passait son temps à s'excuser des dérapages d'une administration trop riche et à promettre qu'il ne recommencerait plus. L'autre reprend le discours misérabiliste de son document de consultations prébudgétaires qui finit par agacer. On le sait qu'on est trop endettés et trop taxés ! Heureusement que les analystes de Moody's et de Standard & Poors ne lisent pas le même discours que nous, car cela fait longtemps que le Québec aurait subi la honte de la décade.

Quoi qu'en disent les oppositions, le ministre des Finances respecte son discours électoral. Plus de 5 % d'aug-

mentation du budget de la santé publique, par exemple, ce n'est pas rien. Mais 2,7 % à l'éducation, c'est en deçà de la croissance générale du budget du Québec : prépare-t-on le terrain à une augmentation des frais de scolarité ? Par contre, c'était la priorité du gouvernement fédéral et il faudrait donc regarder les deux budgets ensemble pour mesurer leur impact combiné sur les citoyens.

Tant que les Québécois n'auront pas un seul gouvernement, ils devront bien apprendre à additionner les deux ! Et la complémentarité des deux gouvernements était évidente hier, à entendre les réactions des groupes sociaux. La semaine dernière,

Nancy Neamtam, la fondatrice des Chantiers de l'économie sociale, était aux anges : le gouvernement dirigé par son député de LaSalle-Émard, Paul Martin, a officiellement reconnu la contribution des petites entreprises communautaires à l'économie. Hier, l'expression « économie sociale » n'a pas été citée une seule fois. Par contre, la semaine dernière encore, il n'y avait pas d'argent neuf pour le logement social. Yves Séguin a, quant à lui, trouvé 256 millions \$ pour la construction de 16 000 logements à loyer modique ou abordable et c'était au tour de François Saillant du FRAPRU d'être content.

Et au chapitre de l'imagination, les deux discours sur le budget ne souffrent aucune comparaison. Celui d'Ottawa était d'un ennui mortel. Mais il y a



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Voir VASTEL en A 2 ►

## RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE

## Ottawa n'a pas tiré les bonnes leçons du 11 septembre 2001

ISABELLE RODRIGUE  
Presse canadienne

OTTAWA — Tous les efforts récents d'Ottawa pour se débarrasser de son image de pays prenant à la légère les questions de sécurité risquent d'être balayés avec la publication du rapport de la vérificatrice générale soulignant de grands trous dans le partage d'informations de sécurité cruciales, l'absence de suivi dans les passeports perdus ou volés et le manque de vérifications des antécédents ou des liens criminels du personnel des aéroports.

Dans l'ensemble, le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser, déposé hier aux Communes, brosse le ta-



La vérificatrice Sheila Fraser

bleau d'un gouvernement qui n'a pas su tirer les leçons des événements terroristes des dernières années afin d'amé-

liorer les systèmes en place pour assurer la sécurité du pays.

« Le gouvernement n'a pas bien évalué les enseignements à tirer, en matière de renseignement, d'incidents critiques tels que les attentats du 11 septembre », peut-on lire dans le chapitre consacré à la sécurité.

Aux Communes, le premier ministre, Paul Martin, a défendu les actions du gouvernement. « L'une des premières choses que ce nouveau gouvernement a faites à son arrivée au pouvoir a été de regrouper toutes les activités de

Voir OTTAWA en A 2 ►

AUTRES TEXTES EN A 12

## SOMMAIRE

|                     |      |                  |      |
|---------------------|------|------------------|------|
| Actualités          | A 3  | Économie         | C 1  |
| Agenda              | B 6  | Éditorial        | A 18 |
| Arts et vie         | B 1  | Le monde         | A 16 |
| Bourses             | C 4  | Petites annonces | S 11 |
| Bridge              | S 15 | Québec / Canada  | A 12 |
| Capitale et régions | A 9  | Sports           | S 1  |
| Décès               | C 7  | Statistiques     | S 6  |
| Diversissements     | B 7  | Télévision       | B 2  |

## LA MÉTÉO

Maximum 7, minimum 0

Passages nuageux en matinée avec percées de soleil en après-midi et vents légers. Demain : ciel variable. Détails page S 16.

**Accumulation de neige (avant hier)**  
Ce mois-ci : 41,4 cm L'an dernier : 43,4 cm  
Cet hiver : 282,4 cm L'hiver dernier : 245,6 cm

QUÉBEC,  
108<sup>e</sup> ANNÉE, N° 93  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTREAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

27657 00073 5

## SAMEDI DANS LE SOLEIL

## L'esprit voyageur



Contrairement à ce qu'on a connu par le passé, le style ethnique s'intéresse moins à la pièce d'exception, à l'œuvre d'art qu'aux objets usuels achetés dans un quelconque bazar ou choisis chez l'artisan. Souvent, ces objets sont détournés de leur vocation première.

Dans le cahier Déco

## Quand le sol se dérobo



Le sol sous les fondations se dérobo parfois par déshydratation. Conséquence: les bâtiments fléchissent ou craquent parce qu'ils sont entraînés subtilement vers le bas pour combler le vide qui s'est produit. Il faut donc stopper le mouvement et remettre les maisons à niveau. Vaste programme.

Dans le cahier Habitat

## LES SUITES

## SÉGUIN

Suite de la Une

à 1 milliard \$ de plus, il a obtenu presque 1 milliard \$ de moins.

L'éducation, l'autre priorité du gouvernement libéral, reçoit un peu plus de 300 millions \$ additionnels. L'enveloppe contient 2,7 % plus d'argent, juste assez pour couvrir l'augmentation prévue des coûts de système.

Le ministère de la Culture et des Communications voit son budget augmenté de 3,8 %, c'est-à-dire 30 millions \$, entre autres pour amortir les dépenses reliées à l'immobilisation. Pour tous les autres ministères, Québec gèle les budgets. « On avait dit qu'on priorisait la santé et l'éducation et qu'on gérait les autres. C'est ce qu'on a fait », a reconnu hier la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

Outre les 220 millions \$ qui retourneront dans les poches des contribuables en 2006-2007 (la mesure ne coûtera que 40 millions \$ au gouvernement l'an prochain), le reste des baisses d'impôt livrées hier sera exclusivement destiné aux familles et aux personnes à faible revenu. Au total, 550 millions \$ seront orientés vers un nouveau programme, Soutien aux enfants, et 240 millions \$ seront convertis en une prime au travail, pour inciter les Québécois à se trouver un boulot.

À partir de janvier 2005, les parents du Québec recevront un premier chèque dans le cadre du programme Soutien aux enfants, qui vient remplacer les divers crédits d'impôt dont bénéficiaient les familles. Tous les trois mois, le gouvernement enverra un chèque pouvant atteindre 750 \$ chaque fois pour un couple avec deux enfants. Le gouvernement veut ainsi « rendre le contribuable en mesure de constater l'aide qu'il reçoit de l'État et de mieux l'apprécier », a indiqué M. Séguin.

## OTTAWA

Suite de la Une

lutte contre le terrorisme », a fait valoir M. Martin.

Ottawa consacrait, dans son budget de décembre 2001, plus de 7,7 milliards \$ supplémentaires pour lutter contre le terrorisme. Cet argent visait à renforcer les mesures en place, et à en développer de nouvelles, notamment en ce qui a trait à la sécurité de la frontière avec les États-Unis.

Malgré ces investissements massifs, le fédéral aurait mal ciblé ses choix, décidant de financer des initiatives sans d'abord procéder à « l'évaluation des menaces et des risques nationaux ». La lacune principale, qui sous-tend la plupart des problèmes, vient de la faiblesse des échanges d'informations. En d'autres mots, plusieurs ministères et organismes disposent d'outils et de listes de surveillance, mais les renseignements sont rarement échangés.

Ainsi, l'enquête des vérificateurs a permis de constater que les quelque 25 000 passeports canadiens rapportés volés ou perdus, chaque année, ne sont pas répertoriés dans les listes de surveillance à la frontière. « La GRC juge que ces passeports posent un problème de sécurité nationale, puisque les terroristes ou d'autres criminels peuvent s'en servir », note-t-on dans le rapport. Bien que la GRC tente tant bien que mal de mettre à jour régulièrement sa base de données, elle ne la partage pas avec les agents des douanes ou de l'immigration, les intervenants de première ligne à l'entrée du pays.

Même constat du côté des listes de surveillance des terroristes qui servent aux autorités à intercepter les personnes faisant l'objet de signalement. La GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) obtiennent des informations et des alertes d'Interpol et des organismes américains, mais on constate de grands retards dans la mise à jour des listes et surtout, encore une fois, l'absence de partage d'informations avec les agents des douanes ou d'immigration.

La vérification a même permis de déceler que plusieurs Canadiens recherchés par la police, pour des infractions criminelles graves, ne se retrouvent pas dans les banques de données utilisées à la frontière. Les contrôles sont éga-

Bénéficiant d'une des rares mesures à entrer à vigueur immédiatement, les parents de jeunes enfants n'ont plus, depuis minuit, à payer la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les couches jetables, les housses de couches réutilisables et sur tous les produits relatifs à l'allaitement.

Chose promise, chose due, M. Séguin a présenté hier un budget équilibré, indiquant du même souffle devoir composer avec une impasse de 1,6 milliard \$ l'an prochain. Dans son *Plan budgétaire*, M. Séguin indique que la situation actuelle rend « maintenant difficile l'atteinte du déficit zéro ». Devant les journalistes, il s'est toutefois montré plus confiant, clamant que « ce ne sera pas un gros problème de régler ça cette année ».

Les deux partis d'opposition n'ont pas été tendres à l'endroit du budget Séguin. Prenant la parole pour le Parti québécois, François Legault l'a qualifié de « beau feu d'artifice fait de pétards mouillés ». À ses yeux, le budget libéral est « un budget de perdants qui affaiblit le Québec, qui abandonne les régions » et qui marque « la capitulation face à Ottawa ».

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a accueilli le budget d'hier comme un chapelet de promesses non tenues, notamment à l'endroit des contribuables qui n'obtiennent pas le milliard \$ de baisses d'impôt promis, ne serait-ce que par l'entrée en vigueur tardive des mesures annoncées.

Les deux partis ont remis en cause l'importance de l'allègement du fardeau fiscal des Québécois, en y déduisant les hausses de tarifs annoncées au cours des derniers mois. Le Parti québécois calcule que le fardeau fiscal des familles s'est alourdi de 852 \$ et allégé de 312 \$, ce qui se traduit par un solde négatif de 540 \$. À l'ADQ, pour un couple avec deux enfants et 60 000 \$ de revenu, on oppose une facture de 1500 \$ à un retour d'impôt de 500 \$.

lement absents dans les aéroports, où les employés ne sont pas soumis à des vérifications minutieuses de leurs antécédents ou leurs liens criminels. Dans les cinq grands aéroports du pays (Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Halifax), 3,5 % des employés ont des casiers judiciaires.

Des enquêtes policières récentes ont aussi permis de déterminer que, dans les aéroports de Toronto, de Montréal et dans une moindre mesure de Vancouver, « 247 employés détenteurs d'une autorisation d'accès aux zones réglementées étaient associés à des complots criminels ». Et c'est sans compter les 16 entreprises entretenant des liens avec des organisations criminelles, répertoriées par la vérificatrice et œuvrant dans les aéroports. Le ministre des Transports, Tony Valeri, a tenu à indiquer que son ministère a déjà entrepris le filtrage des employés des aéroports.

M<sup>me</sup> Fraser se dit notamment « déçue » de constater que plusieurs des brèches décelées auraient dû être colmatées depuis longtemps puisqu'elles sont à la base même des « systèmes de sécurité courants. Ces systèmes étaient déjà en place avant septembre 2001 et auraient dû fonctionner de manière plus efficace au moment de notre vérification ».

Après un rapport dévastateur sur le Programme de commandites, la plus récente enquête de M<sup>me</sup> Fraser risque d'avoir une portée internationale. Le Canada devra tenter de rassurer ses alliés, plus particulièrement son puissant voisin du sud, toujours prêt à jeter le blâme sur le Canada lorsqu'il est question de sécurité. « Malheureusement, les Américains s'attendent à un bilan comme ça avec le gouvernement libéral », a critiqué le chef de l'opposition officielle, Stephen Harper.

Ce n'est pas la première fois que de telles lacunes en matière de sécurité font l'objet d'un rapport. Un comité du Sénat a déjà souligné à grands traits les principaux trous dans le filet de sécurité déployé par les forces de l'ordre dans un rapport déposé l'an dernier.

Mais des enquêtes similaires sont parvenues aux mêmes conclusions aux États-Unis et dans la plupart des grands pays occidentaux, a fait remarquer la ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan.

## POUR NOUS JOINDRE

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Abonnements              | 686-3344       |
|                          | 1-866-686-3344 |
| Carrières et professions | 686-3270       |
| Petites annonces         | 844-4444       |
| Promotion                | 686-3342       |
| Publicité détaillants    | 686-3435       |
| Publicité générale       | 686-3270       |
| Rédaction                | 686-3394       |
| Renseignements           | 686-3233       |

## LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hughes-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## VASTEL

Suite de la Une

beaucoup de bonnes surprises dans celui de Québec. N'étant pas spécialiste, j'ai tendance à réagir par coups de cœur et Yves Séguin m'en a donné plusieurs.

J'aime le préjugé social-démocrate — il préfère dire « libéral » ! — qui semble inspirer sa politique de soutien à la famille. Les primes aux enfants n'ont jamais fait une politique nataliste, mais l'aide aux enfants des familles pauvres ou à revenu modeste fait des adultes mieux préparés à la vie. Séguin travaille pour la prochaine génération, en somme.

J'aime encore plus sa « prime au travail » — il faudrait plutôt parler d'incitation au travail — qui privera certains assistés sociaux de l'excuse facile selon laquelle le travail au salaire minimum est moins payant que le BS. Dignité humaine mise à part, il y a tout de même 335 000 ménages qui recevront une aide directe pour s'habiller et payer le transport vers leur lieu de travail.

Pas assez tout cela ? Pour les familles jouissant d'un revenu de travail de 35 000 \$ avec deux enfants, c'est tout de même une prime de 3000 à 4000 dollars, de l'ordre de 10 %.

Et ce gouvernement qui dénonce volontiers « l'interventionnisme à outrance » de ses prédécesseurs péquistes et coupe le robinet des fonds publics aux sociétés d'État a eu l'audace d'en créer deux nouvelles !

J'aime le Fonds d'intervention économique régional, doté d'une enveloppe de 300 millions \$. Ce n'est pas à proprement parler une nouvelle société d'État, puisque sa capitalisation sera assurée en partenariat avec des institutions privées comme le Fonds de solidarité de la FTQ et Fondation du Mouvement Desjardins. Ce long chapitre — trois pages — sur les régions, de la part d'un gouvernement au discours de chambre de commerce, c'est une heureuse surprise.

## PRÉCISION

M. Louis Saint-Laurent, étudiant à la maîtrise en génie électrique à l'Université Laval, affirme qu'il n'a strictement rien à voir avec le « Porn Tour » diffusé par des collègues de son département dans un défunt site Web de la famille ulaval.ca. Le 5 mars, LE SOLEIL faisait état de photos prises clandestinement dans des bars de danseuses de Québec et diffusées dans le site Web en question. Le nom d'un certain Louis Saint-Laurent était mêlé à cette histoire, mais il ne s'agit pas d'un étudiant en génie électrique. LE SOLEIL regrette les inconvénients que cela a pu causer à celui-ci.

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

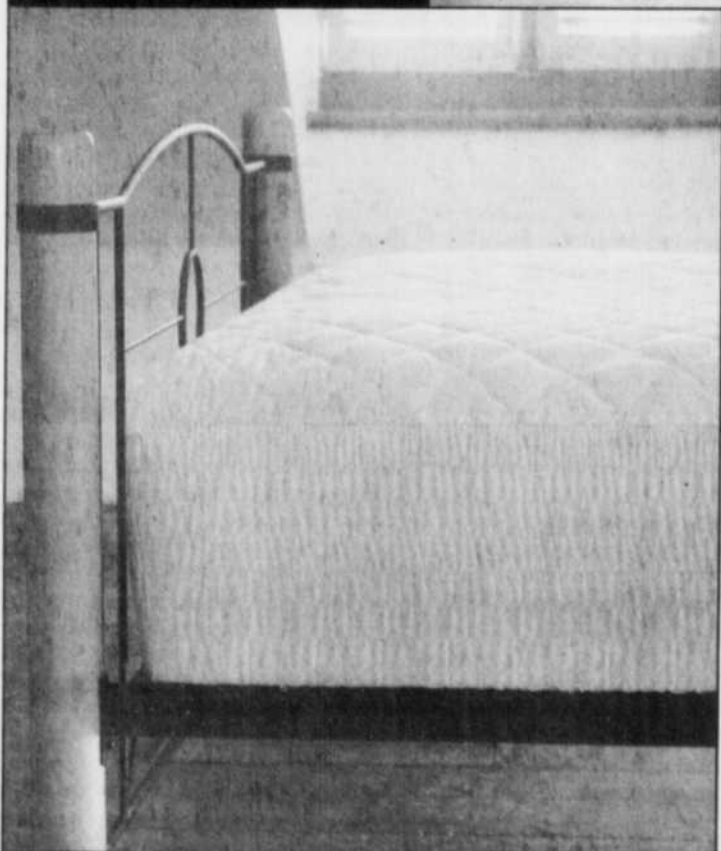
«Plus de SOLEIL dans Cyberpresse»

cyberpresse.ca/soleil

| Résultats                     |                                                 |
|-------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>Panço</b>                  | Tirage du 2004-03-30                            |
| 07 10 11 12 21 22 35 39 44 47 |                                                 |
| 48 52 56 58 59 61 62 63 66 70 |                                                 |
| <b>Unité</b>                  | Tirage du 2004-03-30                            |
| 338 1691                      | NUMÉRO 108216                                   |
| <b>Méga Million</b>           | Tirages les 31 mars sur les ondes du réseau TVA |

La Lingère

SIMONS HABILLE VOS NUITS ET VOUS OFFRE LE CONFORT SANS COMPROMIS



24.95 Jumeau  
LE PROTÈGE-MATELAS SURPIQUÉ «SONATINE»

Un matelas toujours frais et propre avec ce couvre-matelas moelleux en polyester de DuPont recouvert de pur coton. Pourtour haute tenue en fibre Expand-a-Grip® qui s'ajuste parfaitement aux matelas ayant jusqu'à 16 pouces d'épaisseur. Double 34.95, grand 39.95, très grand 49.95 Un essentiel à prix exceptionnel.



7.99 Trois formats  
L'OREILLER POLYESTER «HARMONIE»

Notre meilleur rapport qualité-prix pour un oreiller en bourre polyester lisse au pouvoir gonflant accru, lavable, anallergique et inodore. Enveloppe en percale blanc pur, ultradurable. Tous les formats au même prix : standard 20 onces, grand 23 onces, très grand 28 onces.



29.95 Jumeau 26 onces  
LA COUETTE POLYESTER «SONATINE»

De nouveaux prix imbattables pour cette couette en bourre Dacron® Duralife de DuPont à centre vide qui emmagasine l'air et vous procure un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc à surpiqûres en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Double 33 onces 39.95, grand 35 onces 49.95, très grand 42 onces 59.95

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL CENTRE-VILLE PROMENADES ST-BRUNO CARREFOUR LAVAL SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## BUDGET

## Retour des chèques aux familles

Les couches et les biberons détaxés



Pierre Anguira de la réforme fiscale annoncée hier, le nouveau programme Soutien aux enfants accapare 550 millions \$ du milliard \$ de baisses d'impôt promises.

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

■ Bye bye crédits d'impôt, bonjour le chèque. Tel qu'il l'avait dit, le gouvernement sonne le retour des prestations aux familles, qui recevront — et verront —, tous les trois mois, les dollars que leur consacre le gouvernement.

Et, en attendant le premier chèque prévu pour janvier 2005, les parents n'auront plus à payer la Taxe de vente du Québec (TVQ) sur les couches, sur les housses pour couches réutilisables et sur tous les produits relatifs à l'allaitement.

Pierre Anguira de la réforme fiscale annoncée hier, le nouveau programme Soutien aux enfants accapare 550 millions \$ du milliard \$ de baisses d'impôt promises par les libéraux. Les millions \$ restants sont dirigés vers une nouvelle prime au travail (240 millions \$) et vers une simplification du régime fiscal (220 millions \$).

Concrètement, le nouveau programme permet aux parents de toucher entre 553 \$ et 2000 \$ par année pour un premier enfant, entre 510 \$ et 1000 \$ pour le deuxième et le troisième, et entre 510 \$ et 1500 \$ pour les suivants. Les parents d'enfants handicapés obtiennent une aide mensuelle de 119,22 \$.

Lorsqu'il entrera en vigueur en 2005, Soutien aux enfants viendra remplacer ce qui restait des allocations familiales en plus de l'allocation pour enfant handicapé, du crédit d'impôt non remboursable pour enfant et de la réduction d'impôt à l'égard des familles. La nouvelle formule se traduira par une dépense supplémentaire de 306 millions \$ en 2004-2005, de 975 millions \$ l'année suivante et de 547 millions \$ en 2006-2007.

Le montant du chèque sera calculé en fonction du revenu familial, de sorte que les moins bien nantis reçoivent davantage. Un couple avec deux enfants et un revenu de 25 000 \$ recevra 3000 \$ par

AIDE ADDITIONNELLE  
DÉCOULANT DU SOUTIEN AUX ENFANTS ET DE LA PRIME AU TRAVAIL

Régime de 2005 avant indexation, et pour familles demandant pas de prestation du programme APPORT.

| Revenu de travail | FAMILLE MONOPARENTALE |           | COUPLE, UN REVENU |           |
|-------------------|-----------------------|-----------|-------------------|-----------|
|                   | 1 enfant              | 2 enfants | 1 enfant          | 2 enfants |
| 0 \$              | 775                   | 1150      | 1375              | 1750      |
| 5000              | 1555                  | 1930      | 1725              | 2100      |
| 10 000            | 2935                  | 3310      | 2975              | 3350      |
| 15 000            | 2098                  | 2473      | 4155              | 4530      |
| 20 000            | 2432                  | 2807      | 3655              | 4030      |
| 25 000            | 1343                  | 2263      | 3380              | 4004      |
| 30 000            | 827                   | 1237      | 1985              | 2905      |
| 35 000            | 681                   | 1091      | 868               | 1405      |
| 40 000            | 631                   | 1041      | 518               | 928       |
| 45 000            | 581                   | 991       | 300               | 710       |
| 50 000            | 531                   | 941       | 250               | 660       |
| 75 000            | 135                   | 625       | 80                | 570       |
| 85 000            | 0                     | 225       | 0                 | 249       |
| 100 000           | 0                     | 0         | 0                 | 0         |

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

année. Si ces enfants vivent avec un seul de leurs parents, celui-ci recevra 3700 \$.

Selon les données contenues dans le budget Séguin, les familles vivant avec moins de 15 000 \$ recevront 1081 \$ de plus qu'avant. En additionnant les autres mesures destinées aux moins nantis, la différence sera de 1204 \$ pour les familles avec des revenus inférieurs à 15 000 \$, contre 2139 \$ pour des revenus compris entre 15 000 \$ et 25 000 \$.

Hier, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, s'est dit « très fier » du budget Séguin, estimant que celui-ci « dépasse les attentes ». Invité à commenter le fait que la plupart des mesures entrent en vigueur en janvier 2005, M. Béchar s'est félicité que « l'argent sera là au bon moment pour les Qué-

béchois ». Conscient que les familles à revenus élevés étaient moins choyées par les nouvelles mesures, le ministre s'est surtout réjoui qu'« aucune famille ne soit perdante ».

Du côté du PQ et de l'ADQ, on soutient au contraire que les familles québécoises perdent au change en raison des hausses de tarifs annoncées au cours des derniers mois. Le manque à gagner est de 540 \$ selon les calculs du PQ, d'environ 1000 \$ selon l'ADQ. Quant à l'exemption de TVQ pour certains produits destinés aux enfants, le chef adéquate, Mario Dumont, déplore qu'il s'agit d'un « gadget de communication qui fera économiser entre 70 \$ et 80 \$ par année. C'est une affaire pour faire placoter, pas un gage d'une véritable politique familiale ».

## Une petite famille qui respire un peu mieux

MARIANNE WHITE  
MWhite@lesoleil.com

Congé de taxe de vente du Québec (TVQ) sur les couches, les biberons et les produits relatifs à l'allaitement et retour des chèques aux familles : le budget Séguin a tenu ses promesses et répond aux attentes des parents, estime une jeune famille de Québec.

« Enfin ! » s'est écriée Catherine Brodeur lorsqu'elle a appris que les couches ne seraient plus assujetties à la TVQ. « Ça coûte pratiquement plus cher que la nourriture. Il était temps que la taxe soit enlevée », lance la jeune mère de famille.

Elle et son conjoint Mathieu Santerre ont trois enfants âgés de cinq ans, deux ans et sept mois. Les mesures contenues dans le budget réjouissent la petite famille, qui compte là-dessus pour souffler un peu plus.

Les parents, tous deux âgés de 29 ans, conviennent que le congé de taxe est une mesure spectaculaire, mais ce n'est pas une raison pour la dénigrer.

« C'est un exercice de relation publique bien fait, mais on ne peut pas nier que ça fait le travail. On ne peut pas être contre », a indiqué le père de famille.

Ce dernier est loin d'être un néophyte

en matière de politique et de finances. Politologue de formation, il a déjà œuvré comme conseiller en matière d'économie au cabinet de Bernard Landry, avant de claquer la porte avec fracas sur la place publique. Il a dénoncé la rigidité idéologique du Parti québécois pour aller rejoindre les rangs de l'ADQ quelques semaines plus tard.

L'automne dernier, il a fondé son entreprise de relations publiques, Bunker, et travaille d'arrache-pied pour se faire une place dans ce secteur.

Sa femme, de son côté, vient de terminer ses études en économie agroalimentaire et est sur le marché du travail depuis janvier. Elle, qui a eu leurs trois enfants pendant ses études universitaires, était heureuse de voir le retour des chèques aux familles dont ils ont été privés pendant plusieurs années.

Le couple toutefois aurait bien aimé que la mesure soit applicable plus tôt. Le congé de taxe sur certains articles pour enfants entre en vigueur dès maintenant, mais ils verront la couleur du premier chèque du programme de soutien aux familles seulement le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

« Le chèque sera quand même bienvenu », dit Catherine, qui se réjouit qu'il y ait un versement minimum ga-



Les mesures pour la famille ont été accueillies positivement par Catherine et Mathieu Santerre, que l'on voit ici entourés de leurs trois enfants, Éve, sept mois, Jeanne, deux ans, et Thomas, cinq ans.

ranti, peu importe le revenu familial. « Pour une fois, la mesure ne s'adresse pas uniquement aux familles à très faible revenu », dit-elle.

Les mesures familiales sont celles qui ont le plus retenu l'attention de la famille Santerre, qui avait des attentes élevées dans ce domaine.

Les parents n'étaient pas déçus, pas plus que les enfants, qui ont accueilli LE SOLEIL et le budget avec un grand sourire.

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Offensive pour le logement social

MYLÈNE MOISAN  
ET MICHEL CORBEIL  
MMoisan@lesoleil.com  
MCorbeil@lesoleil.com

En additionnant toutes les mesures destinées aux Québécois « les plus fragiles », le gouvernement calcule qu'il consacrera 2,5 milliards \$ en cinq ans pour lutter contre la pauvreté, principalement en s'attaquant à la pénurie de logements sociaux.

Lors des consultations entourant la préparation de son budget, le ministre des Finances, Yves Séguin, s'était personnellement engagé à s'attaquer à la question du logement social. Il a annoncé hier qu'il y injectait 329 millions \$.

Il a réservé une somme de 256 millions \$ à la construction de 16 000 nouveaux logements à loyer modique. Il a

consacré 39 millions \$ au programme pour adapter les domiciles des personnes handicapées. Une somme presque identique bénéficiera à 5276 locataires pour atténuer la pénurie de logements.

Un des groupes de pression les plus actifs dans le domaine, le Front d'action populaire, en réaménagement urbain lui a réservé un accueil mitigé. Son porte-parole, François Sallant, s'est réjoui de la construction de logements. Mais il a déploré l'absence d'investissements à long terme. Il a critiqué le fait qu'aucun nouveau HLM ne sera construit et que les subventions au logement seront trop restreintes.

Dans le but avoué d'inciter les bénéficiaires de l'aide sociale à se trouver

un boulot, le gouvernement a annoncé hier l'introduction d'une prime au travail. Venant remplacer le programme APPORT, cette nouvelle mesure vise à offrir un supplément au salaire des travailleurs à très faible revenu.

Un couple avec enfants vivant avec un peu moins de 15 000 \$ aura droit à l'aide maximale, soit 2800 \$ pour une année, alors qu'une famille monoparentale, avec des conditions similaires, pourra toucher une prime de 1650 \$. Le gouvernement contribuera jusqu'à concurrence de 40 000 \$ pour une famille avec enfants, qui recevra alors 280 \$.

À l'instar du programme Soutien aux enfants, la prime au travail sera introduite en janvier 2005, sous la forme d'un

crédit d'impôt remboursable. Dans le calcul de l'aide accordée, Québec ne tiendra plus compte des avoirs ni des biens que posséderont les bénéficiaires, comme il le faisait pour APPORT.

Au chapitre du Plan de lutte pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, attendu depuis des mois, le gouvernement s'est engagé à le rendre public cette semaine. Seule enveloppe au budget, 190 millions \$ sur trois ans. Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, estime qu'il disposera de « la marge de manœuvre suffisante » pour livrer la marchandise, en procédant à des « réaménagements » à l'intérieur de son ministère et en comptant sur les sommes annoncées pour l'aide aux familles.

À l'instar de la presque totalité des ministres — à l'exception de ses collègues

de la Santé, de l'Éducation, de la Culture et des Communications —, M. Béchar devra composer avec une diminution globale d'une vingtaine de millions \$. Analysé par la jorgnette des programmes, le volet famille du ministère aura droit à 46 millions \$ de plus pour développer les places promises en garderies, alors qu'il y aura 30 millions \$ de moins pour les mesures d'aide à l'emploi.

En raison notamment du délai avant l'entrée en vigueur des mesures, le budget Séguin a laissé sur sa faim le Collectif pour un Québec sans pauvreté. À part le programme Soutien aux enfants, la prime au travail et les investissements pour le logement social, la porte-parole Vivian Labrie ne voit pas comment le ministre Béchar parviendra à lutter efficacement contre la pauvreté avec 190 millions \$ sur trois ans.

2,5  
milliards \$  
pour la lutte  
contre la  
pauvreté

## BUDGET SÉGUIN

# Vente de 880 millions \$ pour atteindre l'équilibre budgétaire

Spéculations sur la SGF, la SIQ et Gaz Métropolitain

FRANÇOIS POULIOT  
FPouliot@lesoleil.com

■ Afin d'équilibrer son budget, le gouvernement procédera à la liquidation de près de 880 millions \$ d'éléments d'actif. Québec ne dévoile pas quelles seront les sociétés touchées. Des fonctionnaires parlaient hier de placements de la SGF, d'Innovatech, d'immeubles de la SIQ. Dame spéculation avance par ailleurs que l'investissement d'Hydro-Québec dans Gaz Métropolitain serait sous examen.

« Nous nous attendons à ce que des sociétés d'État réalisent des profits additionnels du fait que certaines d'entre elles vont se départir d'actifs, dont des immeubles et des placements qui sont maintenant à maturité. Pour l'année financière 2004-2005, nous anticipons des revenus de 880 millions \$ en provenance de ces ventes », a dit hier Yves Séguin.

Le ministre des Finances a précisé qu'au cours des trois prochaines années, le gouvernement allait poursuivre un examen des éléments d'actif appartenant à l'État pour déterminer ce qui est encore stratégique et ce qui pourrait être mis en vente. Il n'a pas voulu divulguer l'identité des éléments en mire, arguant vouloir les mettre à l'abri de la spéculation. Il a cependant laissé entendre que l'exercice triennal pourrait se solder par des dispositions de près de 3 milliards \$.

Pour cette année, on s'attend à ce que plusieurs des millions de dollars anticipés proviennent du portefeuille de placements de la SGF, d'Innovatech et de celui de la Société immobilière du Québec (SIQ).

Au début janvier, la SGF avait fait savoir qu'il lui manquerait vraisemblablement 200 millions \$ pour remplir ses engagements en 2004. Son portefeuille de placements publics était ré-

cemment évalué à plus de 600 millions \$. La SGF a notamment des participations dans Domtar, Saputo, Rona, Theratechnologies, Tembec et Laboratoires Éterna.

À la mi-décembre, *La Presse*, citant un document interne, soutenait que la SGF prévoyait vendre en 2004 la totalité de ses participations dans Saputo et Rona, de même que la moitié de sa participation dans Domtar. Pareille vente rapporterait près de 380 millions \$, soit plus de 60% du portefeuille public.

Cette somme n'irait cependant pas totalement dans les 880 millions \$ à récupérer. « Ce n'est pas le produit de la vente qui entrera dans les 880 millions \$, mais le bénéfice réalisé », ont précisé les fonctionnaires du gouvernement.

D'autres liquidations de placements devraient provenir des portefeuilles des quatre sociétés Innovatech. Les placements de ceux-ci atteignent 350 millions \$, mais la majorité d'entre eux sont de nature privée.

Le ministre Séguin a aussi parlé de dispositions d'immeubles. Il y a quelques jours, la Société immobilière du Québec a confirmé examiner certains scénarios. Le parc immobilier de la SIQ est évalué à 1,7 milliard \$, à sa valeur aux livres. Sa valeur marchande est cependant inconnue. Par-

mi les immeubles dont on évalue la vente, se trouvent l'édifice Marie-Guyart (le G) et le ministère des Finances (rue Saint-Louis).

Des analystes estiment que la disposition d'immeubles pourrait survenir à un moment approprié pour le gouvernement, alors que le secteur semble avoir atteint un sommet cyclique. « Clairement, les fondamentaux de l'immobilier canadien ne supportent pas la hausse actuelle des valeurs des propriétés », estimait, en début de semaine, Harry Rannala, analyste chez Raymond James. M. Rannala mettait en garde les investisseurs intéressés par l'immobilier commercial.

La plupart des éléments d'actif des sociétés d'État seront passés au peigne fin au cours des prochains mois. La valeur aux livres après endettement (et non la valeur au marché) des éléments d'actif détenus par ces sociétés se situe à près de 38 milliards \$. Sont notamment compris dans ce chiffre les bilans d'Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec, la SEPAQ, etc.

## VENTE DE GAZ MÉTRO?

Des informations circulent depuis quelques jours à l'effet que la participation d'Hydro-Québec dans Gaz Métropolitain ferait l'objet d'une évaluation. Hydro-Québec détient 41,2% de Noverco qui détient 77,4% de Gaz Métropolitain. Au cours de fermeture d'hier, la valeur de l'investissement atteindrait plus de 780 millions \$.

M. Séguin n'a cependant pas voulu confirmer. « Ça fait partie des rumeurs, et je ne confirmerai rien », a-t-il indiqué.

Hydro-Québec n'était de son côté pas en mesure de commenter.

La rumeur survient alors que Gaz Métropolitain est sur le point d'annon-



Le ministère des Finances fait partie des édifices visés.

cer un important partenariat et de faire son entrée dans la vente de gaz naturel. Gaz Métro, qui n'est pour l'instant qu'un distributeur, conclurait des ententes à long terme d'une durée de 15 ans pour l'approvisionnement en gaz d'un terminal méthanier (situé dans la région de Québec ou de Cacouna). Les partenaires étudient la Nor-

vège, l'Afrique du Nord et les îles Trinité et Tobago comme lieux d'approvisionnement. Le gaz naturel serait transformé sous forme liquide, transporté par bateau, et stocké dans le terminal. Il serait ensuite reconverti sous forme gazeuse et revendu au Québec et en Ontario en utilisant les réseaux de pipeline nord-américains.

## « Audacieux », disent des experts

La baisse d'impôt laissera un déficit de 1,6 milliard \$

FRANÇOIS POULIOT  
FPouliot@lesoleil.com

■ Une majorité d'économistes et experts financiers ont accueilli hier avec prudence le second budget du ministre des Finances, Yves Séguin. Bien qu'ils saluent certaines des mesures annoncées, la plupart s'interrogent sur la façon dont s'y prendra M. Séguin pour combler le manque à gagner de 1,6 milliard \$ prévu pour 2005-2006. Regard sur quelques réactions, avec la note accordée par chacun.

### □ François Dupuis, Mouvement Desjardins

M. Dupuis accorde un B- au budget présenté hier, après avoir hésité avec un C. L'économiste de Desjardins indique que le budget est plus complet que ce à quoi il s'attendait. Il doutait que le gouvernement puisse livrer le milliard \$ de baisses d'impôt promis. L'économiste s'inquiète toutefois de la situation financière du gouvernement. « Ce budget est l'illustration qu'il y a une crise des finances publiques au Québec », lance-t-il.

François Dupuis note que le redressement des états financiers de la province fait voir un déficit de 694 millions \$ pour 2002-2003, et un autre de 364 millions \$ pour 2003-2004. Contrairement à Yves Séguin, il estime que le budget 2004-2005 n'est pas équilibré. « Il est équilibré si on ne tient pas compte du déficit de la SGF et des dispositions d'éléments d'actif des sociétés d'État (880 millions \$), mais il faut en tenir compte, ça fait partie de l'ensemble », soutient-il.

Sa préoccupation la plus importante réside dans le manque à gagner de 1,6 milliard déjà anticipé pour l'exercice 2005-2006.

### □ Clément Gignac, Financière Banque Nationale

M. Gignac accorde une note de 8 sur 10 au budget Séguin, en soulignant qu'il le voit sous un angle financier.

Il estime qu'avec un taux de croissance des dépenses de 2,5 à 3 %, le budget respecte le cadre promis par le budget de 2002-2003. Il réussit aussi à diminuer le fardeau fiscal des contribuables, même si une proportion significative de l'enveloppe de 1,1 milliard \$ ira à des gens qui n'ont jamais payé d'impôt.

Bien que satisfait du budget, M. Gignac le qualifie d'audacieux. « Il est audacieux d'y aller avec des diminutions d'impôt alors qu'il se profile un écueil de 1,6 milliard l'an prochain », explique-t-il. L'économiste de Financière Banque

Nationale s'attend à ce que le gouvernement tente d'obtenir plus de fonds du fédéral en 2005-2006. « C'est à ce moment que l'on saura si madame Forget (présidente du Conseil du trésor) va devoir sortir le bistouri ou la hache », lance-t-il. L'expert doute que le gouvernement Martin ne sorte 1,6 milliard \$ en transferts supplémentaires. La pression sera d'autant plus forte pour Québec, précise-t-il, que l'État doit renouveler ses conventions collectives.

### □ Yvon Cyrenne, fiscaliste

M. Cyrenne accorde une note de 7 sur 10 au budget Séguin. Il se dit content de voir que le ministre des Finances reconnaît que le Québec était en situation déficitaire dans ses derniers exercices financiers. Il aime également le programme pour les jeunes familles.

Le fiscaliste constate cependant que le gouvernement n'a pas de marge de manœuvre. « Les dépenses de la santé sont incontrôlables. Elles grimpent de

5,1% de plus aujourd'hui et sont rendues à 42,6% du budget. Va-t-on se rendre à 50%? Il va falloir un jour fixer un certain ratio », estime-t-il. M. Cyrenne aimerait également voir des mesures concrètes de réduction de la dette.

### □ Simon Prévost, économiste

M. Prévost accorde une note de 6 sur 10 en ce qui a trait aux promesses du gouvernement. Le budget, dit-il, ne fait que pelleter par en avant, en déplorant qu'il ne soit en équilibre que par la vente de 880 millions \$ d'éléments d'actif. « Ce n'est pas un équilibre structurel, tu vends le chalet pour payer l'épicerie », affirme-t-il.

L'économiste estime en outre que le ministre des Finances ne livre pas les baisses d'impôt qui ont été promises. « Il y a un certain nombre de crédits d'impôt qui sont repris d'une main et redonnés de l'autre », fait-il valoir en évaluant à 800 millions \$ le réel retour aux contribuables.



François Dupuis



Clément Gignac

## La dette augmente encore et le ministre veut la freiner

Malgré une autre année de déficit zéro, la dette du gouvernement du Québec augmentera encore de 2,3 milliards \$. Depuis cinq ans, période où tous les budgets ont été équilibrés, celle-ci est en hausse de 13,5 milliards \$.

« La rigueur de notre gestion doit également s'appliquer à la dette », a indiqué hier M. Séguin en énonçant que deux mesures allaient être mises en place pour tenter de freiner sa progression.

Le gouvernement, a-t-il dit, continuera de limiter au minimum les mises de fonds dans les sociétés d'État, notamment la SGF et les sociétés Innovatech. En second lieu, il se dotera d'une nouvelle politique d'immobilisation permettant de déterminer de manière plus rigoureuse les investissements requis pour maintenir les infrastructures en bon état. « Lorsque cela sera possible, nous miserons sur le partenariat public-privé pour éviter de nous endetter davantage », a notamment indiqué le ministre.

« Il est clair qu'il s'en vient quelque chose avec les programmes d'immobilisation », a réagi Clément Gignac, économiste en chef chez Financière Banque Nationale.

Les injections dans les sociétés d'É-

tat et les infrastructures (routes, bâtiments etc.) ne sont pas considérées comme des dépenses budgétaires, mais comme des investissements. C'est ce qui fait que, malgré un budget en équilibre, la dette continue d'augmenter.

Un troisième facteur, les emprunts effectués sur les bénéfices des sociétés d'État, contribue également à sa hausse. Parce qu'Hydro-Québec ne déclare pas 100% de son bénéfice en dividende, le gouvernement emprunte sur la différence.

Malgré la volonté de M. Séguin de freiner la progression de la dette, celle-ci devrait cette année passer de 114,8 milliards \$ à 117,1 milliards \$. Au 31 mars 2006, elle devrait atteindre 119,1 milliards \$. Cette dette ne comprend pas celle des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ni celle d'Hydro-Québec et des municipalités. La dette totale du secteur public se chiffre aujourd'hui à 181,7 milliards \$.

La plupart des économistes ne se disent pas alarmés par la progression de l'endettement de l'État, mais se disent préoccupés. Le ratio de la dette sur le PIB québécois devrait cette année passer de 44,4% à 43,5%, puis s'établir à 42,5% en 2006.

### NIVEAU D'ENDETTEMENT DES GOUVERNEMENTS

Date : février 2004

| Gouvernement          | Dette totale/PIB |
|-----------------------|------------------|
| Alberta               | 2%               |
| Colombie-Britannique  | 25%              |
| Ontario               | 25,2%            |
| Nouveau-Brunswick     | 31,4%            |
| Manitoba              | 33,5%            |
| Île-du-Prince-Édouard | 35,9%            |
| Saskatchewan          | 36,3%            |
| Nouvelle-Écosse       | 44%              |
| Fédéral               | 46,7%            |
| Québec                | 55,5%            |
| Terre-Neuve           | 61,6%            |

Notes : L'ERS n'utilise pas le même univers de comparaison que le gouvernement du Québec. L'État québécois estime que son ratio d'endettement est de 44,4%. Celui du gouvernement exclut la dette liée aux réseaux de la santé, de l'éducation, des services sociaux, d'Hydro-Québec et des municipalités.

Source : Dominion Bond Rating Services

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

« La dette est un gros problème. Nous sommes les plus endettés après Terre-Neuve, et même si le ratio s'améliore, le moindre revers conjoncturel le fera augmenter », a estimé hier François Dupuis, économiste au Mouvement Desjardins. F. P.

## Des vaches à lait rentables

Le sociétés d'État ont livré 513 millions \$ de plus à Québec

PIERRE COUTURE  
PCouture@lesoleil.com

Des 695 millions \$ supplémentaires demandés à ses vaches à lait, Québec en aura finalement soutiré 513 millions \$.

« Nous sommes satisfaits du travail accompli, à toutefois laissé entendre hier un mandarin du ministère des Finances. On leur en demandait beaucoup. »

L'an dernier, le ministre Séguin avait fixé la barre élevée pour Hydro-Québec, la Société des alcools (SAQ) et Loto-Québec.

Selon les données préliminaires compilées par le ministère des Finances rendues publiques hier, Hydro-Québec aurait engrangé cette année 2,025 milliards \$, soit quelque 525 millions de plus que le 1,5 milliard \$ fourni l'an dernier.

Si l'on se fie aux demandes du ministre Séguin, Hydro aurait toutefois raté la cible de 104 millions \$.

La SAQ devrait pour sa part livrer 563 millions \$, soit 7 millions \$ de moins que les 570 millions \$ demandés.

Quant à Loto-Québec, la société

d'État devrait afficher des revenus de 1,393 milliard \$, soit 61 millions \$ de moins que le 1,454 milliard \$ demandé.

Au ministère des Finances, on explique les « faibles résultats » de Loto-Québec par notamment une offre de jeu plafonnée sur l'ensemble du territoire québécois.

### ATTENTES RÉALISTES

Au cours du prochain exercice financier (2004-2005), les attentes du gouvernement Charest demeurent plus réalistes envers les rendements des sociétés d'État québécoises.

La commande totale s'élève à 78 millions \$, soit 14 millions \$ de plus pour Hydro (2,040 milliards \$), 26 millions \$ pour Loto-Québec (1,419 milliard \$) et 38 millions \$ pour la SAQ (601 millions \$).

Rappelons qu'outre les tarifs d'électricité qui ont grimpé d'au moins 4,5% depuis janvier, les frais de service de la SAQ ont augmenté depuis lundi entre 7 et 25 %.

La question est alors de savoir si au cours des prochains mois les prix des billets de loterie seront eux aussi majorés?



Le siège social d'Hydro-Québec

## BUDGET SÉGUIN

SANTÉ

# Les libéraux investissent la moitié des fonds promis

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
BRicard@lesoleil.com

■ Tel que prévu, le gouvernement libéral investit moins de la moitié des fonds promis en campagne électorale dans le réseau de la santé et des services sociaux, soit 955 millions \$ au lieu de 2,2 milliards \$.

Les 20,1 milliards \$ dépensés en soins ou en médicaments représenteront maintenant quelque 42,6 % de tous les débours de Québec. À titre comparatif, en 1999-2000, le ministère de la Santé (MSSS) gérait 14,8 milliards \$.

L'argent frais octroyé par le gouvernement libéral au système équivaut à une augmentation de 5,1 % de l'enveloppe santé. Juste assez pour couvrir la hausse naturelle des coûts, l'inflation, l'augmentation du prix des technologies, la croissance des salaires... Mais l'équipe Charest pense tout de même disposer d'assez de dollars pour en utiliser 200 millions dans le développement des services.

Il faut dire qu'avant son élection, le Parti libéral du Québec s'était engagé à « remettre sur pied notre système de santé et de services sociaux. (C'est) la première priorité du prochain gouvernement ». Les candidats Jean Charest et Philippe Couillard affirmaient qu'ils donneraient aux acteurs du réseau des centaines de millions de dollars en sus de la hausse de 5,1 %. Sans quoi, les listes d'attente ne fondraient pas, les urgences ne souffleraient pas et les CLSC ne pourraient être ouverts sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

Alors, où a-t-il trouvé les 200 millions \$ lançant la restauration du réseau ? En bonne partie dans l'assurance-maladie, nous disent les fonctionnaires du Conseil du trésor. L'explosion des coûts de ce programme se poursuit. Québec y engagera 1,8 milliard \$ en 2004-2005, 13 % de plus que cette année. Le prix des pilules est gelé, mais nous en consomons sans cesse plus. Le gouvernement avait néanmoins un scénario beaucoup plus noir en poche, et disposerait donc de millions de dollars libérés.

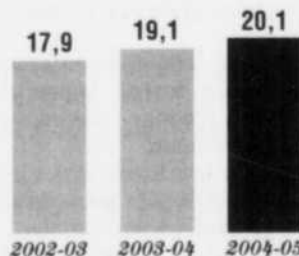
Ce n'est pas tout. Le MSSS s'engage à combler le déficit annuel de 300 millions \$ des hôpitaux d'ici trois ans. Il a débouqué, dès cette année, 100 millions \$ pour cette cause. Mais il sera encore aux prises avec la dette accumulée par les centres hospitaliers qui dépasse maintenant le milliard de dollars.

## COMPTER SUR OTTAWA

Les libéraux québécois semblent avoir été coïnés par leur foi en l'inves-

## UN MILLIARD \$ POUR LA SANTÉ

Les dépenses en santé connaîtront une augmentation de 1 milliard \$ par rapport à 2003-04, soit près des trois-quarts de l'augmentation des dépenses de programmes.



(en milliards \$)

INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL



L'argent frais octroyé par le gouvernement libéral au système couvrira à peine la hausse naturelle des coûts, l'inflation, l'augmentation du prix des technologies, la croissance des salaires...

tissement fédéral dans la santé. D'où la réduction de leur engagement. La province avait reçu 1,6 milliard \$ de plus d'Ottawa pour 2003-2004 et 2004-2005. Le PLQ a toutefois choisi de tout dépenser au cours du dernier exercice financier. Il misait sur de nouveaux transferts qui ne sont pas au rendez-vous. Le ministre des Finances, Yves Séguin, garde malgré tout l'espoir de recevoir des fonds de Paul Martin cet été.

Il a, par ailleurs, profité de la présentation de son budget pour évoquer la nécessité de réorganiser le réseau, pas seulement d'y engager des sommes toujours plus impressionnantes. Le système devra être plus « performant », plus « efficace », prévient-il, comme l'ont fait ses prédécesseurs.

Le mode de financement devrait tout de même être revu. M. Séguin évoque de nouveau l'idée de la création d'une caisse-santé. Une espèce de compte de banque séparé pour la santé. Ainsi, lorsqu'il serait déficitaire, le gouvernement pourrait proposer une nouvelle taxe

spécialement dédiée à combler ce manque à gagner, par exemple. Le but est de montrer « plus clairement » à la population toutes les dépenses que réclame le réseau.

Indiquons, également, comment sont distribués les 20,1 milliards \$ de la santé. Le ministère dépense 279,5 millions de dollars pour les programmes nationaux. Les Agences régionales de la santé redistribuent la part du lion : 14,5 milliards \$. La Régie de l'assurance-maladie dépense 5,2 milliards \$ et l'Office des personnes handicapées, 47,5 millions \$.

Le détail des dépenses en santé nous offre, finalement, quelques données intéressantes. Ainsi, le budget de fonctionnement des Agences de la santé baisse de 94 à 90 millions \$. Nous apprenons aussi que les salaires accaparent 13,9 milliards \$ dans le réseau. Ou que les entreprises privées reçoivent environ 181 millions \$ par année. Et que les intérêts sur la dette du système coûtent 270 millions \$, tous les ans.

## Les groupes de pression déçus

Les principaux groupes de pression du réseau de la santé sont franchement déçus : le nouveau budget serait à des lieues de combler les besoins de la population.

Le vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux du Québec, Daniel Adam, est le seul intervenant contacté qui trouvait matière à se réjouir, hier. Il souligne que presque tous les autres ministères n'ont que 0,5 % d'augmentation. Contre 5,1 %, ou 955 millions \$, à la santé. « Ça relativise les choses. »

Peut-être, dit le président de la Fédération des médecins spécialistes, Yves Dugré, « Mais, on comble à peine la moitié des besoins exprimés. C'est inquiétant de voir qu'on n'est pas capable d'y répondre. »

Et ils sont « énormes », enchaîne la porte-parole de la Coalition Solidarité Santé, Marie Pelchat. « Ça va nous permettre de colmater des fuites, mais pas toutes. C'est sûr qu'on va avoir d'autres crises. » Qu'advient-il des enfants autistes, des aînés en soins de longue durée, des services à domicile, des listes d'attente... ? Des centaines de millions \$ sont nécessaires, insiste-t-elle. « Ce n'est pas le budget de la santé. »

Le critique de l'opposition en matière de Finances, François Legault, évalue aussi que les nouveaux dollars injectés sont nettement insuffi-

sants. « Ce n'est même pas assez pour couvrir l'inflation dans le réseau de la santé. Ça veut dire aucun service de plus. Je pense que le ministre Couillard est dans le trouble. »

La directrice générale de l'Association des CLSC et des CHSLD, Marie-Claude Martel, s'inquiète également de l'avenir de la réforme Couillard. Il n'a pas obtenu les moyens de ses ambitions, pense-t-elle. « Il y a des choix qui vont être douloureux. Ce n'est pas un réinvestissement. »

« 5,1 %, c'est vraiment anémique. C'est désastreux, crie, quant à lui, le porte-parole de la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN), Claude Saint-Georges. C'est la persistance de la stagnation. » Le rattrapage promis au réseau n'est pas au rendez-vous, note-t-il.

En plus, Québec n'a pas pris en compte les négociations salariales et le règlement de l'équité salariale, fait valoir la présidente de la Fédération des infirmières. Où trouvera-t-il l'argent pour régler ces dossiers ? demande Jennie Skene. Des hausses de tarifs à l'horizon ? « Ce qu'on attend, maintenant, c'est le pot ! »

Finalement, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, pense que les libéraux devraient se montrer plus fermes face à Ottawa afin d'obtenir des fonds supplémentaires. B. R.-C.

## Inquiétude dans la capitale

Un trou immédiat de 12 millions \$ pour la Ville de Québec

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

La sauvegarde du zoo et de l'aquarium de Québec se fera au détriment de plusieurs organismes de développement de la capitale nationale. Et la Ville de Québec, qui espérait près de 40 millions \$ à court terme, repart « les mains vides » et n'écarte pas une augmentation de ses taxes en 2005.

« C'est une journée triste, laisse tomber Jacques Jobin, conseiller responsable des finances à la Ville de Québec. Le gouvernement vient de nous transférer une partie de son problème fiscal. C'est aussi simple que ça. »

Plus tôt cette semaine, M. Jobin a réitéré les demandes à court terme de la Ville : 20 millions \$ pour éponger le déficit actuariel du régime de retraite des employés municipaux, 16,4 millions \$ en compensations de taxes non payées entre 2001 et 2004, 1,2 million \$ en compensation pour le transport scolaire et 2,6 millions \$ en augmentation de subvention pour la capitale.

« En fait, il n'y a rien à nulle part, déplore M. Jobin. Il n'y a rien non plus pour les projets structurants comme la rivière Saint-Charles, le Centre des congrès, le Centre de foires, la revitalisation de l'axe Maizeret-Montmorency ou pour les projets du 400<sup>e</sup> de Québec. C'est décevant et extrêmement inquiétant pour 2008. »

Mais, assure le ministère des Finances, ce n'est pas parce que ces sommes ne sont pas inscrites qu'elles ne seront pas versées.

Néanmoins, pour combler le « trou » immédiat de 12 millions \$ que le budget Séguin laisse dans les finances de la Ville, M. Jobin n'exclut pas une augmentation des taxes en 2005. « C'est facile pour un gouvernement de dire qu'il n'augmente pas ses taxes mais de forcer les autres à le faire, déplore M. Jobin. Au fond, ce sont les mêmes personnes qui vont payer. »

Bien que le remboursement de la TVQ — une autre demande de la Ville — ne soit pas envisagé pour l'instant, la capitale pourrait bénéficier en 2005 de fonds en provenance de la nouvelle Corporation de financement des infrastructures locales du Québec.

La Ville de Québec estime qu'un montant annuel de 125 millions \$ serait nécessaire pour remettre en état ses infrastructures.

## PEU POUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) n'obtient quant à lui que 12 des 143 millions \$ du budget dévolu aux immobilisations et au service de la dette du transport en commun au Québec. « On est extrêmement déçu, affirme Normand Carrier, directeur général du Réseau de transport de la Capitale. Il n'y a rien de nouveau, rien de concret. »

La grande gagnante de la région est la Société des parcs des sciences naturelles du Québec (SPSNQ), qui gère le Jardin zoologique et l'Aquarium de Québec. Aux prises avec des difficultés financières majeures, les deux établissements, construits au coût de plus de 60 millions \$, jouissent d'un bon coup de pouce du gouvernement. Le budget de la SPSNQ passe de 6,8 à 13,3 millions \$.

Or voilà, cette augmentation de budget pour la SPSNQ se répercute par des diminutions ailleurs dans l'enveloppe dévolue à la promotion et au développement de la capitale nationale. La Commission de la capitale nationale (CCNQ), par exemple, dont le mandat est l'embellissement et le rayonnement de Québec, subit une coupe de 1,1 million \$.

Le Bureau de la capitale nationale (BCNQ), qui travaille au développement économique de Québec, voit aussi ses programmes amputés. Principalement, le Fonds de développement économique et le Fonds de développement touristique, qui totalisaient séparément 8,2 millions \$ l'an dernier, sont fusionnés et ramenés à 5,9 millions \$. Le Fonds régional de solidarité Québec est aboli.

Le secteur des hautes technologies de Québec, inquiet de la disponibilité du capital de risque dans la région, ne trouvera pas beaucoup de réconfort dans ce budget. Éprouvé l'an dernier par la disparition des sites désignés, le secteur pourrait souffrir du fait qu'aucun argent neuf n'a été investi dans les sociétés de capital de risque. Bien que maintenues, les Innovatechs devront dorénavant s'autofinancer.



« C'est une journée triste, a laissé tomber Jacques Jobin, conseiller responsable des finances à la Ville de Québec. »

## ÉDUCATION

## Les universités devront prendre leur mal en patience

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Le gouvernement du Québec investira 309 millions \$ de plus en éducation au cours de la prochaine année, une hausse de 2,7 % qui couvre tout juste les coûts de système. Les universités devront donc attendre le réinvestissement tant réclamé et plusieurs étudiants verront leurs bourses remplacées par des prêts.

Bien que le budget du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) soit le plus gros après la Santé avec ses 11,8 milliards \$, cinq ministères, dont la Culture et les Transports, bénéficient d'une augmentation plus imposante en termes de pourcentage.

Le ministre des Finances, Yves Séguin, financera une partie de ses investissements en donnant plus de prêts et moins de bourses aux étudiants, une économie de 63 millions \$, et en coupant 3,7 autres millions \$ dans l'administration du MEQ.

Le gouvernement avait déjà économisé en repoussant quelques promesses électorales comme l'ajout de temps de classe et l'enseignement de l'anglais dès la première année du primaire.

Quelques nouveaux programmes feront tout de même leur apparition cette année dans les écoles primaires et secondaires.

Le MEQ versera 6,4 millions \$, dès septembre, pour l'ajout de ressources professionnelles (psychologues, orthopédagogues, techniciens en éducation spécialisée, etc.) afin de dépister et de soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage ou de comportement. C'est l'équivalent de 120 postes à temps complet pour les 2500 écoles de la province. Pour une année complète, l'investissement totalise 10 millions \$. Actuellement, 1,2 milliard \$ sont investis dans les services aux élèves en difficulté.

Encore 6,4 millions \$ seront investis pour l'aide aux devoirs et 3,2 millions \$ seront injectés dans le programme Éco-

les en forme et en santé qui incitera les petits Québécois à mieux manger et à bouger davantage. Cinq nouveaux millions de dollars iront également au soutien des dernières écoles de village.

Ce sont donc 175 nouveaux millions \$ qui reviendront aux commissions scolaires pour éponger les augmentations salariales des enseignants, la facture de l'équité salariale, les intérêts sur la dette, la hausse des frais d'énergie... À cela s'ajoute une récolte supplémentaire de 38 millions \$ en frais de garde scolaire.

« Le ministre de l'Éducation a livré la marchandise. (...) Ça va nous permettre de maintenir les services et d'éviter les compressions », a réagi André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

De leur côté, les cégeps récoltent 168,6 millions \$ de plus, dont

3,1 millions \$ pour fouetter la réussite des étudiants, 15 millions \$ pour la dette et encore 15 millions \$ pour les établissements en décroissance de clientèle. Là encore, on se satisfait des annonces. « Mais entendons-nous bien, on ne peut pas faire de développement avec ça », précise Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps.

Les universités, qui se considèrent comme les grandes perdantes de ce budget, mettent quant à elles la main sur 125,7 millions \$. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la croissance de la clientèle étudiante. Le reste servira à financer la dette. Une « action renouvelée » est toutefois promise après la commission parlementaire sur les universités, qui bat son plein.

« C'est l'étonnement et la déception. On reste avec notre écart de fi-

nancement avec les autres universités (canadiennes). Le trou va même se creuser », s'est impatienté hier Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), depuis Vancouver. Les universités québécoises établissent leur manque à gagner à 375 millions \$ par année.

Nicolas Brissou, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), n'a pas hésité à dire que le gouvernement libéral s'est financé en allant « chercher, voler cet argent-là dans les poches des étudiants les plus démunis » par l'intermédiaire du programme d'aide financière. Selon lui, il viole par là l'entente prise avec le fédéral pour les bourses du millénaire, qui consistait à convertir chaque année environ 35 millions \$ de prêts en bourses.

## BUDGET SÉGUIN

# Rien pour l'équité salariale, rien pour les conventions collectives

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

■ Le budget de dépenses 2004-2005 du gouvernement du Québec est silencieux sur les sommes que l'État est prêt à mettre sur la table pour régler les dossiers de l'équité salariale et de la rémunération des 500 000 employés du secteur public, dont les conventions collectives sont échues depuis le 30 juin 2003.

Présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Carole Roberge a déploré cette « absence complète de provisions pour rencontrer les nécessaires augmentations de salaire », et elle a promis que les syndiqués avaient bien l'intention de rattraper le retard de 8,5 % qu'ils accusent sur leurs collègues du privé.

Des hauts fonctionnaires ont indiqué au SOLEIL qu'il ne fallait pas conclure qu'il n'y aurait

d'argent, cette année, pour les salariés de l'État. « Nous ne sommes quand même pas pour révéler nos positions de négociation avant de déposer nos offres aux syndicats », a soumis l'un d'entre eux.

## DES OFFRES « PROCHAINEMENT »

C'est « prochainement » que le gouvernement présentera ses offres salariales, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Yves Séguin. « Il est clair, à la lumière du contexte difficile des finances publiques, que le règlement des conventions collectives devra refléter la capacité de payer de la société québécoise », a-t-il prévenu.

« Le contrôle des dépenses demeurera un défi de taille, notamment à l'heure où s'amorcent les discussions en vue de régler le dossier de l'équité salariale et de renouveler les conventions collectives des employés de l'État », a ajouté la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, en rappelant qu'en 2003-2004, la rémunération des employés du secteur public représentait 25,7 milliards \$, soit 56 % de l'ensemble des dépenses de programmes.



Quelques centaines de journalistes ont passé la journée enfermés au Centre des congrès de Québec, à décortiquer ce budget. Au premier plan, Louis Tanguay, Mylène Moisan et Michel Vastel, du SOLEIL.

Les centrales syndicales ont déjà déposé leurs demandes, qui comprennent des augmentations de 12,5 % sur une période de trois ans. Des demandes « fort substantielles », a avoué M<sup>me</sup> Jérôme-Forget.

Au Conseil de trésor, les fonctionnaires évaluent à près de 5 milliards \$ l'ensemble des revendications monétaires du mouvement syndical.

## La santé et l'éducation échappent à la tronçonneuse

L'ensemble des autres ministères devra se contenter d'une hausse des dépenses de 0,5 %

Seuls le ministère de la Santé et des Services sociaux et celui de l'Éducation échappent au gel et aux compressions annoncées, hier, par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, à l'occasion du dépôt du budget de dépenses 2004-2005 du gouvernement du Québec.

Le réseau de la santé bénéficie d'une hausse de 5,1 % de son enveloppe budgétaire, qui s'établit à 20,1 milliards \$, soit 1 milliard \$ de plus que l'an dernier.

Le budget de l'éducation passe à 11,8 milliards \$, soit une croissance de 2,7 % — 309 millions \$ — par rapport à 2003-2004.

Pour l'ensemble des autres ministères, la hausse des dépenses est limitée à sa plus simple expression : 0,5 %. Plusieurs organisations devront composer avec une diminution de leurs ressources budgétaires.

Ce coup de tronçonneuse ne se traduira pas par une saignée dans l'effectif puisque seulement 121 postes — dont 106 au ministère du Développement économique et régional — seront abolis. Président du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Michel Sawyer doute des prévisions du Conseil du trésor. « Le 1<sup>er</sup> avril, ils seront des centaines d'employés à statut occasionnel à se faire montrer le chemin de la porte ».

Parmi les « victimes » des coupes budgétaires, notons les ministères des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (16,2 % de moins), des Ressources naturelles (10,8 %) et de l'Environnement (7,9 %). Le budget du ministère des Relations internationales est amputé de près de 10 millions \$. Aucun bureau ou aucune délégation ne sera cependant fermé.

Le ministère du Développement économique et régional devra se débrouiller avec 43 millions \$ de moins, et c'est l'aide aux entreprises qui en souffrira.

Quant au budget de 6 milliards \$ du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, la réduction est de 22 millions \$ par rapport à l'an dernier, en raison, notamment, de la baisse prévue du nombre de ménages à l'assistance-emploi. La fin du programme Action Emploi et l'application de diverses mesures administratives du côté d'Emploi-Québec permettront l'atteinte de l'objectif de réduction.

Par contre, le volet famille du minis-

tère bénéficie d'une enveloppe additionnelle de 45 millions \$ pour le développement de nouvelles places dans les centres de la petite enfance et les garderies conventionnées, et pour la progression salariale des éducatrices.

Au ministère des Transports, le budget s'accroît de 157 millions \$, et c'est essentiellement pour tenir compte de la forte croissance du service de la dette. Toutefois, l'enveloppe destinée à la conservation et à l'amélioration du réseau routier sera la même que l'année dernière, soit 930 millions \$.

Même phénomène au ministère de la Culture et des Communications. Son budget grimpe de 3,8 % — 30 millions \$ de plus — pour se chiffrer à 531 millions \$, mais une bonne partie des nouveaux deniers serviront à financer le service de la dette. Par ailleurs, des crédits additionnels sont accordés pour la mise en œuvre de la politique du cinéma et de la production audiovisuelle.

Ainsi, l'ensemble des dépenses des ministères et organismes, en 2004-2005, totalise 54,9 milliards \$, dont 47,1 milliards \$ pour les dépenses de programmes, ce qui représente une hausse de 2,9 % par rapport à l'an dernier.

« Il s'agit d'une augmentation nettement inférieure à celle de 4,6 % qui a caractérisé la période de 1997-1998 à 2002-2003 », a déclaré Monique Jérôme-Forget, heureuse de briser la « longue tradition » des gouvernements québécois précédents de dépenser au-delà de leur capacité financière.

Les citoyens ne subiront pas les contrecoups des compressions budgétaires, assure-t-elle. « Les mesures qui seront mises de l'avant, dans la foulée des travaux de modernisation de l'État, permettront de compenser la diminution des ressources budgétaires que subissent plusieurs ministères. En faisant les choses différemment, nous réaliserons des économies importantes qui se traduiront par une amélioration des services offerts à la population ».

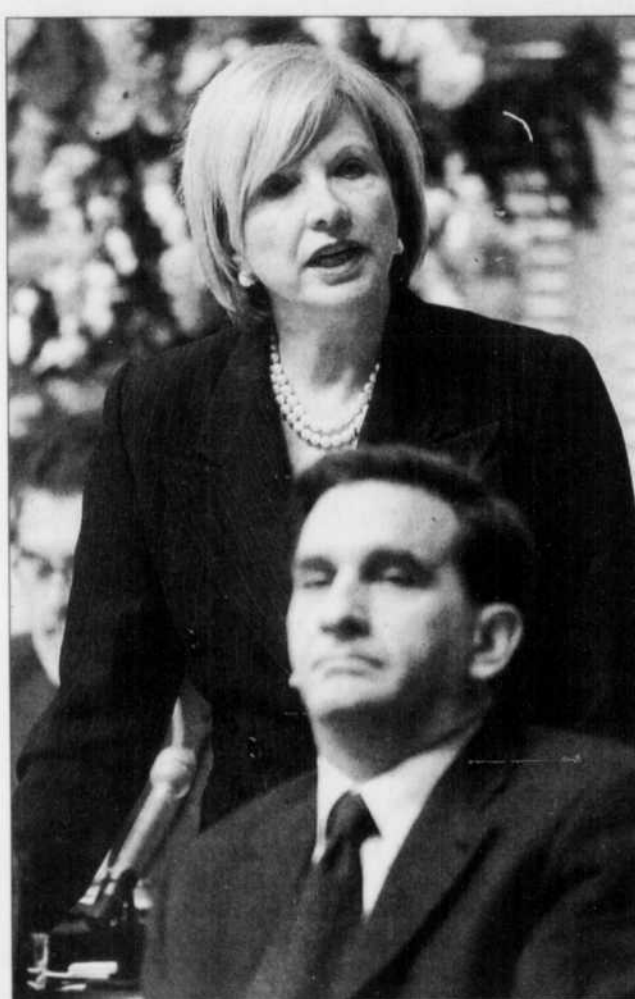
## FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au cours des dernières années, l'endettement du gouvernement découlant du financement des investissements publics en immobilisations a augmenté de façon importante.

Ces investissements devraient atteindre 5,4 milliards \$. De 1999-2000 à 2003-2004, ils ont progressé à un taux annuel moyen de près de 20 %, soit plus de deux fois le taux de croissance des dépenses de programmes au cours de cette période.

Monique Jérôme-Forget parle d'une « croissance insoutenable » et annonce que le gouvernement limitera, en 2004-2005, ses investissements en immobilisations en donnant la priorité au parachèvement des projets déjà entrepris dans les secteurs de la santé et des infrastructures routières.

L'accent sera mis sur la réalisation de projets en partenariat avec le secteur privé. « Les ministères et organismes devront privilégier l'option du partenariat d'affaires public-privé pour alléger la part du gouvernement dans le financement des investissements et ainsi contribuer à limiter notre endettement ». G.L.



« Notre défi sera de réduire progressivement le niveau global de l'effectif tout en assurant le renouvellement de la main-d'œuvre et sa représentativité », a lancé la présidente du Conseil du trésor.

## Il faudra freiner la croissance de la fonction publique, prévient Monique Jérôme-Forget

La croissance de l'effectif de la fonction publique fait tiquer la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. « Le contrôle des dépenses publiques implique que la croissance trop rapide des effectifs soit freinée ».

En l'espace de six ans, la hausse de l'effectif des ministères et organismes a fait un bond de 20 %. De 63 700 en 1997-1998, le nombre d'équivalents à temps complet (ETC) a grimpé à 75 800.

Le phénomène s'explique essentiellement par le rapatriement de fonctionnaires fédéraux à la suite de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail, par l'intégration de policiers municipaux dans la foulée de la réorganisation des services policiers, par l'ajout de personnel dans les centres de détention ou pour lutter contre l'évasion fiscale et par l'embauche de contrôleurs routiers.

En même temps que l'effectif croît, la fonction publique fait face aux départs de ses employés à un rythme de 2000 par année. « Notre défi sera de réduire progressivement le niveau global de l'effectif tout en assurant le renouvellement de la main-d'œuvre et sa représentativité ».

Au cours des prochaines semaines, Monique Jérôme-Forget va rendre public un plan d'action gouvernementale 2004-2007 en matière de dépenses publiques.

Préparé à partir des premiers résultats des travaux de modernisation, ce plan donnera suite aux orientations stratégiques du programme d'action *Briller parmi les meilleurs* en matière de gestion des dépenses publiques. Il s'articulera autour de quatre grands objectifs : une meilleure gestion des ressources humaines, une réévaluation des structures, une révision des programmes et une amélioration des façons de faire.

M<sup>me</sup> Jérôme-Forget a déclaré qu'elle allait accorder à une « très haute priorité » au dossier de la gestion de la main-d'œuvre et des ressources humaines.

Elle devrait annoncer également les modalités qui régiront l'embauche de nouveaux employés et déterminer si tous les employés qui partiront à la retraite seront remplacés. G.L.

## Un FIER de 300 millions \$

Québec donne aux régions un fonds spécial d'intervention

PIERRE COUTURE  
PCouture@lesoleil.com

■ Pour refaire le pont avec les régions, le gouvernement Charest met sur pied un fonds spécial d'intervention économique de 300 millions \$.

« On est prêt à s'engager », a lancé hier le ministre des Finances, Yves Séguin.

Le Fonds d'intervention économique et régional (FIER) soutiendra le démarrage et le développement d'entreprises régionales. Ce fonds sera financé en partenariat avec le Fonds de solidarité de la FTQ, le Fonds de la CSN et Desjardins.

Une mesure aussitôt applaudie par le grand patron du mouvement coopératif. « Nous entendons contribuer à notre juste part », a signalé Alban D'Amours.

« Mais il faudra surtout voir si ce nouveau partenariat public-privé traitera les régions équitablement », a prévenu le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Michel Belzil.

La FQM espère que Québec fera une distinction claire entre les régions dites plus « prospères » et celles plus « fragiles ».

Québec n'a toutefois pu expliquer hier de quelle façon les sommes seront réparties entre les différentes régions du Québec. Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, devrait fournir davantage de précisions sur le FIER au cours des prochaines semaines.

## RETOUR DES « IDÉES PÉQUISTES »

À cela, le ministre Séguin a aussi annoncé plusieurs mesures d'aide aux régions-ressources, dont le prolongement de la période d'admissibilité aux crédits d'impôt pour les activités de transformation.

La Gaspésie, durement éprouvée par l'échec de la relance de Papiers Gaspésias, aura droit à des mesures spécifiques. Le taux du crédit d'impôt pour la création d'emplois dans les régions maritimes passe de 30 % à 40 %.

Un nouveau crédit d'impôt de 40 % est aussi instauré sur les salaires versés dans les secteurs de la mariculture et des biotechnologies marines.

Certaines activités de fabrication d'équipements spécialisés sont aussi réintroduites, ce qui devrait donner un solide coup de pouce aux efforts du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour développer la Vallée de l'aluminium.

Le gouvernement veut aussi favoriser le retour des jeunes en région en doublant le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail. L'aide pourrait atteindre 375 \$ par semaine.

Aboli lors du premier budget libéral, le remboursement d'impôt maximal de 8000 \$ — instauré par Pauline Marois — pour un nouveau diplômé qui occuperait un emploi admissible dans une région-ressource est réintroduit afin d'inciter les jeunes à « retourner » en région.

« C'est ce que l'on peut appeler un budget de réconciliation avec les régions, a pour sa part commenté le chef de l'ADQ, Mario Dumont. Incapable de développer leur propre politique régionale, les libéraux sont aujourd'hui obligés de piger dans les idées péquistes. »

## PÉREQUATION

### Québec veut 16 G\$ en cinq ans

■ Le ministre des Finances, Yves Séguin, calcule que le gouvernement fédéral devrait verser 15 773 milliards \$ au Québec d'ici 2008-2009, soit 14 milliards \$ de plus que ce que lui offre Ottawa. Profitant du dépôt de son budget hier, M. Séguin a présenté l'ampleur du fossé séparant les deux gouvernements sur la question des transferts fédéraux, principalement sur le calcul de la péréquation. Particulièrement généreuse, la formule proposée par le Québec se traduirait par une augmentation de plus de 3000 \$ par habitant pour les provinces bénéficiaires. Pour le budget qu'il a présenté hier, M. Séguin aurait pu compter sur une enveloppe légèrement inférieure à 3 milliards \$ et supérieure à ce montant pour les quatre prochaines années. Selon la formule proposée par le fédéral au début du mois, le Québec devrait s'attendre à recevoir 1,7 milliard \$ d'ici 2008-2009, dont 70 millions \$ cette année. Renouvelable aux cinq ans, la formule de péréquation arrive officiellement à échéance aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, les discussions se poursuivaient toujours entre Ottawa et les provinces. M.M.



Le président du SFPQ, Michel Sawyer, croit qu'il y aura beaucoup plus de coupes que le gouvernement le prétend.

## BUDGET SÉGUIN



À partir du 31 décembre 2004, ceux qui désirent mettre sur la route un véhicule énergivore paieront plus cher leurs immatriculations.

## Les conducteurs de grosses cylindrées paieront plus

La nouvelle taxe servira à financer les infrastructures municipales

SIMON BOIVIN  
SBoivin@lesoleil.com

Les conducteurs de grosses cylindrées — quatre litres et plus — devront payer dès l'an prochain un nouveau tarif dont les recettes alimenteront une créature du budget Séguin : la Corporation de financement des infrastructures locales du Québec.

À partir du 31 décembre 2004, ceux qui désirent mettre sur la route un véhicule énergivore paieront plus cher leurs immatriculations. Chaque année, ce sera 30 \$ de plus pour un moteur de quatre litres, et 10 \$ s'ajoutent pour chacun des décilitres supplémentaires. En tout, Québec estime que 50 millions \$ par année seront récoltés grâce à ce nouveau tarif.

« En plus d'aider à financer des projets, cette mesure favorisera l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc automobile québécois et contribuera ainsi à réduire les émissions polluantes et les gaz à effet de serre », a affirmé, hier, le ministre des Finances, Yves Séguin. Les gens seront plus portés à acheter des voitures plus petites, croit-il.

Ce droit d'immatriculation additionnel touchera 10 % des véhicules qui constituent le parc automobile du Québec. Il a été décidé que les propriétaires de grosses cylindrées antérieures à 1995 n'auront pas à défrayer pour cette mesure, par souci pour les moins nantis. Les taxis, les ambulances, les dépanneuses et les souffeuses à neige ne sont pas non plus visés.

Les fonds qui seront ainsi amassés par le Trésor québécois seront investis dans la toute nouvelle Corporation de financement des infrastructures locales (CFILQ).

Il s'agit là de l'organisme que le gouvernement du Québec a décidé de mettre sur pied pour éviter que l'argent d'Ottawa n'aboutisse directement chez les municipalités. Encore au stade embryonnaire, la Corporation financera, à même les sommes du fédéral et du provincial, les projets d'infrastructures en matière d'approvisionnement en eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées, de voirie locale et de transport en commun.

D'après le ministre Yves Séguin, si Québec et Ottawa investissent ensem-

ble pour 300 millions \$ par année dans la Corporation, cela permettra la réalisation de quelque 10 milliards \$ en travaux d'ici 15 ans.

La présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Francine Ruest Jutras, se réjouit que le gouvernement reconnaisse les besoins des municipalités sur le plan des infrastructures. Elle trouve par contre que Québec est lent à mettre de l'argent sur la table. « À présent, il n'y a rien sur la table pour 2004, souligne-t-elle. Le premier 50 millions \$ de la taxe aux grosses cylindrées n'arrivera pas avant l'an prochain. »

Tout en laissant la chance au coureur, Jacques Jobin, conseiller à la Ville de Québec, entretient une certaine méfiance devant la création de cette Corporation. « Le gouvernement vient de se doter d'un mécanisme pour intercepter de l'argent d'Ottawa qui le verse aux villes, dit-il. C'est inquiétant. »

Conscient que le problème des infrastructures est criant, le ministre Séguin compte étudier d'autres pistes pour diversifier les sources de revenus des municipalités. Il compte convenir avec les représentants du monde municipal du contenu d'un « nouveau pacte » d'ici le printemps.

### MONTANTS DU DROIT D'IMMATRICULATION ADDITIONNEL

Les « véhicules de promenade » et les « habitations motorisées » seront visés

| Cylindrée (en litres) | Droit (en \$) |
|-----------------------|---------------|
| 4,0                   | 30            |
| 4,1                   | 40            |
| 4,2                   | 50            |
| 4,3                   | 60            |
| 4,4                   | 70            |
| 4,5                   | 80            |
| 4,6                   | 90            |
| 4,7                   | 100           |
| 4,8                   | 110           |
| 4,9                   | 120           |
| 5,0                   | 130           |
| 5,1                   | 140           |
| 5,2 +                 | 150           |

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

## Trois budgets sévères dans les provinces atlantiques

MONTREAL (PC) — Pendant que le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, dévoilait un budget somme toute relativement doux, trois de ses homologues de l'Atlantique se sont adonnés au même exercice, hier, laissant paraître les difficultés économiques qui frappent l'Est du pays.

Les ministres du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ont présenté des budgets durs qui résulteront en des milliers de mises à pied dans la fonction publique, alors que le trésorier de l'Île-du-Prince-Édouard s'est tourné vers les augmentations de taxes.

À Saint-Jean de Terre-Neuve, les dirigeants syndicaux étaient nombreux, hier, à vertement critiquer le premier ministre conservateur Danny Williams, dont le gouvernement a dit qu'il réduira ses dépenses en éliminant 4000 postes de fonctionnaires d'ici quatre ans.

Les syndicats ont soutenu que les mesures annoncées toucheront environ 13 % de la fonction publique provinciale. La pilule est difficile à avaler dans cette province qui a les plus hauts taux de chômage du pays.

Le choix des mots n'a pas refroidi la colère des dirigeants syndicaux qui ont demandé pourquoi le premier ministre leur a fait l'affront d'une telle annonce à la veille d'un possible sou-

lèvement syndical. Quelque 20 000 fonctionnaires terre-neuviens sont prêts à sortir en grève à minuit ce soir.

Au Nouveau-Brunswick, le ministre des Finances, Jeannot Volpé, a annoncé l'abolition de 750 postes dans la fonction publique. Fredericton anticipait ainsi économiser 84 millions \$ en salaires et en bénéfices sociaux.

Alors qu'il y a à peine quelques mois, le ministre prévoyait un déficit de plus de 300 millions \$ pour l'exercice, si rien n'était fait pour redresser la situation, il a présenté, mardi, un budget de 5,7 milliards \$ qui résultera en un surplus de 2,4 millions \$.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite province du pays, le trésorier, Mitch Murphy, avait averti au cours des dernières semaines que si le fédéral refusait de contribuer davantage au secteur de la santé, cela se traduirait par une diminution des services. Le ministre a plutôt opté pour des augmentations de taxes dans son budget qui prévoit pour 2004-2005 un déficit de 33,1 millions \$ sur des dépenses de 1,1 milliard \$. Ainsi, les insulaires verront la taxe sur l'essence augmenter de 0,03 \$ le litre, celle sur les cigarettes grimper de 5 \$ la cartouche et la taxe sur le capital des entreprises prendre 5 %. De plus, la taxe de vente provinciale s'appliquera à une activité très prisée dans l'île: le golf.

## Peu de changements pour la classe moyenne

LOUIS TANGUAY  
LTanguay@lesoleil.com

■ Pour les contribuables sans enfant de la classe moyenne, le budget Séguin d'hier n'apportera pas de changement monétaire significatif, même en 2005 quand entrera en vigueur la nouvelle formule d'indexation des tables et des crédits d'impôt.

Ce n'est qu'au début de 2006 que ces particuliers qui n'ont pas d'enfant à charge verront apparaître une nouveauté. Il s'agit d'un formulaire unique qui remplacera pour l'année d'imposition 2005, la déclaration de revenu générale et sa version simplifiée.

Le ministre des Finances Yves Séguin a annoncé hier que les deux régimes d'imposition entre lesquels les Québécois doivent choisir depuis 1998 seront unifiés, ce qui se traduira par une réduction d'impôt de moins de 50 \$ par individu.

Pour expliquer cette différence, rappelons que le régime simplifié actuel attribue un crédit de 2800 \$ pour remplacer les crédits pour les cotisations au Régime des rentes du Québec (RRQ = 1801 \$ au maximum) et à l'assurance-emploi (AE = 819 \$) et toute une série d'autres crédits et déductions associées par exemple aux cotisations syndicales ou professionnelles, ou aux frais de scolarité.

À compter de 2005 le montant forfaitaire de 2925 \$, qui sera par la suite indexé, remplacera seulement les cotisations à la RRQ, à l'AE et au fonds des services de santé.

Autrement dit, un travailleur qui gagne 25 000 \$ pourra toujours utiliser le montant forfaitaire en plus de son crédit de base. Il conservera quand même la valeur de ses cotisations syndicales et de ses frais de scolarité. S'il en a

pour 800 \$ au total, cela lui vaudra une réduction d'impôt de 160 \$ (20 %).

Le ministère des Finances calcule cependant que, en moyenne pour 2,5 millions de ménages, la mesure signifiera une baisse d'impôt de 87 \$ par année. Près de la moitié des ménages ainsi avantagés ont un revenu total inférieur à 50 000 \$.

Chez les 345 000 couples qui cumulent deux revenus totalisant entre 75 000 et 100 000 \$, l'économie moyenne est estimée à 103 \$ par année.

### INDEXATION

M. Séguin a par ailleurs sonné le glas hier de la pleine indexation au taux de l'indice des prix à la consom-

mation (IPC) des tables et des crédits d'impôt.

L'automne dernier, il avait fixé à 2 % la majoration des tranches de revenu imposable et les montants des différents crédits d'impôt pendant que le gouvernement fédéral, lui, maintenait une pleine indexation selon l'IPC, soit à 3,2 %.

Pour 2005 et les années à venir, les experts du ministère québécois des Finances ont identifié une mesure de l'inflation qui est moins influencée à la hausse puisqu'elle fait abstraction des hausses de prix des alcools et produits du tabac.

Si cet indice avait été appliqué à la période de référence habituelle, la hausse aurait été de 2,5 %, pour 2004.

### MILITAIRES

Le ministre a aussi annoncé que le Québec ajustera sa fiscalité pour accorder, comme son homologue fédéral l'a promis la semaine dernière, une exonération d'impôt aux militaires qui participent à des missions dangereuses à l'étranger.

### RÉDUCTION D'IMPÔT — 2005

| Revenu du ménage   | \$ PAR MÉNAGE |                      |                      |
|--------------------|---------------|----------------------|----------------------|
|                    | Familles      | Ménages sans enfants | Ensemble des ménages |
| 15 000 \$ ou moins | 1204          | 238                  | 517                  |
| 15 000 à 25 000    | 2139          | 66                   | 465                  |
| 25 000 à 50 000    | 1088          | 78                   | 323                  |
| 50 000 à 75 000    | 519           | 87                   | 239                  |
| 75 000 à 100 000   | 435           | 102                  | 248                  |
| Plus de 100 000    | 182           | 126                  | 153                  |
| Total              | 791           | 110                  | 325                  |

Note : Montants arrondis

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

## 40 millions de dollars de plus pour resserrer l'emprise du fisc

Les enquêteurs du ministère du Revenu du Québec auront 40 millions \$ de plus cette année et 50 millions \$ l'année suivante, avec mandat de resserrer leur emprise sur ceux qui ne paient pas leur juste part d'impôt pour des valeurs respectives de 150 et 250 millions \$.

Ce mandat a été qualifié de « vigoureux plan d'action pour contrer l'évasion fiscale » par le ministre des Fi-

nances, Yves Séguin, dans son budget déposé hier.

Au ministère des Finances, on estime généralement qu'il est possible de mettre au travail un nouveau spécialiste par tranches de budget de 100 à 125 000 \$. C'est donc de 350 à 400 milliers qui pourraient s'ajouter aux équipes du fisc.

L'objectif de bénéfice net pour le gou-

vernement s'élève donc à 110 millions \$ cette année et 200 millions \$ l'an prochain.

L'offensive doit porter sur les secteurs d'activité les plus à risque et est ciblée par secteurs industriels.

Les spécialistes accorderont une attention particulière aux individus qui ont un actif important par rapport aux revenus qu'ils déclarent à l'impôt. L.T.



Les indemnités visées sont celles reçues de la Commission de la santé et sécurité du travail (accidents de travail et maladies professionnelles), de la Société d'assurance automobile (accidents de la route), illustrée ci-dessus, et du programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

## Québec récupérera une partie des indemnités payées aux accidentés

Le gouvernement du Québec récupérera une partie des indemnités versées aux accidentés quand elles gonflent leur revenu disponible au-delà de ce qu'il serait si le bénéficiaire travaillait à temps plein.

Le budget Séguin introduit en ce domaine une formule complexe de calcul pour réduire « l'iniquité reliée à la réception de certaines indemnités de remplacement du revenu », dès l'année d'imposition 2004.

Les indemnités visées sont celles reçues de la Commission de la santé et sécurité du travail (accidents de travail et maladies professionnelles), de la Société d'assurance automobile (accidents de la route) et du programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Un graphique tiré des documents budgétaires illustre l'exemple d'un célibataire à qui son revenu de travail de 40 000 \$ par année procure un revenu net d'environ 28 200 \$.

### La mesure vise à réduire « l'iniquité reliée à la réception de certaines indemnités de remplacement du revenu »

Le traitement fiscal du montant reçu sous forme d'indemnité non imposable peut faire en sorte que le revenu disponible de la victime augmente graduellement pour atteindre l'équivalent d'un revenu

net annuel de 28 500 \$ au cours des huit premiers mois, avant de fléchir au niveau de 25 500 \$ au bout d'une année.

Le ministère des Finances craint par conséquent qu'une telle augmentation du revenu disponible « ne contribue pas à inciter les personnes indemnisées à réintégrer sans tarder le marché du travail ».

Les modifications apportées aux lois fiscales feront dorénavant en sorte que le travailleur indemnisé recevra un montant net revenant à la valeur de 28 200 \$ dès le quatrième mois. Son traitement baissera graduellement pour atteindre le niveau de 27 500 \$ au huitième mois et rejoindra le seuil de 25 500 \$ au 12<sup>e</sup> mois. L.T.



# Tout le monde veut que l'argent soit mis à la bonne place.

## Le budget 2004 ♣ 2005 passe à l'action

### Réduction des impôts

Réduction des impôts de un milliard de dollars:

- 550 millions de dollars pour le Soutien aux enfants.
- 240 millions de dollars pour la Prime au travail.
- 220 millions de dollars pour l'ensemble des contribuables par la simplification de notre régime fiscal.

### Santé

Soutenir la santé, c'est la priorité des Québécois et des Québécoises. Le budget y consacre 20,1 milliards de dollars, soit 1 milliard de plus que l'an dernier:

- Réduction des délais d'attente.
- Soutien aux équipes de lutte contre le cancer.
- Poursuite des efforts afin de désengorger les urgences.
- Mise en place de 50 nouveaux groupes de médecine de famille ou de cliniques médicales associées.
- Augmentation du nombre de personnes âgées bénéficiant de services à domicile.
- Amélioration des services aux jeunes en difficulté, aux femmes victimes de violence et aux personnes ayant un problème de santé mentale.

### Éducation et jeunesse

Investir dans l'éducation, c'est fondamental. Le budget y consacre 11,8 milliards de dollars, soit 309 millions de dollars de plus que l'an dernier:

- Mise en place de programmes d'aide aux devoirs.
- Instauration du programme *Écoles en forme et en santé*.
- Ajout de ressources pour assurer un dépistage précoce et un suivi des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- Mesures incitatives pour améliorer la réussite des étudiants du collégial.
- Introduction d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 8 000 dollars pour favoriser le retour des jeunes diplômés en région.

### Famille

La famille est le berceau et l'avenir de la société. Il faut lui donner les moyens de s'épanouir. Le budget lui accorde un traitement privilégié:

- Soutien aux enfants de 550 millions de dollars dont bénéficieront principalement les familles à faible et à moyen revenu.
- Abolition de la taxe de vente du Québec sur les couches, les biberons et les autres articles d'allaitement.
- Versement par anticipation du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant.
- Construction de 16 000 logements à loyer modique ou abordable.
- Versement d'une aide additionnelle pour des suppléments au loyer à plus de 5 000 ménages à faible revenu touchés par la pénurie du logement.
- Ajout de 39 millions de dollars pour le Programme d'adaptation de domicile au bénéfice des personnes handicapées.

### Emploi

Le budget contient des mesures concrètes pour protéger l'emploi et mettre le Québec au travail en procurant aux entreprises et aux travailleurs des moyens de soutenir leurs initiatives:

- Création de la Prime au travail qui valorisera les efforts de travail de plus de 500 000 personnes et familles à faible et à moyen revenu.
- Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail est doublé et pourra atteindre jusqu'à 375 dollars par semaine dans les régions ressources.
- Mise en place d'un nouveau programme d'appui aux investissements stratégiques de 75 millions de dollars.
- Exemption de la taxe sur le capital portée à un million de dollars. Désormais, 75 % des entreprises du Québec ne paieront plus de taxe sur le capital.
- Maintien des mesures fiscales relatives aux activités de recherche et de développement.
- Possibilité pour les artistes de se prévaloir d'une rente d'étalement de leurs revenus et pour les artistes interprètes de bénéficier de la déduction, pouvant atteindre 15 000 dollars, pour les revenus de droits d'auteur.
- Maintien et extension du crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle, aux émissions de variétés et aux magazines télévisés.

### Régions

Favoriser l'avenir des régions, c'est favoriser l'avenir du Québec. Le budget contient un ensemble de mesures pour appuyer leurs initiatives et les rendre plus prospères:

- Création du *Fonds d'intervention économique régional* (FIER) de 300 millions de dollars pour soutenir le démarrage et le développement d'entreprises.
- Bonification des crédits d'impôt pour les régions ressources:
  - Prolongation de trois ans de l'admissibilité aux crédits d'impôt pour la transformation des ressources.
  - Le taux de crédit d'impôt pour la création d'emplois en Gaspésie et dans certaines régions maritimes est augmenté à 40 %.
  - Reconstitution permanente du régime des actions accréditives pour l'industrie minière et bonification des taux de déduction qui pourront atteindre jusqu'à 150 % des montants investis.
- Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail est doublé et pourra atteindre jusqu'à 375 dollars par semaine dans les régions ressources.
- Possibilité pour les entreprises de réclamer 50 % des dépenses engagées auprès des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).
- Réforme du régime d'investissement coopératif et instauration d'un taux de déduction unique et majoré à 125 %.
- Création de la *Corporation de financement des infrastructures locales du Québec* pour faciliter la réalisation de travaux d'infrastructures, notamment dans les domaines du transport en commun, de la voirie locale et de la gestion des eaux.
- Introduction d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 8 000 dollars pour favoriser le retour des jeunes diplômés en région.

C'est votre budget. Consultez-le.  
[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

Québec

## BUDGET SÉGUIN

## PQ et ADQ dénoncent à l'unisson

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

■ Sans surprise, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec ont décrié du même ton le budget du ministre Yves Séguin. « Imposture et capitulation », a commenté le péquiste François Legault. Fin « de l'assainissement des finances publiques et gadget » fiscal, a lancé l'adéquiste Mario Dumont.

S'il est un point sur lequel les deux adversaires politiques se sont entendus, c'est sur les baisses d'impôt réservées aux contribuables. Elles brisent, disent-ils, la promesse électorale libérale de réduire d'un milliard \$ par an l'impôt des citoyens, ont-ils analysé.

Tous deux ont souligné que ce qui est accordé ne parvient même pas à combler ce que le gouvernement Charest a pris d'une autre main par

des hausses de tarifs décrétées, ces derniers mois, comme celle pour l'électricité. Selon les projections des deux politiciens, les familles comme les personnes âgées se retrouveront au net à donner plus à l'État que les baisses fiscales.

François Legault s'est moqué du fait que le PLQ s'était proclamé « le parti des régions » pendant l'élection. Le budget Séguin « coupe les vivres à la SGF (la Société générale de finance-

ment) et aux Innovatech (...) en espérant que le privé » prenne le relais.

Le député de Rousseau n'a pas manqué de souligner que le gouvernement libéral « a réintroduit certains crédits d'impôt (régionaux votés par le PQ) qu'il avait fait l'erreur d'abolir, en juin ». Les baisses de budgets qui frappent le ministère de l'Agriculture et celui de Ressources naturelles, Faune et Parcs lui font dire que « cela consacre l'abandon des régions ».

Son collègue péquiste Sylvain Simard est revenu sur les coupures qui ne feront « qu'accélérer le processus de réingénierie de l'État ». Certaines coupes trahissent une « insensibilité face à certaines priorités », telle la baisse de crédits de 10 % à l'Environnement. M. Simard s'est moqué que l'atteinte du déficit zéro passe, « chose choquante, par une astuce comptable qui consiste à liquider pour 800 millions \$ d'actif » gouvernemental.

François Legault a soutenu que le relèvement des crédits pour la Santé « se traduit au net par des coupures. Aucun service nouveau. Aucun rat-trapage ».

Il a fait allusion à la décision fédérale de réduire les transferts vers les provinces. « Cela confirme le fait que la stratégie de la main tendue n'a pas fonctionné. (...) C'est le budget de l'imposture et de la capitulation ».

Mario Dumont a lancé que le budget Séguin « est tellement peu conforme aux engagements » que même « Jean Charest en sera déçu ». Selon le chef de l'ADQ, « si le ministre s'est accolé le surnom de Robin des bois, il a accolé à son gouvernement celui de Pinocchio ».

Selon M. Dumont, « c'est l'abandon

du redressement des finances publiques. Les libéraux avaient juré de réduire la taille de l'État, a rappelé l'adéquiste. « Il n'y a aucun signe qu'il y aura moins d'organismes gouvernementaux. » Quant au déficit zéro, « cela ne veut plus rien dire. On vend des immeubles pour payer l'épicerie ».

Au chapitre de la fiscalité, l'abolition de la taxe sur les couches et les biberons ne constitue pour ce père d'une jeune famille « qu'un gadget de communication ».

Seul le programme de « prime au travail » trouve grâce à ses yeux. Encore que Mario Dumont réserve son jugement sur la formule de calcul qui lui semble bien compliquée. Le programme remplacé par cette « prime » l'était tellement qu'il décourageait les éventuels bénéficiaires de rédiger leur demande, a-t-il rappelé.

## ENVIRONNEMENT

## Loin de la plate-forme électorale

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
AChampagne@lesoleil.com

En coupant 14 millions \$ au budget du ministère de l'Environnement, les libéraux viennent de faire exactement le contraire de ce qu'annonçait leur plate-forme électorale, estiment les groupes environnementaux.

Le MENV voit son budget ramené de 180 M \$ à 166 M \$. Selon le calcul du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), l'argent dédié à l'environnement passe de 0,34 % des dépenses totales du gouvernement à 0,31 %.

« S'agit-il d'une bonne lecture des attentes croissantes des Québécoises et Québécois ? » se demande le président du RNCREQ, Guy Lessard.

Les groupes environnementaux éco-pont dans l'opération, alors que le parti de Jean Charest s'était engagé à maintenir leur financement. L'argent qui leur est réservé passe de 2,2 millions \$ à 720 000 \$. « Des économies de bout de chandelle », juge Alexandre Turgeon du CRE de la capitale nationale. « Le travail que les groupes font sur le terrain représente bien plus que l'économie réalisée. La société québécoise y perd beaucoup », estime-t-il. Sydney Ribaux, d'Équiterre, juge pour sa part que Québec sabre dans l'éducation populaire: « C'est un recul important. »

La plate-forme libérale, rappelle Jérôme Vaillancourt, de l'organisme Vivre en ville, établissait que la santé de la population et le développement économique du Québec sont intimement liés à la protection de l'environnement

et des écosystèmes. Or, il n'y a rien dans le budget pour la stratégie sur les changements climatiques, sur la mise en œuvre de la Politique de l'eau, ou sur le futur Plan vert.

Ce qui reste, par contre, c'est l'engagement de soutenir financièrement les organismes de bassin versant.

Pour Sydney Ribaux, 14 M \$ de coupure à l'Environnement, « c'est majeur dans un ministère qui est déjà sous-financé et qui a de la misère à appliquer ses propres règlements ».

## VOITURES ÉNERGIVORES

Les groupes environnementaux applaudissent l'introduction d'un droit sur les véhicules énergivores. Ce geste envoie le bon message, et est un premier pas en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc automobile, et de la réduction des gaz à effet de serre.

Les revenus de cette mesure serviront à garnir les coffres de la Corporation de financement des infrastructures locales. Cette nouvelle instance issue du budget d'hier canaliserait les fonds fédéraux et provinciaux pour les infrastructures. L'argent sera redistribué pour l'eau, le transport en commun, et la voirie locale.

Or, les groupes préféreraient s'assurer que l'argent va entièrement au transport en commun. « Il faudra garantir que ces 50 M \$ annuels n'iront pas financer des tuyaux ou de nouvelles autoroutes au moment où le financement du transport en commun est en crise au Québec », soutient Jérôme Vaillancourt.

## La culture épargnée

■ La culture a été essentiellement écartée des compressions budgétaires — mais Télé-Québec écope —, alors que les émissions de variétés et les magazines télévisés pourront même profiter de crédits d'impôt, indiquaient hier les documents budgétaires. Le budget des dépenses du ministère de la Culture et des Communications grimpera de 3,8 % pour l'année financière, passant de 512 millions \$ en 2003-2004 à 531 millions \$ en 2004-2005. Or, les milieux culturels évoquaient cette semaine une catastrophe appréhendée, voire même l'abolition possible de Télé-Québec. La société d'État voit son budget reculer à 57,6 millions \$, contre 62,5 millions \$ en 2003-2004. Le gouvernement Charest a aussi annoncé

une bonne nouvelle pour les artistes interprètes: une déduction pour droits d'auteurs pouvant atteindre 15 000 \$ sera maintenant disponible. Par ailleurs, le crédit d'impôt pour la production de films et d'émissions de télévision demeure intact, et sera même étendu à certaines émissions de variétés, comme l'émission *Flash* à TQS, à certains magazines télévisés quotidiens et à diverses émissions à thème. Cette mesure coûtera 10 millions \$ à l'État. Cependant, d'autres organismes sont perdants. Les crédits budgétaires déposés à l'Assemblée nationale montrent que le budget des Archives nationales sera réduit à 11,6 millions \$ en 2004-2005, comparé à 13,3 millions \$ l'année précédente. Le budget du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec recule aussi, mais légèrement, de 17,8 millions \$ à 17,4 millions \$. (PC)



Yves Séguin est chaleureusement applaudi par le premier ministre Jean Charest et la ministre Monique Gagnon-Tremblay.

## À l'aune des promesses libérales

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

Yves Séguin a déposé un budget qui soutient les grands principes contenus dans les promesses électorales de Jean Charest. Il ne faut cependant pas conclure au respect intégral des engagements formulés en campagne pour le scrutin d'avril 2003. Survol de ce qui a été dit et de ce qui est fait.

**Santé.** C'était « la première priorité », a martelé Jean Charest. Le ministre Séguin affirme avoir livré la marchandise en faisant de ce poste budgétaire celui qui bénéficie de la plus forte augmentation des crédits. Il n'y a cependant qu'un des deux milliards \$ promis en campagne à ce secteur.

Autre problème, cela couvre à peine la croissance naturelle des déboursés de ce mégaministère où s'engouffrent 42 % des dépenses de l'État. La marge de manœuvre, estimée par Yves Séguin, à 200 millions \$, apparaît mince pour tout ce que la plate-forme électorale promettait: augmentation des soins à domicile et du nombre de chirurgies, ouverture de salles d'opération, 100 millions \$ à terme pour les enfants malades et 30 M \$ pour les centres d'hébergement de femmes violentées.

La promesse d'augmenter le total de groupes de médecine familiale trouve un écho concret: il y en aura 50 de plus. L'exposé budgétaire est muet sur

des ajouts pour former davantage d'infirmières et de médecins.

**Impôts.** Yves Séguin affirme qu'il abaisse d'un milliard par an les impôts des contribuables. Son budget n'est pas à la hauteur de la promesse d'élections. Pour atteindre ce total, il inclut des mesures de soutien aux familles et un nouveau programme « prime au travail ». En soi, l'allègement du régime fiscal pour l'ensemble des citoyens représente 220 millions \$. L'évaluation est sur un an, pour une mesure qui ne sera en vigueur que pour les trois derniers mois de 2004-2005.

**L'État.** Les engagements sur la réduction de la taille de l'État sont en quelque sorte à moitié remplis. Le gouvernement continuera de supporter le même nombre de ministères et d'organismes, contrairement au credo libéral préconisant une réduction à ce chapitre.

Mais, le budget supporte les prétentions électorales de geler l'embauche de fonctionnaires et de s'attaquer aux dépenses des ministères. Treize d'entre eux se voient couper les vivres. Sur les six qui ont droit à une hausse de dépenses, il y a la Santé et l'Éducation.

**Éducation.** Dans ce cas, le budget a peu à voir avec le fait que des engagements ne se réaliseront pas. Les garderies à 5 \$ ne sont plus depuis quelques mois, l'allongement du temps d'enseignement au primaire et secon-

daire a été reporté à plus tard, le financement des universités est lié aux débats en commission parlementaire. Par contre, l'ajout de personnel de soutien aux élèves en difficultés, quoique modeste, remplit la promesse qui s'étale sur 15 ans. Et l'aide à la dernière école d'un village se retrouvait sur la plate-forme électorale aussi.

**Régions.** Le dossier des régions est un des secteurs qui rejoignent ce qu'évoquaient les libéraux qui tentaient de prendre le pouvoir. Des mesures fiscales sont au rendez-vous, dont un fonds d'intervention régional de 300 millions \$. La Gaspésie a droit à une bonification du crédit d'impôt pour la création d'emplois tandis que l'Abitibi profitera d'un élargissement du régime d'actions accréditées. Et des crédits d'impôt spécifiques au retour ou maintien en régions sont adoptés.

**PME.** Peu est réservé aux PME. Le budget Séguin fait un — petit — pas vers l'abolition de la taxe sur le capital. Trois PME sur quatre n'auront plus à en payer. Auparavant, 70 % en étaient exemptés.

**Pauvreté.** Le plan de lutte à la pauvreté n'a pas droit à une sanction claire dans ce budget. Il sera doté de 2,5 milliards \$ sur cinq ans. Pour parvenir au compte, il englobe logements sociaux, prime au travail pour bas salaires, allocations familiales et des mesures, pour 190 M \$, à préciser.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier des Sports

**Patrick Roy**  
au Temple de la renommée de la LHJMQ



Patrick Roy, Patrick Émond, Jacques Cloutier et Gaston Drapeau. Tous quatre ont laissé leur marque dans la Ligue de hockey junior et dans la Ville de Québec et seront intronisés aujourd'hui au Temple de la renommée. À lire aussi la distribution des récompenses annuelles de la LHJMQ qui mettra en vedette Sydney Crosby de l'Océanic de Rimouski.

# Steve-O sous haute surveillance

CLAUDE VAILLANCOURT  
CVaillancourt@lesoleil.com

Quelque 1600 jeunes adultes se sont

entassés, hier soir, au Dagobert pour assister au show d'automutilation de Steve-O et de sa bande de sbires.

Le spectacle, au summum du mauvais

goût, a débuté un peu après 23h30 alors que le groupe s'est finalement présenté sur scène sous un déluge de bière, Steve-O ouvrant la marche en s'écrasant des canettes de bière sur le front.

Dans l'attente du spectacle, une jeune fille avait été blessée par une bouteille de bière et la police de Québec avait procédé à l'arrestation d'un individu à l'extérieur du club de la Grande Alliée. Les adeptes de ce type de spectacle avaient commencé à envahir le Dag aux alentours de 18h30, certains en état d'ébriété et ne se gênant pas pour vomir avant de franchir les portes.

le spectacle à l'œil après avoir averti les responsables du Dag qu'aucune scène de nudité ne devrait être tolérée. Steve-O est reconnu pour ne pas hésiter à s'agrafer le scrotum aux cuisses ou à se brocher des g-strings sur le corps. Les fans de *Jackass* ont attendu patiemment le début du spectacle dans une atmosphère de fête. Au moment de mettre sous presse, le show progressait lentement, les services ambulanciers étant prêts à intervenir avec un véhicule garé à l'entrée de la porte.

« J'aime le Canada mais le gouvernement canadien ne m'aime pas » a fait valoir Steve-O au début de son show.

# Une «claque du revers de la main» au bébé

**Simon Hallé est aussi  
accusé d'avoir eu des  
relations sexuelles  
avec une fillette  
de 11 ans**

RICHARD HÉNAULT  
*Henault@lesoleil.com*

Interrogé par les enquêteurs, une semaine après la mort de son bébé, Simon Hallé a déclaré lui avoir donné une « claque du revers de la main ». Le poupon de 22 jours ne voulait pas prendre son boire, ce matin-là, et le père était fatigué, suivant son récit...

C'est ce qu'a indiqué hier l'enquêteur Doris Pagé à l'occasion de l'enquête sur mise en liberté provisoire du père de 26 ans accusé d'homicide involontaire. Son avocat, M<sup>re</sup> Pierre Desruisseaux, a toutefois interrompu l'enquête pour demander qu'Hallé subisse un examen psychiatrique de cinq jours.

D'entrée de jeu, la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Nadine Dubois, avait pour sa part mis Hallé en accusation pour une autre affaire. Selon la dénonciation, l'individu est accusé d'avoir eu cinq ou six relations sexuelles en trois mois avec une fillette de 11 ans.

À l'époque, en 1998, Hallé était quant à lui âgé de 20 ou 21 ans. Lui et sa plaignante se connaissaient par l'entremise d'amis. Il a été arrêté l'automne dernier et il ne devait comparaître que demain. Au moment des infractions alléguées, Hallé était suicidaire, suivant ses explications. Si quelqu'un lui marchait sur les pieds, « la mèche allumait toute seule », a-t-il déclaré aux policiers.

Quant au petit Zacharie, décédé le 10 mars dans le logement de ses parents, à Beauport, l'autopsie a révélé un hématome dans la boîte crânienne. Une pédiatre spécialisée en neurologie a vite conclu au syndrome du bébé secoué ou à un impact fort à la tête. Il fallait nécessairement qu'il y ait eu de la violence. La veille du drame, les parents avaient amené le poupon à une clinique parce qu'il pleurait constamment. Le médecin qui l'a examiné n'a rien observé d'anormal.

Outre les parents et un autre bébé de 22 mois, un second couple vivait dans l'appartement de Beauport. Selon des voisins interrogés par la police, la drogue circulait à cet endroit, où régnait un désordre à la limite de l'insalubrité.

## SOUS ÉCOUTE

Entre le 17 et le 24 mars, les lignes téléphoniques de la résidence ont été placées sous écoute. Dans pas moins de 25 conversations sur les 650 interceptées, il était question de drogue et de pilules. Dans une autre, on mentionne que la mère du bébé décédé aurait été victime de violence et, dans une dernière, Hallé menace de « piquer » une intervenante de la DPJ, a énuméré l'enquêteur de la sûreté municipale de Québec.

C'est lors de l'interrogatoire des deux couples que le chat est sorti du sac. L'autre dame a relaté que le matin du drame, le petit Zacharie pleurait. « Arrête de brailler, ça sera pas long », a crié son père, puis, d'indiquer la dame, elle a entendu le bruit d'une giflle, après quoi le poupon a cessé de pleurer.

Confronté à cette déclaration par les policiers, Hallé « a pété les plombs », a indiqué l'enquêteur Pagé. Il a renversé la table avant de passer aux aveux.

Après avoir giflé le bébé, l'individu indique l'avoir remis au lit avec sa succe et le silence s'est fait. Lorsque les patrouilleurs sont arrivés au logement, le petit Zacharie avait du sang dans la bouche et dans les narines.

Le juge André Bilodeau ayant accepté d'envoyer Hallé subir un examen psychiatrique, celui-ci ne reviendra en cour que le 15 avril.

# Peine de Robert Gillet

■ C'est le vendredi 7 mai en après-midi qu'on procédera à la détermination de la peine de Robert Gillet, au palais de justice de Montréal. C'est ce qu'a décidé hier le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure. L'animateur de radio de 58 ans a été reconnu coupable la semaine dernière d'avoir obtenu les services sexuels d'une adolescente moyennant rétribution. Pour procéder à la détermination de la peine, il faudra ajourner le procès devant jury de Jean-François Guay, un autre présumé client du réseau de prostitution juvénile. Son procès doit en effet débiter le 4 mai. R.H.

# FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

[www.fabricville.com](http://www.fabricville.com)

## TOUS TISSUS MODE PRINTEMPS ET ÉTÉ

**25% DE  
RABAIS**

Tissu disponible chez Fabricville

- Lin brodé
- Seersucker brodé
- Coton brodé à motif « brûlés »

Cout. jusqu'à 15,99€

**33% DE  
RABAIS**

Tissu disponible chez Fabricville

- Unies et imprimées
- Charmeuse satinée
- Poly/gauze

Cout. jusqu'à 11,99€

**59% DE  
RABAIS**

- Broderie anglaise mode sans se inspirer
- Imprimés plissés

Cout. jusqu'à 6,99€

**49% DE  
RABAIS**

- Tissu à costume régulier ou extensible
- Tissu cordé « Boston »

Cout. jusqu'à 14,99€

**69% et 99% DE  
RABAIS**

- Jacquard Cloque
- Brocat chinois

Cout. jusqu'à 19,99€

**40% DE  
RABAIS**

Chenille de coton en couleurs pastel

Cout. 21,99€

**139% DE  
RABAIS**

Pour vos projets de PÂQUES

Carreaux de feutre

**39% DE  
RABAIS**

Filet de nylon

**99% DE  
RABAIS**

Tulle

**139% DE  
RABAIS**

- Imprimés de Pâques
- Imprimés « Martina »
- Imprimés laqués « Julia »

Cout. jusqu'à 6,99€

**50% DE  
RABAIS**

Le symbole "Maison chez pour membres" indique les prix membres. **EXCLUSIF** Les exemples sont membres. Tous disponibles en magasin. Sous réserve de disponibilités non vendues pour les commandes de domicile. Les images peuvent varier de la marchandise réelle. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

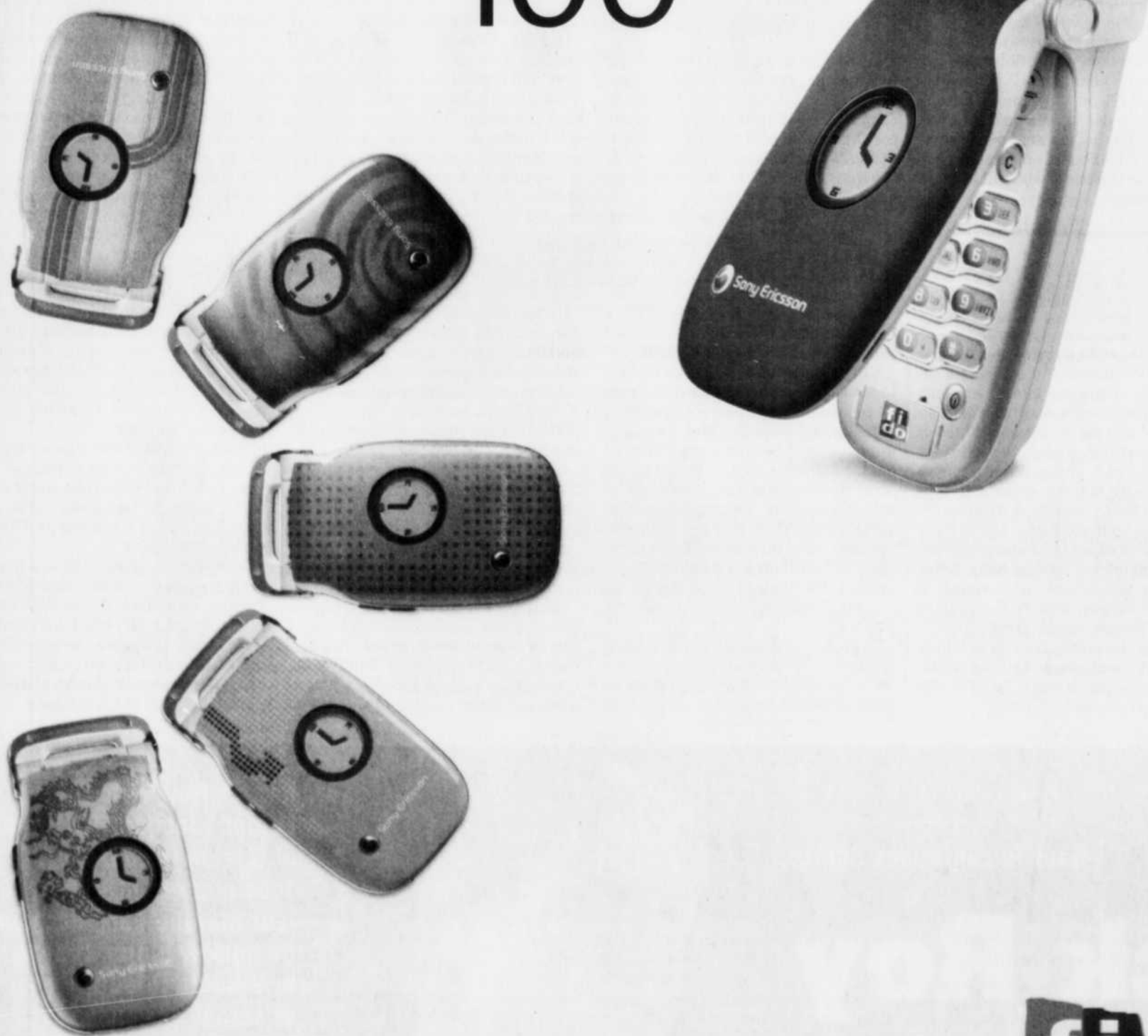


*Le spectacle, au summum du mauvais goût, a débuté un peu après 23h 30 quand Steve-O et sa bande sont arrivés sur scène sous un déluge de bière.*

# Seulement chez Fido

# Sony Ericsson Z200

100\$



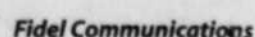
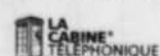
Achetez sur **fido.ca** ou en composant le **1 888 481-FIDO**.

Valable avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec l'Entente Fido. Des frais de résiliation hâtive s'appliqueront si vous mettez fin à l'Entente Fido avant son expiration, après un délai de 15 jours suivant l'acquisition de l'appareil. Les couvercles de couleur sont vendus séparément. Détails en magasin.

**LES MAGASINS**

- Place Fleur de Lys (en face du Sears)
- Place Laurier, 2<sup>e</sup> étage
- Galeries de la Capitale, 2<sup>e</sup> étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec.



# L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SES PARTENAIRES METTENT EN LUMIÈRE LES LAURÉATS DES MÉRITES DU FRANÇAIS 2004



« En français, naturellement! » : c'est sur ce thème rafraîchissant que s'est déroulée cette année, du 5 au 22 mars, la Francofête, célébration du français et de la francophonie. À l'affiche : une panoplie d'activités dans toutes les régions du Québec, présentées avec grâce par Marie-Michèle Desrosiers, porte-parole de la Francofête. Au nombre des festivités, deux galas, au cours desquels l'Office québécois de la langue française a récompensé les efforts marquants d'entreprises, d'organismes ou de personnes en matière de promotion et d'usage du français.

Félicitations à tous les gagnants et gagnantes des Mérites du français!

Le 11 mars 2004

## Le gala des Mérites du français dans les technologies de l'information

Par ces Mérites, l'Office québécois de la langue française célèbre la conquête du cyberspace par les francophones, et la vitalité du français dans les applications logicielles, les produits multimédias interactifs ainsi que dans les articles ou les médias traitant des nouvelles technologies. Réalité confirmée par la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, qui a déclaré : « Les concepteurs québécois

doivent continuer de développer leur savoir-faire dans la production d'outils informatiques en français et ainsi exercer un rôle sur le plan international. » Les prix, offerts à ceux et celles qui sont passés de l'ombre à la lumière, ont été remis par M. Guy Dumas, sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique, M<sup>me</sup> Nicole René, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française, ainsi que par les représentants des partenaires de l'Office, soit la Fédération de l'informatique du Québec (FIQ), l'Alliance numériQC, le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO) et le Réseau inter logiQ.

### MÉRITES



**Site Internet - Grande organisation**  
**Compagnie d'assurance Standard Life**  
pour le site *Salon VIP - Illustrateur de revenu de retraite*

M. Guy Dumas, M<sup>me</sup> Nicole René, M. Michel Gagné, premier conseiller à l'optimisation des pratiques commerciales, M. Pierre Lelièvre, premier directeur de projet, M<sup>me</sup> Lucie Payette, vice-présidente, Informatique et technologies, et M<sup>me</sup> Chantal Racicot, directrice, Développement de produits de retraite collectifs



**Site Internet - Petite et moyenne organisation**  
**Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine**  
pour le site *Espace Alpha*

M<sup>me</sup> Maryse Rivard, responsable des communications, M<sup>me</sup> Rosalie Ndejuru, directrice, et M<sup>me</sup> Sharon Hackett, agente de développement Internet



**Application logicielle**  
**Callio Technologies**  
pour le logiciel *Callio Secura 17799*

M. Guy Dumas, M. René Saint-Germain, président de Callio Technologies, et M<sup>me</sup> Nicole René



**Multimédia interactif**  
**NWC-EducExpert**  
pour le *Cours en ligne de sensibilisation au terrorisme*

M. Paul-Émile Barbeau, président de NWC-EducExpert, et M. Stéphane Cadorette, rédacteur



**Article, reportage ou média sur les technologies de l'information**  
**Médias Transcontinental**  
pour le magazine *Direction informatique*

M. Guy Dumas, M. Patrice-Guy Martin, rédacteur en chef de Direction informatique, et M<sup>me</sup> Nicole René

### MENTIONS SPÉCIALES

**Site Internet - Grande organisation**

**Archambault.ca** pour le site de téléchargement de fichiers musicaux *archambaultzik.ca*

**Site Internet - Petite et moyenne organisation**

**Centre collégial de développement de matériel didactique**  
pour le site *Ne donnez plus votre langue au chat!*

**Application logicielle**

**Bell Canada**  
pour le *Système de reconnaissance vocale Émilie*

**Multimédia interactif**

**Musilab, centre collégial de transfert de technologie en musique et en son**  
pour la réalisation *Un monde d'objets parlants*

Le 22 mars 2004

## Le gala des Mérites du français au travail, dans le commerce et pour la francisation des nouveaux arrivants

Par ces Mérites, l'Office québécois de la langue française reconnaît les efforts de ceux et celles qui font rayonner le français dans leur milieu. Le prix Camille-Laurin

est décerné à une personne qui, par son engagement, contribue à la promotion du français dans sa sphère d'activité. Les prix ont été remis par M<sup>me</sup> Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, et M<sup>me</sup> Nicole René, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française.

### LANGUE DU TRAVAIL



**MÉRITE**  
**Interquisa Canada S.E.C.**  
M. Martin Bergeron, conseiller en francisation, OQLF, M<sup>me</sup> France Lapiere, adjointe à la production, M<sup>me</sup> Louise Gauthier, présidente du comité de francisation, M<sup>me</sup> Nathalie Fradette, magasinier, et M<sup>me</sup> Lina Lachapelle, directrice environnement, qualité et sécurité



**MÉRITE**  
**Union des employés et employées de service - section locale 800**  
M<sup>me</sup> Louise Mercier, coordonnatrice, M. Raymond Larcher, président, M. Boris Cisternas, membre du comité de francisation, et M. Joao Ferreira, représentant syndical

**MENTION** • Sun Microsystems du Canada

### LANGUE DU COMMERCE ET DES AFFAIRES



**MÉRITE**  
**Coopérative Mountain Equipment**  
M<sup>me</sup> Louise Arbiq, directrice du marketing français, et M. Marc Blais, directeur des communications françaises

**MENTION** • Patterson Dentaire Canada inc.

### PRIX CAMILLE-LAURIN



**Prix Camille-Laurin**  
**M<sup>me</sup> Marie-Éva de Villers**  
M<sup>me</sup> Nicole René, M<sup>me</sup> Marie-Éva de Villers, et M<sup>me</sup> la ministre Line Beauchamp

### COMITÉ DE FRANCISATION



**MÉRITE**  
**Zinc électrolytique du Canada limitée**  
M. Marc Boulais, mécanicien d'entretien, M<sup>me</sup> Lucy Rousseau, préposée au planage, M. Jean-Paul Boily, coordonnateur gestion invalidité, M. Benoît Chassé, directeur des ressources humaines, et M. André Michaud, conseiller en francisation, OQLF



**MENTION SPÉCIALE**  
**Garaga inc**  
M. Pierre Sourdit, conseiller en francisation, OQLF, M<sup>me</sup> Christine Morency, traductrice, M. Jean Nobert, infographie et marketing, et M. Daniel Jalbert, graphiste et correcteur

### FRANCISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



**MÉRITE DU MRCI**  
**Maison internationale de la Rive-Sud**  
M. Nouredine Belhocine, directeur général, M<sup>me</sup> la ministre Michelle Courchesne, M<sup>me</sup> Roshana Fazel, coordonnatrice secteur francisation, et M<sup>me</sup> Colette Larose, présidente du conseil d'administration



**Collège Montmorency**  
M. Gilles Charest, directeur des services de la formation continue, M<sup>me</sup> la ministre Michelle Courchesne, M<sup>me</sup> Lina Benedetto, responsable du programme de francisation, et M<sup>me</sup> Nicole Dupré, agente de bureau



**Hôtel DELTA-MONTRÉAL**  
M. Richard Bouchet, directeur général de l'hôtel, M. Sébastien Meunier, directeur des ressources humaines, M<sup>me</sup> la ministre Michelle Courchesne, et M. Roméo Anthony, président du Syndicat des TCA du Delta-Montréal

### PRIX POUR LA PROMOTION D'UNE LANGUE DE QUALITÉ



**Dans les entreprises et l'Administration :**  
**La Capitale groupe financier inc. (secteur vie)**  
M<sup>me</sup> Johanne Dubé, conseillère en francisation, OQLF, M<sup>me</sup> Andrée Plante, conseillère en communications et en relations publiques, Mme Josée Talbot, avocate et présidente des comités de francisation, M<sup>me</sup> Judith Savoie, conseillère en communication graphique, et M<sup>me</sup> Nathalie Caron, technicienne en administration

**Ministère du Revenu**  
M. Roger Castonguay, chef du Service des formulaires, M<sup>me</sup> Claire Savard, chef de la Division de la linguistique, M<sup>me</sup> Micheline Cayer, conseillère en rédaction, et M. Armand Bélanger, conseiller en francisation, OQLF



**Dans l'enseignement collégial et universitaire :**  
**Centre de communication écrite - Université de Montréal**  
M. Bernard Motulsky, directeur des communications et du recrutement, et M<sup>me</sup> Lorraine Camerlain, directrice du Centre de communication écrite



**Dans les médias et les communications :**  
**Ex æquo Info Duval**  
M. Gérald Paquette, chef du service des communications, OQLF, M<sup>me</sup> Brigitte Duval, fille de M. Jacques Duval, et M. Robert Charles Longpré, directeur de l'information Info 690.



**Site linguistique (intranet) - Société Radio-Canada**  
M. Jean-Claude Labrecque, rédacteur en chef, Affaires publiques radio, et M<sup>me</sup> Noëlle Guillon, conseillère en communication, OQLF



**Site linguistique (intranet) - Société Radio-Canada**  
M. Jean-Claude Labrecque, rédacteur en chef, Affaires publiques radio, et M<sup>me</sup> Noëlle Guillon, conseillère en communication, OQLF

Hydro Québec

Office québécois de la langue française

Québec

• Secrétariat à la politique linguistique  
• Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration  
• Ministère de la Culture et des Communications

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

## RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

### MATÉRIELS MÉDICAUX

# Sheila Fraser déploire le manque de surveillance

ISABELLE RODRIGUE  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Les matériels médicaux utilisés couramment dans les hôpitaux canadiens ne font pas l'objet de surveillance, ce qui augmente les risques, à la fois pour les malades, mais également pour le gouvernement qui s'expose à des poursuites judiciaires, souligne la vérificatrice générale, Sheila Fraser, dans un rapport déposé hier.

En vertu des lois et règlements, Santé Canada est responsable d'analyser tout nouveau matériel médical proposé par une entreprise et de lui accorder ou non la permission de l'offrir sur le marché canadien. Or, une fois cette homologation accordée, Santé Canada n'a pas mis en place les mesures pour surveiller le produit en question afin de limiter les conséquences néfastes que pourraient avoir certains d'entre eux.

«Le programme des matériels médicaux ne peut bien protéger les Canadiens contre certains risques, même si le ministère s'était engagé, il y a 10 ans, à apporter les modifications nécessaires», note M<sup>me</sup> Fraser dans son rapport.

Ces matériels médicaux sont incontournables dans la médecine du XXI<sup>e</sup> siècle. Par exemple, les professionnels des maladies cardiaques peuvent en utiliser plus de 400 différents dans le cas d'un patient ayant besoin d'un stimulateur cardiaque. Les matériels médicaux sont également présents dans les examens de

routine et les tests diagnostiques. On évalue qu'ils représentent une dépense annuelle d'environ 5 milliards \$ au Canada.

#### PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS

Malgré leur importance, ils ne font pas l'objet d'une surveillance, au cours des années, après leur mise en marché. En recueillant des informations provenant de l'ensemble de la population, Santé Canada disposerait de renseignements plus vastes que ceux découlant des essais expérimentaux.

«Faut-il instaurer ce type de programme (de surveillance), Santé Canada met en péril sa capacité de protéger la santé des Canadiens et d'assurer leur sécurité, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des risques, tant en matière de santé que de responsabilité», écrit la vérificatrice.

Elle note qu'un tel programme pourrait permettre au gouvernement de noter les problèmes reliés à un produit en particulier, ce qui lui permettrait d'agir en conséquence.

L'expérience des dernières années a notamment démontré qu'Ottawa s'expose à des poursuites. Santé Canada fait d'ailleurs face à des recours collectifs relatifs à des implants mammaires et maxillaires, note le rapport.

M<sup>me</sup> Fraser s'inquiète aussi de la tendance à réutiliser les matériels médicaux à usage unique. Une étude récente démontrait que 37 % des hôpitaux réutilisent ce type d'équipement, par souci d'économies.

Bien qu'elle admette que le problème relève autant des provinces, du fédéral, que des ordres professionnels, la vérificatrice estime qu'Ottawa se doit, «en tant qu'organisme de réglementation», de prendre les mesures qui s'imposent pour limiter les risques.



Sheila Fraser, en conférence de presse, hier

## Les risques potentiels des plantes biologiquement modifiées mal évalués

OTTAWA (PC) — Des contrôles plus stricts sont nécessaires pour contenir les plantes dérivées de la biotechnologie, susceptibles de contaminer les cultures traditionnelles, ce qui aurait des résultats désastreux, affirme la vérificatrice générale.

Sheila Fraser a qualifié hier son rapport de «signal d'alerte avancée» à l'intention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. D'importants aspects des processus réglementaires de l'agence doivent être renforcés, a-t-elle déclaré en présentant son rapport.

«La nouvelle génération de végétaux à caractères nouveaux pourrait poser des risques plus complexes pour l'environnement. Il est donc important que l'agence donne suite à nos recommandations, pour se préparer à faire face à ces défis.»

M<sup>me</sup> Fraser a souligné qu'elle n'a aucune preuve que des plantes non approuvées circulent au Canada. «Mais nos constats indiquent qu'il y a un risque que cela soit le cas.»

Les végétaux à caractères nouveaux ont été modifiés génétiquement ou par irradiation. Près du tiers du soja et du maïs cultivés au Québec et en Ontario en 2002 étaient des variétés qu'on a modifiées, dans plusieurs cas, pour les rendre plus résistantes aux herbicides.

De telles plantes ne peuvent être libérées légalement dans l'environnement, à moins d'une autorisation de l'agence d'inspection des aliments.

Une demande doit être soumise pour une culture en conditions confinées — habituellement à titre expérimental — ou pour une dissémination en milieu non confiné, pour que les plantes puissent être vendues à grande échelle.

Le Bureau de la biosécurité végétale, qui relève de l'agence, a autorisé 5862 essais de recherche au champ en conditions confinées entre 1988 et 2003, et formulé 41 lettres autorisant la dissémination en milieu non confiné de plantes modifiées de 1995 à 2003.

Par ailleurs, environ 6000 permis d'importation de nouvelles plantes sont délivrés chaque année, pour différentes variétés et des produits dérivés, dont la valeur se chiffrait à environ 10 milliards \$ en 2002-03.

À ce sujet, la vérificatrice conclut que les directives concernant l'importation pourraient être plus claires, ce qu'admet l'agence d'inspection, qui dit avoir l'intention d'apporter des améliorations, qu'elle soumettra à M<sup>me</sup> Fraser d'ici un an.

M<sup>me</sup> Fraser a aussi pressé l'agence de se doter de méthodes plus systématiques d'identification des risques environnementaux posés par des plantes ornementales comme les arbustes. La vérificatrice s'est également montrée préoccupée par le manque de données sur les modalités d'évaluation des effets environnementaux potentiels à long terme.

### REMBOURSEMENTS DE TPS

## Des millions de dollars perdus, croit la vérificatrice

OTTAWA (PC) — L'Agence des douanes et du revenu ne dispose pas de l'information nécessaire pour vérifier si les PME respectent les lois fiscales ou pour savoir lesquelles d'entre elles ne font que des erreurs en toute bonne foi, a indiqué la vérificatrice générale du Canada.

Même s'il s'agit d'un secteur où les gens sont plus enclins à esquiver leurs impôts à hauteur de plusieurs millions de dollars chaque année, il n'y a pas de système extensif qui permettrait de localiser les risques, explique Sheila Fraser dans son der-

nier rapport sur les pratiques financières gouvernementales.

«On peut dire que nous perdons des millions \$», a dit M<sup>me</sup> Fraser au cours d'une conférence de presse. «Combien de millions \$ seraient nécessaires pour que des discussions aient lieu?»

Selon elle, les problèmes avec les demandes de remboursement de la TPS constituent un cas particulièrement problématique.

L'Agence des douanes et du revenu ef-

fectue des vérifications sélectives pour attraper les tricheurs et ceux qui font simplement des erreurs, mais n'a pas

l'information pour se concentrer sur les secteurs où il y a les problèmes les plus criants ou pour évaluer l'efficacité des mesures adoptées. Les percepteurs du fisc n'ont pas pu fournir à M<sup>me</sup> Fraser une analyse des risques pour justifier leur façon d'effectuer des vérifications auprès des tricheurs ou d'essayer de trouver des erreurs.

L'Agence pourrait aussi être en train de laisser filer des centaines de millions de dollars liés à la TPS. En 2002-03, les remboursements de TPS ont coûté 29,8 milliards \$ à l'Agence; 2,6 millions de demandes avaient été faites cette année-là. L'Agence a vérifié 1,6 % de ces demandes et a découvert que 247 millions \$ avaient été réclamés en trop. «L'Agence n'a pas évalué combien d'argent parmi les 98,4 % de demandes qui n'ont pas été vérifiées avait été réclamé en trop», indique le rapport de M<sup>me</sup> Fraser.

La vérificatrice générale suggère que l'Agence des douanes et du reve-

nu cible les vérifications de façon aléatoire pour permettre d'obtenir une projection statistique valable des remboursements de TPS surévalués. Cela lui fournirait l'information nécessaire pour pincer les tricheurs.

Actuellement, les percepteurs examinent une deuxième fois environ 40 % des demandes de remboursement, se basant notamment sur l'ampleur du montant réclamé. Mais cela entraîne des débordements dans plusieurs bureaux du fisc. Les percepteurs sont d'accord et disent qu'ils améliorent leurs méthodes.

**L'Agence des douanes ne dispose pas d'assez d'information**

## Lecture en commun

MAGAZINE MENSUEL GRATUIT  
DISPONIBLE DANS LES AUTOBUS

Une collaboration



LE SOLEIL



## VOYAGE À LONDRES

## Chrétien défend le Programme de commandites

Le scandale? «Un simple problème administratif» qui n'a «rien de nouveau»

KEVIN WARD

Presse canadienne

LONDRES — De passage à Londres, Jean Chrétien a défendu le Programme fédéral de commandites, hier, après avoir maintes fois refusé, au Canada, de commenter le scandale. Il a estimé que ce programme a contribué à empêcher la rupture du Canada, mais il a ajouté que tout acte illégal commis avec l'argent des contribuables, s'il y a lieu, devrait être sanctionné.

Lex-premier ministre, qui n'a que rarement abordé ce sujet depuis qu'il a quitté ses fonctions, en décembre, a minimisé la gravité des critiques dont le programme a fait l'objet de la part de la vérificatrice générale. Selon lui, il s'agit d'un simple «problème administratif», qui n'a «rien de nouveau». «Et si quelqu'un a mal agi, je l'ai déjà dit 300 fois en Chambre, alors qu'il aille en prison», a-t-il ajouté, dans son discours devant la Commonwealth Foundation.

La vérificatrice générale, Sheila Fraser, a révélé en février dernier que 100 millions\$ des 250 millions\$ du Programme de commandites ont été mal dépensés ou l'ont été sans justification. Ces 100 millions\$ sont allés à des firmes de publicité québécoises proches des libéraux, ou, par leur intermédiaire, à des sociétés d'État, souvent sans qu'aucun travail soit fait.

M. Chrétien a soutenu que le programme a été utile en ce qu'il a permis de faire la promotion de l'unité nationale au Québec.

Plus tôt dans la journée, M. Chrétien s'était montré réticent à discuter de l'affaire avec les journalistes, affirmant ne pas vouloir débattre de questions intérieures depuis qu'il a quitté la politique. «Je ne parle pas de politique intérieure ici. Suivant.»

Mais le quotidien *The Globe and Mail* rapportait hier que M. Chrétien utiliserait son discours de Londres pour servir un avertissement au premier ministre Paul Martin et à ses partisans. Selon le journal, qui citait des sources proches de l'ex-premier ministre, le discours devait être reçu comme un rappel, adressé à M. Mar-

tin, des réalisations du Parti libéral pendant les 10 ans du leadership de Jean Chrétien.

Selon le journal, le discours se voulait aussi un avertissement à M. Martin que ses efforts pour se dissocier de son prédécesseur compromettent les chances de réélection du parti.

Après son allocution, M. Chrétien a

nié que celle-ci ait visé M. Martin. «Lisez le discours. C'est à propos des 10 dernières années du Canada et de ce que nous avons fait sur la scène internationale.»

Depuis son arrivée au pouvoir, le successeur de M. Chrétien a tenté de prendre ses distances du Programme de commandites, qu'il a annulé. Il a

par la suite institué une enquête indépendante sur cette affaire.

À Toronto, hier, M. Martin s'est dit très fier de ce que le gouvernement libéral a réalisé depuis 10 ans. Il a ajouté ne pas avoir pris connaissance du texte du discours de son prédécesseur, se gardant de dire s'il croyait que les commentaires de M. Chrétien lui

étaient destinés.

Cependant, le premier ministre a dit être d'accord avec Jean Chrétien sur le rôle du Canada sur la scène internationale.

À LIRE AUSSI :

■ Pelletier poursuit VIA l'âge A 15

■ Des millions \$ pour qui? l'âge A 15

**Dès aujourd'hui, 10h**

**Grand Solde de RÉOUVERTURE**

**sports experts**

**UN SEUL ENDROIT**

**PLACE LAURIER, NIVEAU 1**  
(Voisin de la pharmacie Brunet) 658-6134

**2 fois plus grand**  
Venez voir!

**MERRELL FLASH**

Chaussure de loisir pour homme  
Rég. 139,99

**RABAIS D'OUVERTURE 90\$**

**VOTRE PRIX 49<sup>99</sup>**

**SALOMON SEQUENCE**

Chaussure après-sport/clog pour femme  
Rég. 109,99

**RABAIS D'OUVERTURE 85\$**

**VOTRE PRIX 24<sup>99</sup>**

**K2 PLASMA ET ASCENT**

Patins à roues alignées pour adulte  
Rég. 229,99

**RABAIS D'OUVERTURE 130\$**

**VOTRE PRIX 99<sup>99</sup>**

**NORTHBROOKS**

Chemise à carreaux pour homme  
2 couleurs  
Rég. 34,99

**RABAIS D'OUVERTURE 20\$**

**VOTRE PRIX 14<sup>99</sup>**

**PHOBI MELISSO**

Chaussure de loisir pour femme  
Rég. 59,99

**RABAIS D'OUVERTURE 40\$**

**VOTRE PRIX 19<sup>99</sup>**

**FAIRWAY**

**CONTROL**  
Ensemble de bâtons de golf  
11 morceaux  
Rég. 349,99

**RABAIS D'OUVERTURE 150\$**

**VOTRE PRIX 199<sup>99</sup>**

**O'NEILL**

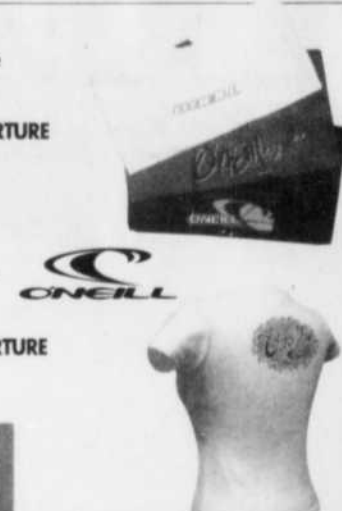
T-shirt pour homme  
Rég. 26,99

**RABAIS D'OUVERTURE 10\$**

**O'NEILL BABYTEC**  
T-shirt pour femme  
Rég. 27,99

**RABAIS D'OUVERTURE 11\$**

**VOTRE PRIX 39<sup>99</sup>**

**LOUIS GARNEAU**

**ERGOTEX**  
Cuissard de vélo pour adulte  
Rég. 69,99

**RABAIS D'OUVERTURE 30\$**

**VOTRE PRIX 39<sup>99</sup>**



**Du 31 mars au 4 avril**

**Gratuit!**

Avec tout achat, **UN CADEAU** sera remis aux 50 premiers clients chaque jour.

Les prix en valables jusqu'au 11 avril 2004 ou jusqu'à épuisement des marchandises. Les produits sont en quantité limitée. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence et peuvent différer des produits annoncés.

## TRANSPORT EN COMMUN À TORONTO

**Un cadeau de 1 milliard\$ sur cinq ans**

■ TORONTO — Le système de transport en commun de Toronto a obtenu un cadeau de 1 milliard\$ sur cinq ans, alors qu'était célébré, hier, en grande pompe, le 50<sup>e</sup> anniversaire du métro de la Ville reine, le premier au Canada. Les premiers ministres canadiens, Paul Martin, et ontarien, Dalton McGuinty, étaient de la fête. Ils ont annoncé la part de leurs gouvernements respectifs de 70 millions\$ annuellement, le reste, 70 millions\$ par année également, devant être versé par la Ville de Toronto. Le financement, qui constitue le plus important investissement conjoint fédéral-provincial jamais réalisé dans le transport en commun municipal au Canada, aidera la Toronto Transit Commission à améliorer, moderniser et développer son réseau. Paul Martin a indiqué que la TTC devait devenir le premier choix lorsqu'on parle de transport public, non un choix alternatif. «Avoir un métro comme celui de Toronto est vital», a déclaré M. Martin devant de nombreux employés de la Commission du transport en commun de Toronto et politiciens réunis pour l'occasion. (PC)

# Entreposez votre fourrure ! recyclez-la !

## Gagnez une des 4 Grandes Tournées Gastronomiques

Ma fourrure au frais pour l'été chez Laliberté !  
Voûte maintenue à 7° celsius et taux d'humidité contrôlé à 55%.

J'apporte mon vieux manteau de fourrure !  
Laliberté le recycle...  
Création exclusive et personnalisée.

Un rendez-vous dans huit des meilleures tables de Québec !

Le Bistango

Le Café de la Paix

La Closerie

Le Continental

L'Échaudé

La Fenouillère

Le Saint Amour

Bistro Le Sainte-Victoire

**4 GAGNANTS DE 8 repas pour 2 personnes**  
(valeur de 1000 \$ par gagnant)

# laliberté

Règlements et coupons de participation disponibles en magasin.

STATIONNEMENT

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT (ACHAT REQUIS) - CINÉPLEX ODÉON - PLACE CARTIER - PARCOMÈTRE

595, Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 (418) 525-4841

## SOMMET DES AMÉRIQUES

## Absolution à un émeutier

RICHARD HÉNAULT

Rhenault@lesoleil.com

Un jeune homme de 25 ans de Caplan, Stéphane Appleby, a été reconnu coupable hier d'avoir participé à une émeute lors du Sommet des Amériques, en 2001, et de s'être livré à des voies de fait armées à l'endroit des policiers. Le juge Michel Auger lui a ensuite accordé une absolution conditionnelle à l'exécution de 150 heures de travaux communautaires.

L'émeute avait éclaté dans la nuit du 21 avril dans la côte d'Abraham. À travers les feux allumés un peu partout, de 100 à 200 manifestants de plus en plus agressifs lançaient des objets aux policiers.

Ceux-ci aperçoivent entre autres trois individus déposer leurs sacs à dos par terre et prendre des bouteilles de bière vides. L'un d'eux en lance une en direction des policiers qui repoussent les émeutiers.

Des confrères suivent le trio qui s'en-



Manif dans la côte d'Abraham en 2001

gouffre dans une ruelle avant de réapparaître sur un belvédère. Deux des individus aperçoivent les policiers qui les suivent et ils s'enfuient.

Le troisième lance une autre bouteille de bière vers les policiers qui

tendent de maîtriser la foule. C'est Stéphane Appleby, qui est ensuite appréhendé.

Le juge Auger n'a pas cru les négations du jeune homme au cours de son procès, d'autant plus qu'il a été pris en flagrant délit. Sans antécédents judiciaires, Appleby a expliqué qu'il doit bientôt retourner à Saluit, dans le Grand Nord québécois, où il était responsable de la machinerie de la municipalité. L'avocat du jeune mécanicien, M<sup>r</sup> Gervais Labrecque, s'est dit d'avis que son geste au Sommet des Amériques n'avait rien de prémédité et que le risque de récidive est inexistant.

Le juge Auger a dit comprendre sans approuver le geste de l'accusé, compte tenu de l'atmosphère, la nuit du crime. Le magistrat a reconnu qu'il avait devant lui un jeune homme sérieux et respectueux auquel la prison ne pourrait que nuire. En plus de l'absolution, le juge devait, conformément au Code criminel, interdire à Appleby de posséder des armes durant 10 ans.

## Le service d'entretien de la base de Valcartier privatisé

MARIANNE WHITE

MWhite@lesoleil.com

Une soixantaine de travailleurs civils de la base militaire de Valcartier risquent de perdre leur emploi le 1<sup>er</sup> mai en raison d'une initiative du ministère de la Défense visant à privatiser une partie du service d'entretien ménager par mesure d'économie.

Cette mesure n'a pas été publicisée par le ministère, mais les garnisons de Saint-Jean, de Valcartier et de Montréal ont reçu un avis de privatisation il y a quelques semaines.

À Valcartier, l'entretien ménager est assuré par 58 employés, dont 46 à temps partiel. En tout, dans les trois bases militaires visées, ce sont 90 emplois qui sont menacés.

La nouvelle a été portée à l'attention du député bloquiste Claude Bachand, qui s'est empressé de réclamer des explications au ministre de la Défense, David Pratt.

«C'est inacceptable pour ces travailleurs qui risquent de se retrouver

dans l'entreprise privée avec de moins bonnes conditions de travail. Et certains postes risquent bien d'être coupés», a-t-il indiqué hier en entrevue téléphonique.

Selon lui, cette mesure ferait économiser environ 250 000 \$ par année au ministère, qui dispose d'un budget de quelque 92 millions \$. «Ce sont des économies de bout de chandelle. Le gouvernement s'en prend à des petits salariés», soutient le député.

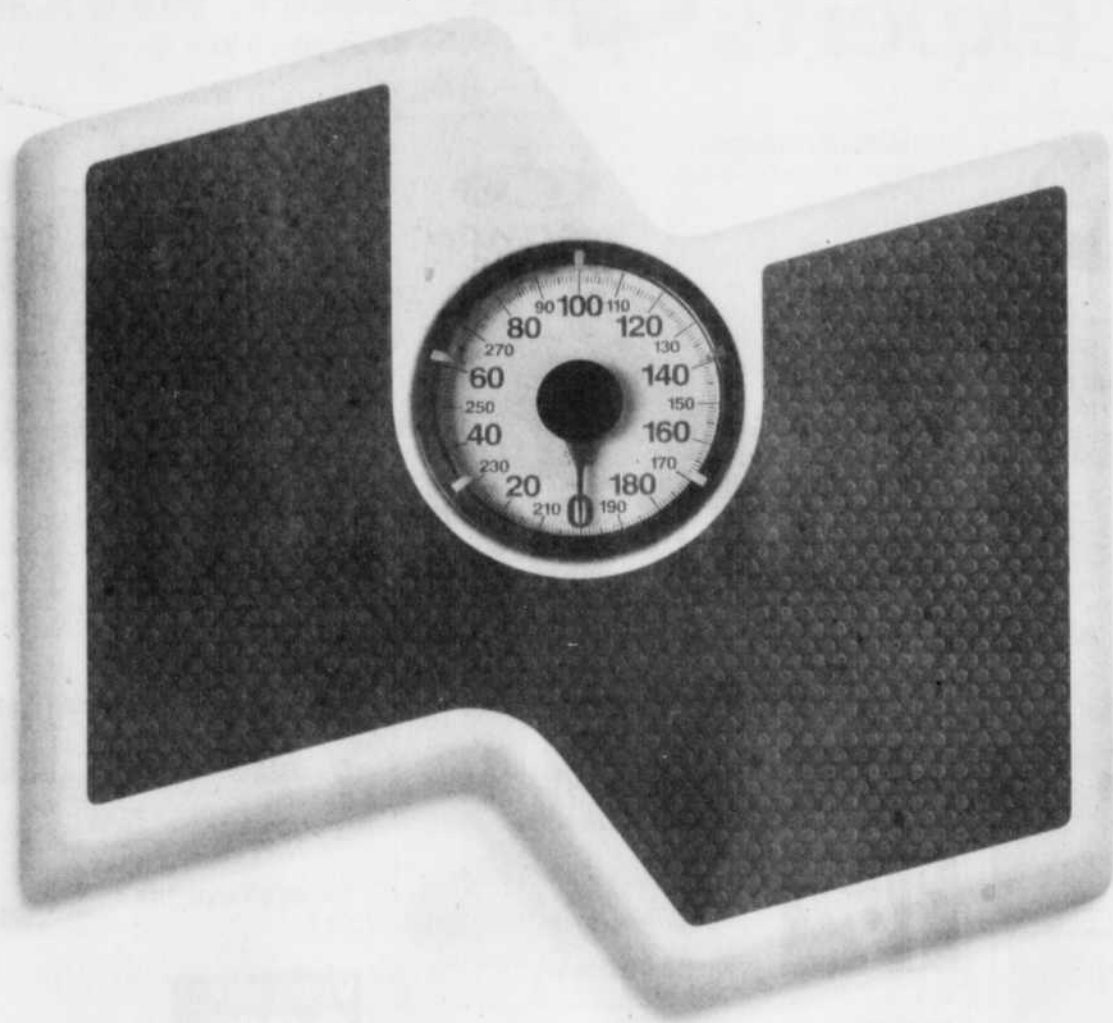
Questionné en Chambre lundi, le ministre Pratt a indiqué qu'il sympathisait avec les travailleurs, mais que son ministère cherchait des moyens d'être plus efficient.

Le député du Bloc québécois, qui est porte-parole en matière de défense, entend revenir à la charge et convaincre le ministre qu'il fait fausse route.

«Ils ont fait la même chose à Kingston, en Ontario, et ils ont dû réintégrer les employés civils de la défense car ils se sont rendu compte que ça leur coûtait finalement plus cher», a dit M. Bachand.

## HYPOTHÈQUE

## Économique



## DE QUOI ALLÉGER VOS PAIEMENTS

UNE FORMULE POUR VOUS AIDER À ÉQUILIBRER VOTRE BUDGET

0\$

d'intérêt durant les 6 premiers mois\*.  
Aucun intérêt ne courra pendant cette période.  
Après cette offre, le taux applicable sera celui des prêts hypothécaires d'un terme de 3 mois, réduit de 0,35 %, ajusté aux 3 mois.

En optant pour l'Hypothèque Économique, vous ne payez pas d'intérêt durant les 6 premiers mois d'un terme de 5 ans. Votre capital est donc remboursé plus rapidement, un avantage qui vaut son pesant d'or.

Pour plus d'information, prenez rendez-vous dès maintenant avec votre conseiller en succursale.

1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

## APPROCHE COMMUNE

## Des groupes contesteront l'entente en Cour suprême

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Un regroupement d'organismes de la Côte-Nord, en collaboration avec la Fondation Équité territoriale, a l'intention de se rendre jusqu'en Cour suprême pour faire invalider l'entente de principe sur les négociations territoriales autochtones qui sera signée aujourd'hui au Château Frontenac entre Québec, Ottawa et quatre communautés innues. Pour ce faire, le groupe créera un fonds de défense et fera un appel au public pour recueillir 50 000 \$ pour livrer cette bataille.

« Dans la population, l'inquiétude est manifeste. Tout est fait en catimini, a lancé le porte-parole du groupe, Gaston Lessard. Si cette entente est si bonne, pourquoi la signe-t-on à Québec plutôt que de le faire ici? Les gens veulent aller en Cour suprême afin d'avoir l'heure juste. »

Selon M. Lessard, la définition du titre aborigène est trop floue, ce qui risque de créer des problèmes pour des années à venir. « Il faut clarifier le titre aborigène, savoir jusqu'où ça va et où ça s'arrête. Les Blancs ont aussi des droits et on ne veut pas que les autochtones puissent faire tout ce qu'ils veulent sur le territoire revendiqué. On veut une équité pour tous. »

M. Lessard a aussi rappelé que les groupes associés estiment que signer l'entente de principe telle qu'elle est amènera la naissance d'un troisième ordre de gouvernement. « Est-ce que les industries minière et forestière, par exemple, devront payer des redevances à la communauté autochtone? » demande-t-il.

La création d'un fonds pour financer des actions en justice est survenue lundi soir à Baie-Comeau, alors qu'une centaine de personnes ont assisté à une présentation de Yvon Gobeil, de la Fondation Équité territoriale. Le fonds, qui sera géré par la Fondation, comprendra trois délégués du Saguenay-Lac-Saint-Jean et autant de la Côte-Nord, les deux régions actuellement visées par les négociations territoriales.

Grâce aux dons du public, on espère récolter au moins 50 000 \$. Dans l'enthousiasme, plusieurs personnes étaient prêtes à verser de l'argent liquide lundi soir, mais les responsables de la rencontre ont refusé. « On fera ça dans un cadre strict et dans les règles », a ajouté le porte-parole.

## INJONCTION

Les gens du regroupement ont pensé déposer une injonction en Cour supérieure afin d'empêcher la signature d'aujourd'hui, « mais on n'avait pas d'argent pour ça, on est tous des bénévoles », a-t-il enchaîné.

M. Lessard se dit bien conscient que le groupe peut connaître une déception devant la Cour, les tribunaux donnant généralement raison aux prétentions autochtones sur le territoire et sur la pratique de leurs activités ancestrales. « On peut être perdant, mais c'est une question de droit qui doit être débattue », a-t-il conclu.

**Le front commun fera appel au public pour amasser 50 000 \$**

Financement 0% 48 mois

AUCUN DÉPÔT

**AVALANCHE 4x4 Z71**

2004

| Comptant | Mensualité* |
|----------|-------------|
| 0\$      | 445\$       |
| 1500\$   | 397\$       |
| 3000\$   | 346\$       |

location **346\$**/mois

**MARLIN**

CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

688-1212

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

\*Location 20 mois ou 50 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

\*En vertu de cette promotion, le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) pour un prêt de 100 000 \$ d'un terme de 5 ans serait de 3,96 % selon le taux d'intérêt applicable en date du 19 février 2004, soit 4,40 %. Offre en vigueur jusqu'au 15 juillet 2004. Certaines conditions s'appliquent pour l'obtention du prêt, notamment l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion et n'est pas transférable.

## ATTEINTE À LA RÉPUTATION

## Jean Pelletier poursuit VIA et Ottawa pour 3 millions \$

ROLLANDE PARENT  
Presse canadienne

MONTREAL — M. Jean Pelletier, le président du conseil d'administration de VIA Rail récemment destitué, intente une poursuite de plus de 3 millions \$ devant la Cour supérieure et la Cour fédérale.

La poursuite pour atteinte à la réputation vise le procureur général du Canada et VIA Rail.

Il considère qu'en le congédiant, les plus hauts échelons du gouvernement ont cédé à la pression médiatique pour des raisons électoralistes, voire de vengeance personnelle, à la suite des propos qu'il a tenus au sujet de Myriam Bédard. À la Cour fédérale, M. Pelletier demande l'annulation de sa destitution et le paiement des avantages et bénéfices auxquels il aurait eu droit depuis le 1<sup>er</sup> mars 2004.

S'il ne parvenait pas à convaincre la Cour fédérale sur ce point, M. Pelletier demanderait une indemnité de cessation d'emploi équivalente à deux ans et demi de salaire, soit plus de 600 000 \$, couvrant la période menant à la fin de son contrat de cinq ans, le 31 août 2006.

**M. Pelletier fait valoir que même si ses propos ont été correctement cités, leur nature ne justifiait en rien un congédiement**

«Le gouvernement du Canada a préféré céder clairement aux pressions médiatiques plutôt que de se fonder sur des considérations rationnelles, reliées à son mérite et à

la gravité relative de l'incident. Il a été destitué sur la foi de la seule interprétation de ses propos par un journaliste sans avoir eu l'occasion d'apporter sa propre perspective», peut-on lire dans le texte de la poursuite.

Un peu plus loin, M. Pelletier fait valoir que même si ses propos avaient été correctement cités, leur nature ne justifiait en rien un congédiement.

En niant la prétention de Myriam Bédard voulant qu'elle ait été congédiée de VIA Rail pour avoir signalé des anomalies dans les contrats de commandes, M. Pelletier estime qu'il exprimait alors la position de VIA, qui a d'ailleurs démenti les propos de M<sup>me</sup> Bédard par voie de communiqué.

M. Pelletier considère que les circonstances de son congédiement ont eu pour résultat de l'associer dans l'esprit du public «à des malversa-

tions entourant le scandale des commandes». Il évalue son préjudice moral à 1,5 million \$ et la limitation de ses perspectives d'emploi à 300 000 \$.

Finalement, M. Pelletier demande que les honoraires de son avocat, Suzanne Côté, autant pour son recours devant la Cour supérieure que celui en Cour fédérale soient payés par le procureur général du Canada. À l'heure actuelle, il les évalue à 100 000 \$.

Jean Pelletier a été directeur de cabinet de Jean Chrétien de 1991 à 2001.

M. Pelletier avait qualifié Myriam Bédard de pauvre fille qui fait pitié, une fille qui n'a pas de conjoint et qui a la tension d'une mère monoparentale aux prises avec des responsabilités économiques. Il avait ajouté qu'elle lui faisait pitié.



Jean Pelletier

## PROMOTION DE L'UNITÉ NATIONALE

## Des dépenses de 4 millions \$ dont on ne peut mesurer l'impact

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral du Patrimoine dépense plus de 4 millions \$ par année afin de promouvoir le fédéralisme, mais il est incapable de mesurer l'impact réel de ce débours auprès de la population en général.

C'est ce que révèle une évaluation interne du Programme d'information et de recherche sur le Canada, dont la seule utilité est de financer la quasi-totalité du budget du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), une division du Conseil de l'unité canadienne (CUC).

«Peu d'éléments indiquent que l'aspect recherche du CRIC parvient à rejoindre l'ensemble des Canadiens, écrivent les auteurs de l'étude interne, terminée en janvier. En réalité, les résultats de nos rencontres pointent dans la direction inverse, c'est-à-dire que cette recherche rejoint une élite au sein de la population.»

Pire encore, les activités du CRIC ne semblent pas contribuer à renforcer l'unité canadienne, ce à quoi elles sont pourtant destinées. En fait, elles prêchent aux convertis et non à ceux qui sont sceptiques à l'égard du fédéralisme, comme les souverainistes québécois, note le rapport.

«Cette élite (rejointe par les recherches du CRIC) a généralement des positions qui appuient les institutions canadiennes en place, mais rien n'indique que ces activités permettent d'influencer les indécis ou même les opposants à la fédération canadienne», peut-on y lire.

## CONNOTATION POLITIQUE

Plusieurs personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont d'ailleurs indiqué que la «connotation politique» des activités du CRIC et du CUC pouvait constituer une «faiblesse» aux yeux de certains citoyens.

«Il semble évident que certains des thèmes abor-

dés par le CRIC peuvent froisser certains observateurs ayant une perception différente des avantages de la fédération canadienne», relève le rapport.

## DANS LES ÉCOLES

Pour rectifier le tir, les évaluateurs du ministère font une proposition plutôt surprenante, que certains associeront à de la propagande scolaire. «Une percée accrue dans les salles de classe serait un moyen de remédier à cette situation (le manque d'influence du CRIC) et d'influencer les générations futures de leaders au sein de la fédération», écrivent-ils.

L'étude identifie par ailleurs des problèmes quant à la gestion du Programme d'information et de recherche sur le Canada. Ottawa «n'a pas de stratégie définie en vue de mesurer le rendement des activités du CRIC», indique le rapport.

On précise en outre que pendant plusieurs années, le ministère du Patrimoine avait «difficilement accès aux livres de dépenses du CRIC» et que les réponses de ce dernier aux demandes du gouvernement «demeuraient vagues». La situation se serait toutefois améliorée à compter de 2003.

Les évaluateurs s'inquiètent aussi du peu de visibilité qu'accorde le CRIC au gouvernement fédéral, en dépit du fait qu'Ottawa assume 98 % du budget de l'organisme. «Les intervenants du CUC/CRIC consultés ont justifié une telle situation en soulignant l'importance d'éviter tout risque de rattachement entre le CUC, qui se veut indépendant, et le gouvernement fédéral», explique le rapport.

Malgré ce dur constat, la ministre du Patrimoine canadien, Hélène Scherrer, entend maintenir la subvention annuelle de 4 millions \$ au CRIC pour l'année financière 2004-05, qui débute demain.

**LE SOLEIL**  
vous offre un forfait  
**GOLF VIP au Mont-Tremblant**

Venez visiter le salon du golf et y rencontrer notre journaliste Réal Labbé les 2, 3 et 4 avril.

**MANITOU**  
MONT-TREMBLANT

**LE SOLEIL** salon du **GOLF** de Québec

**À gagner :**  
Un forfait « Double Diamant » pour 4 personnes au club de golf-MANITOU Mont-Tremblant comprenant :

- Golf illimité avec voiturette au Golf Manitou Mont-Tremblant pour 4 personnes
- L'hébergement pour 2 nuits au Comfort Inn Mont-Tremblant

incluant les petits-déjeuners et un souper au restaurant Le « Vieux-Four » de St-Jovite

Valable tous les jours. Saison 2004.

Pour participer, remplissez le coupon de participation publié dans LE SOLEIL du 30 mars au 4 avril 2004 inclusivement et déposez-le dans le baril de tirage prévu à cette fin au stand LE SOLEIL du SALON DU GOLF DE QUÉBEC ou postez-le au quotidien LE SOLEIL à l'adresse suivante : « Concours golf LE MANITOU » C.P. 15170, Québec (Québec) G1K 9J1 ou déposez-le directement au quotidien LE SOLEIL, 925, chemin St-Louis à Québec. Tirage le 9 avril à midi.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. jour : \_\_\_\_\_

**LE SOLEIL**

**Institut international de yoga**  
Membre de la Fédération internationale de yoga  
2006 Chemin Saint-Louis, Suite 1 (coin Maguire, Sillery)

**YOGA**  
Session printemps  
17 avril au 1<sup>er</sup> juillet  
650-6002  
www.iyyoga.ca  
INSCRIPTION MAINTENANT!  
• Plusieurs types de yoga et méditation

**Le Grand Journal**  
16 h 30 à 18 h 30  
avec  
JEAN-LUC MONGRAIN  
et ALAIN LAFOREST

**450, Chemin du golf**  
20 h  
Des problèmes de transport et de communications !

**3x rien**  
20 h 30  
Une dégustation de fromage tourne au drame !

**Ce soir**  
**TQS**  
.ca

Canal 2, câble 13 | Bell ExpressVu 104 | Star Choice 723 | Un réseau **COGECO** | en partenariat avec **Radio-Canada**

# LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS

## Suicide en avion

■ LOS ANGELES — Un retraité américain de 88 ans s'est jeté d'un avion de tourisme, sous les yeux horrifiés du pilote, au cours d'un vol offert pour fêter son anniversaire, a-t-on appris hier de source policière. Joseph Harold Frost pourrait avoir décidé de se suicider lundi après avoir appris, il y a quelques jours, qu'il était atteint d'une tumeur au cerveau. Le retraité s'est extrait de l'appareil et a sauté, malgré les efforts du pilote, alors que le biplane retournait vers un aéroport de San Diego, dans le sud de la Californie, après un vol d'une demi-heure. En tombant, il a heurté des lignes électriques, privant 4000 personnes de courant, avant de s'écraser dans le patio d'une résidence. Plusieurs personnes ont assisté à sa chute mais aucune n'a été blessée. (AFP)

## Alerte à l'aéroport !

■ WASHINGTON — Une fausse alerte à la bombe a entraîné hier la fouille de trois avions dans quatre aéroports américains différents, selon l'Administration de la sécurité des transports. Un appareil a été fouillé à Detroit, un autre à Los Angeles et le troisième à la fois à Memphis (Tennessee) et à Miami. Les autorités ont insisté sur le fait que la menace n'était pas considérée comme crédible et que les fouilles avaient été décidées par mesure de précaution. « Ces fouilles ont été effectuées et les avions ont pu reprendre leur route », a déclaré Amy von Walter, de l'Administration de la sécurité des transports. (AP)

OUBÉKISTAN

## 23 autres morts

■ TACHKENT — Troisième journée meurtrière à Tachkent : des affrontements entre les forces de l'ordre et des terroristes présumés ont fait au moins 23 morts, dont trois femmes kamikazes, hier dans la capitale ouzbèke, déjà frappée la veille par un double attentat suicide. Depuis dimanche, au moins 42 personnes ont été tuées dans cette ancienne république soviétique d'Asie centrale, désormais alliée stratégique des États-Unis de l'après-11 septembre, qui comptent plusieurs centaines de soldats positionnés dans une base militaire près de la frontière afghane. Tirs et explosions ont retenti hier dans toute la capitale, où les forces de l'ordre ont encerclé un immeuble du nord de la ville, non loin de la résidence du président, Islam Karimov. (AP)

BOLIVIE

## Mineur kamikaze

■ LA PAZ — Un homme portant des explosifs à la ceinture s'est fait sauter hier dans l'enceinte du Congrès bolivien à La Paz, se tuant lui-même ainsi que deux policiers et faisant une dizaine de blessés, a annoncé la police. Guido Aranda, chef de la police bolivienne, a précisé que l'homme, un mineur exigeant une retraite anticipée, avait réussi à accéder à une zone du premier étage du Congrès, relativement éloignée des chambres parlementaires. Il a ensuite déclenché les explosifs qu'il portait alors que deux agents s'approchaient pour lui parler, les blessant mortellement. Le colonel Carlos Za, chef des services de renseignements boliviens, a également été gravement blessé. Le président de la Bolivie, Carlos Mesa, a jugé que le forcené était « un homme désespéré » dont le geste « n'a aucune motivation politique ». (AP)

BELGIQUE

## Julie et Mélissa

■ ARLON — La Cour d'assises d'Arlon devant lequel comparait Marc Dutroux a entendu hier le témoignage de l'ex-gendarme René Michaux, qui avait procédé en 1995 à une perquisition au domicile du pédophile présumé à Marcinelle, sans pouvoir découvrir les petites Julie et Mélissa enfermées dans la cave. Une commission d'enquête parlementaire avait cité ce ratage comme un des principaux exemples des dysfonctionnements de l'enquête dans l'affaire Dutroux, accusé de l'enlèvement de six jeunes filles et du meurtre de quatre d'entre elles en 1996. Lors d'une perquisition fin 1995, Michaux a précisé avoir entendu des « chuchotis » d'enfants dans la cave, mais il a cru qu'ils venaient de la rue. Les corps de Julie et Mélissa, huit ans, ont finalement été retrouvés en 1996 dans cette cave où elles étaient sequestrées... (AP)

# Un vaste coup de filet antiterroriste à Londres

■ LONDRES (AFP et AP) — Huit personnes ont été arrêtées hier à Londres et dans ses environs, où des attaques comme celles de Madrid sont jugées « inévitables », et 500 kg d'un engrais chimique explosif ont été saisis dans le cadre d'un vaste coup de filet antiterroriste.

L'engrais aurait pu servir à la préparation d'attentat au camion piégé lancé contre des cibles comme le parlement de Westminster ou le siège du gouvernement à Downing Street, selon Scotland Yard. Des bombes dévastatrices auraient également pu viser des pubs, des discothèques ou des centres commerciaux.

Les huit personnes arrêtées sont de nationalité britannique et âgées de 17 à 32 ans. Elles sont retenues dans le cadre de la législation antiterroriste britannique 2000, qui autorise une garde à vue de 72 heures, car soupçonnées « d'avoir commis, préparé ou d'être les instigateurs d'actes de ter-

rorisme ». Au total, 24 bâtiments commerciaux et habitations ont été perquisitionnés dans cette opération qui a mobilisé plus de 700 policiers.

La demi-tonne d'engrais saisie, à base de nitrate d'ammonium, a été découverte dans un dépôt à Hanwell (ouest de Londres), tandis que d'autres raids avaient lieu dans les comtés du West Sussex, du Bedfordshire et de Thames Valley.

Deux sites perquisitionnés se trouvaient à proximité des aéroports de Gatwick et de Luton. La police n'a pas commenté les informations voulant que les personnes arrêtées seraient d'origine pakistanaise.

Le nitrate d'ammonium découvert constitue un ingrédient communément utilisé par les agriculteurs comme engrais qui peut devenir un explosif puissant une fois mélangé à du fioul ou à des produits chimiques.

« Il est très difficile (pour l'homme de la rue) de s'en procurer à moins que vous ne le voliez », a expliqué David Heather, responsable de la Confédération de l'industrie agricole, précisant que ce fertilisant ne se vendait qu'en gros, par 500 kg.

## ATTENTATS AU NITRATE

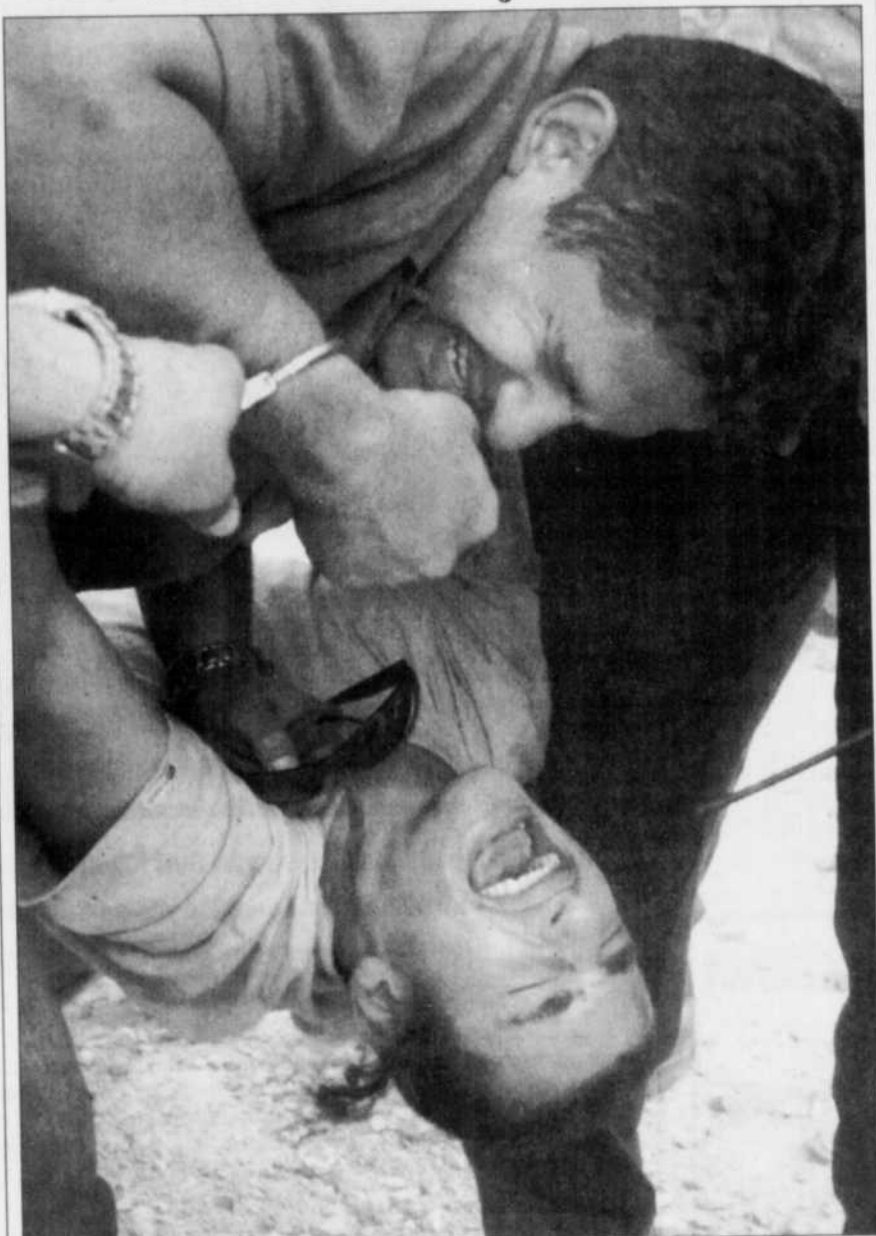
Ce matériau a été couramment utilisé par l'IRA (Armée républicaine irlandaise) ainsi que dans des attentats à travers le monde, attribués notamment à la Jamaah Islamiyah, un mouvement associé à Al-Qaïda. Comme, par exemple, celui contre une discothèque à Bali (Indonésie), en octobre

2002, qui avait fait 202 morts. Il a également été utilisé lors de l'attentat perpétré aux États-Unis en 1995 contre un immeuble de l'administration fédérale américaine à Oklahoma City (168 morts).

Le nitrate d'ammonium serait de même l'un des composants des bombes utilisées contre l'ambassade des É.-U. à Nairobi en 1995 (213 morts) et dans les attentats d'Istanbul de 2003 (63 morts), qui avaient visé des intérêts britanniques, le consulat du R.-U. et le siège de la banque HSBC.

À Madrid, entre-temps, le juge espagnol Juan del Olmo, chargé de l'enquête sur les attentats de Madrid, va diffuser cinq mandats d'arrêt internationaux, dont un concernant Abdelkrim Mejjati, un Marocain soupçonné d'être le cerveau de l'opération du 11 mars, rapporte l'agence EFE.

## Des Israéliens jouent dur



Des policiers israéliens luttent contre un colon juif qui manifestait contre une présumée évacuation d'une colonie de peuplement illégale en Cisjordanie. D'importantes manifestations en Israël et dans les territoires occupés ont marqué hier la 28<sup>e</sup> Journée de la terre commémorée par les Arabes d'Israël, tandis que la tension montait au sein du Likoud, le parti d'Ariel Sharon, qui réunissait son congrès en soirée. M. Sharon a réussi à faire voter les membres du Likoud en faveur de la tenue d'un référendum à propos de son plan controversé de séparation d'Israël d'avec la bande de Gaza qu'il compte soumettre à l'approbation de son cabinet après sa visite à Washington, le 14 avril. Ce vote était intervenu alors que les rumeurs et scénarios sur une nouvelle coalition gouvernementale incluant les travaillistes s'amplifiaient en Israël. (AFP)

## Condoleezza Rice témoignera en public

Bush et Cheney le feront à huis clos

■ WASHINGTON (AFP et AP) — La Maison-Blanche a fait une spectaculaire volte-face hier en acceptant que Condoleezza Rice, la conseillère du président américain George W. Bush pour la sécurité nationale, témoigne en public et sous serment devant la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.

Le président et le vice-président, Dick Cheney ont, de leur côté, accepté d'être entendus à huis clos et non en séance publique. Les membres de la commission parlementaire ont accepté les conditions de l'administration Bush, selon le porte-parole présidentiel Scott McClellan.

Ce revirement reflète les inquiétudes de l'administration Bush de voir s'effriter le principal argument électoral de George W. Bush, sa capacité de lutter contre le terrorisme, si le débat sur le témoignage de Condoleezza Rice s'éternisait.

## UNE EXCEPTION

La date du témoignage de M<sup>me</sup> Rice n'a pas encore été fixée. Cette dernière refusait jusqu'à présent de témoigner en public et sous serment en invoquant la séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Elle avait déjà rencontré en privé les membres de la commission pendant quatre heures.

George W. Bush a souligné hier que cette décision devait être considérée comme exceptionnelle. « La commission et les dirigeants du Congrès ont donné des assurances écrites selon lesquelles l'audition de la conseillère pour la sécurité nationale ne sera pas utilisée comme un précédent dans la conduite de futures enquêtes », dit-il.

« Ils sont d'accord avec moi pour considérer que les circonstances sont uniques car les événements du 11 septembre 2001 sont uniques, a-t-il déclaré. Cette commission a été chargée d'une tâche cruciale. Pour empêcher de nouveaux attentats, nous devons comprendre les méthodes de nos ennemis. La menace terroriste sur laquelle la commission enquête est toujours présente, urgente et requiert toujours notre pleine attention », a

souligné M. Bush. Le président de la commission, Thomas Kean, et son vice-président, Lee Hamilton, ont déclaré hier qu'ils acceptaient les conditions posées par la présidence américaine. Ils doivent rendre leur rapport en juillet.

## L'IMPACT DE CLARKE

La Maison-Blanche a finalement cédé après avoir été accusée par son ancien coordonnateur pour l'antiterrorisme, Richard Clarke, d'avoir négligé la menace posée par le réseau terroriste Al-Qaïda avant les attentats de septembre 2001.

M. Clarke, qui a quitté la Maison-Blanche début 2003, avait lui-même témoigné devant la commission d'enquête en public et sous serment, la semaine dernière. Il avait réitéré ses accusations et affirmé que la décision du président Bush de se lancer en guerre contre l'Irak, il y a un an, avait « sapé » la lutte contre le terrorisme.

Le refus de M<sup>me</sup> Rice de témoigner dans les mêmes conditions était dénoncé par MM. Kean et Hamilton ainsi que par John Kerry, l'adversaire démocrate du républicain George W. Bush à la présidentielle de novembre prochain.

La présidence américaine a demandé que la commission s'engage à ne pas entendre à d'autres reprises M<sup>me</sup> Rice ou d'autres responsables de la Maison-Blanche, à l'exception des rencontres envisagées avec le président Bush et le vice-président Cheney.

MM. Kean et Hamilton se sont toutefois réservés le droit de demander des auditions privées avec des membres de l'administration présidentielle après le témoignage de M<sup>me</sup> Rice. Ils ont également souligné que la commission n'est pas un corps législatif.

## Ce que pourrait être le cabinet Raffarin III

Malgré l'électorat et la gauche de la France, Chirac reconduit un PM impopulaire

■ PARIS (AFP et AP) — Le président de la France, Jacques Chirac, a décidé hier de reconduire à son poste le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, en dépit d'une sévère défaite de la majorité de droite aux élections régionales, suscitant l'indignation de l'opposition de gauche.

Comment donner un nouvel élan au gouvernement sans changer de premier ministre ni renoncer aux « réformes » ? C'est à cette difficile question que tentaient de répondre, hier, les Raffarin et Chirac, absorbés toute la journée par les tractations autour de la composition du gouvernement Raffarin III.

La composition du gouvernement ne devait être connue qu'aujourd'hui, le premier Conseil des ministres étant repoussé à demain à 10 h, le jour même de l'élection des présidents de région. Du coup, Jacques Chirac a dû repousser à samedi sa visite de travail à Moscou, prévue demain et vendredi.

Hier, l'heure était aux coups de téléphone, rumeurs et autres consulta-

tions autour des noms des futurs ministres. Certains ne se font déjà plus guère d'illusion sur leur portefeuille, comme Luc Ferry (Éducation), qui anticipait déjà lundi son départ.

Parmi les ministres également donnés partants figurent Francis Mer (Économie), qui a été reçu dans l'après-midi à Matignon, Roselyne Bachelot (Écologie), Noëlle Lenoir (Affaires européennes), Nicole Fontaine (Industrie), Jean-Paul Delevoye (Fonction publique) ou Jean-François Mattei (Santé), discrédité depuis la canicule de l'été 2003. Le sort de Claudie Haigneré (Recherche) ne paraissait, en revanche, pas définitivement fixé.

Pour le reste, les ténors du gouvernement précédent semblaient se prépa-

rer à un vaste jeu de chaises musicales. Nicolas Sarkozy pourrait ainsi hériter du ministère de l'Économie et des Finances, quand Dominique de Villepin se verrait bien à l'Intérieur. L'annulation, hier, de ses déplacements prévus à Berlin et à Haïti semblait en tout cas accrédi-ter son changement de poste.

Il pourrait être remplacé au ministère des Affaires étrangères par Michèle Alliot-Marie ou par l'actuel commissaire européen Michel Barnier. Philippe Douste-Blazy ayant peu de chance de voir ses envies de Quai d'Orsay exaucées.

Jean-Louis Borloo (Ville) restera chargé d'un pôle « cohésion sociale », regroupant la ville, le logement et l'intégration. Dominique Perben pourrait quant à lui hériter du ministère de la Défense. Selon la rumeur,

il pourrait être remplacé à la Justice par le maire UMP du Havre, Antoine Rufenacht.

Dominique Bussereau (Transports) était quant à lui pressenti comme nouveau porte-parole du gouvernement,

alors que le nom de François Fillon était évoqué pour l'Éducation. Mais circulaient également hier les noms du président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, du porte-parole de l'UMP, Renaud Donnedieu de Vabres, de l'ancienne conseillère de Jacques Chirac, Valérie Pécresse, pour l'Industrie, de l'ancien préfet de police de Paris, Philippe Massoni,

pour un éventuel secrétariat d'État à l'Intérieur, ou du député de Seine-et-Marne, Yves Jégo, qui serait chargé d'un nouveau secrétariat d'État à l'Intégration.



Le premier ministre Raffarin

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

SECTEUR DES PÊCHES

## 3000 emplois à combler d'ici 2020

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ GRANDE-RIVIÈRE — Près de 3000 travailleurs du secteur des pêches prendront leur retraite au cours des 15 prochaines années. Cette statistique incite le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière à intensifier son recrutement d'étudiants susceptibles d'occuper ces postes.

Le directeur de l'école, Richard Loiselle, précise que les nouvelles souvent catastrophiques caractérisant la pêche à la morue masquent une réalité beaucoup plus prometteuse pour les espèces comme le crabe, la crevette, le homard et les espèces élevées par les aquaculteurs.

« La réalité, c'est que de bons emplois, bien rémunérés, et de plus en plus souvent des emplois à long terme, deviendront disponibles au cours des prochaines années, tant dans la pêche que dans l'aquaculture, la transformation, l'inspection, le contrôle de la qualité et la recherche en laboratoire », affirme M. Loiselle.

Il s'appuie sur des données du Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes pour justifier ses prévisions quant aux ouvertures pour les étudiants du Centre spécialisé des pêches, tant du programme de diplôme d'études professionnelles que de niveau collégial.

Selon le Comité sectoriel, le tiers des 1000 pêcheurs et

2500 aides-pêcheurs québécois a plus de 50 ans, alors que 50 % des 5500 travailleurs d'usine sont âgés de plus de 45 ans. De façon conservatrice, il est possible de statuer qu'environ 1200 pêcheurs et aides-pêcheurs seront remplacés d'ici 2020, comparativement à au moins 2000 travailleurs et gestionnaires d'usines.

Une partie croissante de la relève destinée à les remplacer devra suivre une formation technique assez poussée, d'autant plus que les nouveaux arrivants dans le secteur de la pêche proprement dite doivent détenir un permis professionnel.

« Nous avons la capacité d'accueillir plus d'étudiants. Aucun de nos programmes n'est contingenté. Nous avons un devis pour accueillir 140 étudiants par année, et nous en avons 100. Nous avons beaucoup de place en transformation des produits marins. Et quand nous sommes en surcapacité, comme pour le cours de simulation (navigation par ordinateur et essais en navire-école), nous ajoutons un horaire, comme cette année avec une session de 16 h à 22 h », précise M. Loiselle.

Les étudiants du secondaire commencent à saisir le message. Lors d'un récent colloque sur les nouvelles réalités de la pêche et de l'aquaculture, 140 étudiants se sont inscrits, deux fois plus que les prévisions établies par le Centre spécialisé des pêches. L'institution a également commencé à passer le message aux parents en les invitant à visiter les installations.

« Il y a de la place ici pour les jeunes ayant le goût des sciences et de la technologie », conclut M. Loiselle.

## GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE AU BAS-SAINT-LAURENT

### L'industrie du sciage accepte de remettre son rôle en question

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les industriels du sciage du Bas-Saint-Laurent acceptent de remettre en question leur rôle traditionnel dans la gestion de la forêt publique. Du jamais vu depuis la fin des concessions forestières, au milieu des années 70.

Une commission forestière régionale (CFR) aurait la responsabilité de la consolidation, du partage de la ressource forestière et du redéploiement de l'industrie dans cette région, si une entente en cours de négociation avec les Ressources naturelles est conclue ces prochaines semaines.

« La relation de surveillance à surveillé entre le gouvernement et les industriels détenteurs de CAAF est malsaine. Ces dernières années, le nombre de contrôles et les coûts de gestion ont doublé, presque triplé. Si la commission forestière est créée, il y aura une coresponsabilité de gestion avec le monde de l'environnement, de la

faune, les organismes de gestion en commun, le monde municipal et le gouvernement », explique Gerald Baril, directeur général de l'entreprise Richard Pelletier & fils de Squatec.

La planification des travaux en forêt publique sous contrat d'aménagement (CAAF) serait même confiée à des organisations indépendantes de l'industrie.

« Le ministre délégué aux Forêts, Pierre Corbeil, a accueilli positivement notre plan. Il a donné le feu vert à la formation d'un comité de négociations région Bas-Saint-Laurent et gouvernement. Tous les intervenants du milieu forestier qui ont participé à cette réflexion ont fait part de beaucoup de maturité, même s'il y a eu parfois des discussions un peu musclées. Le Bas-Saint-Laurent sera comme une région-pilote », déclare Émilien Nadeau, président du comité directeur du groupe de réflexion de 60 personnes, qui a travaillé pendant six mois sur ce plan.

La crise du bois d'œuvre, la menace d'une rupture de stock et une baisse des coupes en forêt publique qui pour-

rait atteindre les 40 % ont créé ce contexte favorable au changement.

Ce changement de cap rejoindrait l'opération de décentralisation des pouvoirs de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, puisque la CFR serait sous la gouverne du nouveau Conseil régional des élus (CRE).

En attendant le retour des belles années, le groupe de réflexion propose plusieurs solutions à court terme : reboiser des essences à croissance rapide et récolter le peuplier, une espèce abondante.

La récupération de matière ligneuse comme le bois en perdition et des volumes que des peuplements traités par éclaircie commerciale peuvent générer durant la période critique de 15 ans font aussi partie de ces correctifs à court terme.

Ce projet, qui pourrait être signé cet automne, sera entre-temps déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, qui sera tenue à Rimouski les 20 et 21 avril.

## Nouveau véhicule d'urgence à l'aéroport de Gaspé

■ GASPÉ — L'aéroport de Gaspé aura un nouveau véhicule d'urgence de 360 000 \$ financé par Ottawa, grâce à la Politique nationale des aéroports. L'aéroport de Gaspé est exploité par la municipalité, qui en est propriétaire depuis janvier 1998. Depuis cette cession, l'aéroport a bénéficié de 4 millions \$ en subventions, notamment pour reconstruire la piste et la voie de circulation, remplacer le système d'indicateur visuel de pente d'approche, acheter un équipement d'effarouchement d'oiseaux et un camion chasse-neige. N.B.

## 1,5 million \$ pour l'eau potable

■ SACRÉ-CŒUR — Le programme Infrastructures-Québec vient d'accorder une subvention de près de 1,5 million \$ à la municipalité de Sacré-Cœur, en Haute-Côte-Nord, pour améliorer l'approvisionnement et la qualité de l'eau potable. Les travaux, qui visent à répondre aux nouvelles normes environnementales en vigueur, comprennent notamment des activités de recherche en eau souterraine, la construction d'un nouveau puits et d'un poste de pompage, le remplacement du réservoir municipal et l'installation de 325 mètres de conduites de raccordement. S.P.

**FABRICVILLE**  
VOTRE MEGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
www.fabricville.com

**ÉCONOMISEZ 100.00 \$ l'ens.**

**Stores en BAMBOU**  
Cour. jusqu'à 59.99 \$

**Ensemble TRINGLE DE BOIS**  
CREATIONS  
Cour. 22.99 et 32.99 \$

**33% DE RABAIS**  
1/3 DE RABAIS  
15.32 \$ et 21.99 \$

**TOUS les VOILES à DRAPERIE**  
33% DE RABAIS

**TOUTE QUINCAILLERIE**  
30% DE RABAIS

**DÉJÀ MEMBRE clubelite ?**  
Présentez votre CARTE ou ADHÉREZ-VOUS aujourd'hui-même

**ÉCONOMISEZ 10% DE PLUS**

**FABRICVILLE**  
Venez nous à www.fabricville.com  
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

**PLACE LAURIER VANIER**  
2740, boul. Laurier  
(418) 651-3489  
Lun. à Mer.: 10h à 17h30  
Jeu. et Ven.: 10h à 21h  
Sam.: 9h à 17h  
Dim.: 10h à 17h

**325, rue Soumande**  
(418) 686-5072  
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30  
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h  
Sam.: 9h à 17h  
Dim.: 10h à 17h

## CAPITALE NISSAN

VOUS OFFRE SON

### SPÉCIAL APRÈS SALON



Altima Sentra

**0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN LOCATION**  
**SENTRA 2004 1.8**

Prix de vente  
**13 333 \$**  
Prix courant: 16 000 \$  
Stock C4LG54AA00, 5 vitesses  
Taxes, prép. et transport en sus  
Autres détails sur place

Prix de vente  
**13 995 \$**  
Prix courant: 17 766 \$  
Stock C4LG54BK00, 5 vitesses  
Taxes, prép. et transport en sus  
Autres détails sur place  
CLIMATISEUR ET LECTEUR CD INCLUS

**SUPER SPÉCIAL**  
Sur **ALTIMA 2004** Venez faire votre offre

**CAPITALE NISSAN**

Tous nos véhicules d'occasion peuvent être vus sur [www.capitalenissan.com](http://www.capitalenissan.com)  
125, rue Marais, Vanier Tél.: 681-0011  
COIN PIERRE-BERTHIAUME ET DE LA CAPITALE  
NOUS PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE VÉHICULE D'ÉCHANGE

de saison. dernier cri.

en  
**Rabais**

encore d'autres réductions sont lancées

**50 à 70 %**

de rabais sur les prix originaux de marchandises sélectionnées pendant

**Notre Fameux Solde Mi-Saison.**

Les quantités sont limitées.



Place Sainte-Foy (418) 656-4499

# ÉDITORIAL

## Le budget de l'an prochain

**L**e budget déposé hier par le ministre Yves Séguin donne raison aux partis d'opposition: le gouvernement n'avait pas les moyens des promesses contenues dans le Plan d'action du Parti libéral de septembre 2002. C'est la raison pour laquelle la plupart des mesures d'aide et les baisses d'impôt annoncées hier n'entreront en vigueur qu'en janvier 2005. Le coût réel de ces politiques ne sera que de 220 millions \$ cette année, et il faudra vendre des éléments d'actif pour une valeur de 880 millions \$ afin de boucler l'année sans faire de déficit. C'est dire le sérieux de la situation budgétaire du Québec.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Cela dit, le principal mérite du budget est probablement de ne pas avoir forcé les fonctionnaires des Finances à gonfler les chiffres pour faire semblant de respecter les promesses libérales. Le ministre demande un autre 2 milliards \$ à Hydro-Québec, ce qui est énorme, mais les prévisions de revenus et de croissance de l'économie semblent raisonnables, si on les compare au réel des années passées et aux prévisions du secteur privé.

Le pari est plus risqué du côté des dépenses, où tous les ministères, à l'exception de la Santé, devront vivre avec des budgets qui ne couvrent même pas l'inflation ou les coûts de système. Les coupes budgétaires annoncées dans les crédits demanderont une discipline à laquelle ce gouvernement ne nous a pas encore habitués. L'année sera pénible pour bien des ministres. Et si vous pensez que l'année prochaine sera plus facile, vous vous leurrez: le budget annonce une impasse budgétaire de 1,6 milliard \$ pour l'exercice budgétaire 2005-2006, sans tenir compte de l'équité salariale ou des hausses de traitements qui résulteront des négociations avec les fonctionnaires de l'État. Faudra-t-il de nouveau faire une vente de feu des éléments d'actif du gouvernement? Ce sont là des mesures temporaires dont on ne pourra se prévaloir bien longtemps.

Dans ce contexte, le ministre Séguin a eu la sagesse de ne pas engager le gouvernement dès ce printemps dans des dépenses importantes, et l'habileté d'annoncer des mesures populaires qui permettront aux familles à revenu modeste, d'espérer des jours meilleurs l'an prochain. Le gouvernement Charest gagne du temps, et se donne la chance d'aller chercher un peu plus d'argent à Ottawa d'ici la fin de l'année. La croissance des dépenses est à la baisse, de 3,3 % à 2,9 %, tout comme celle de la dette totale, qui augmentera de 2,3 milliards \$, comparativement à 3,4 milliards \$ l'année précédente. Somme toute et malgré tout son emballage à la Robin des bois, c'est un budget prudent que nous a présenté hier le ministre Séguin. Et un budget de l'an prochain, pour ceux qui y cherchent les mesures sociales et les baisses d'impôt promises. Dans les circonstances, il aurait été difficile de faire mieux.

## Réconciliation familiale

**Y**ves Séguin fait un bel effort pour alléger le fardeau des familles. Même s'il se montre généreux pour les ménages à faible revenu (moins de 25 000 \$), il ne réussit pas cependant à faire oublier que 140 000 familles payeront cette année 500 \$ de plus pour faire garder leur enfant, et qu'en septembre, d'autres subiront une hausse similaire pour leur jeune qui fréquente la garderie de l'école. Pour des milliers de familles, les mesures de M. Séguin ne se traduiront pas par plus d'argent en poche, ou bien peu, en 2005.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

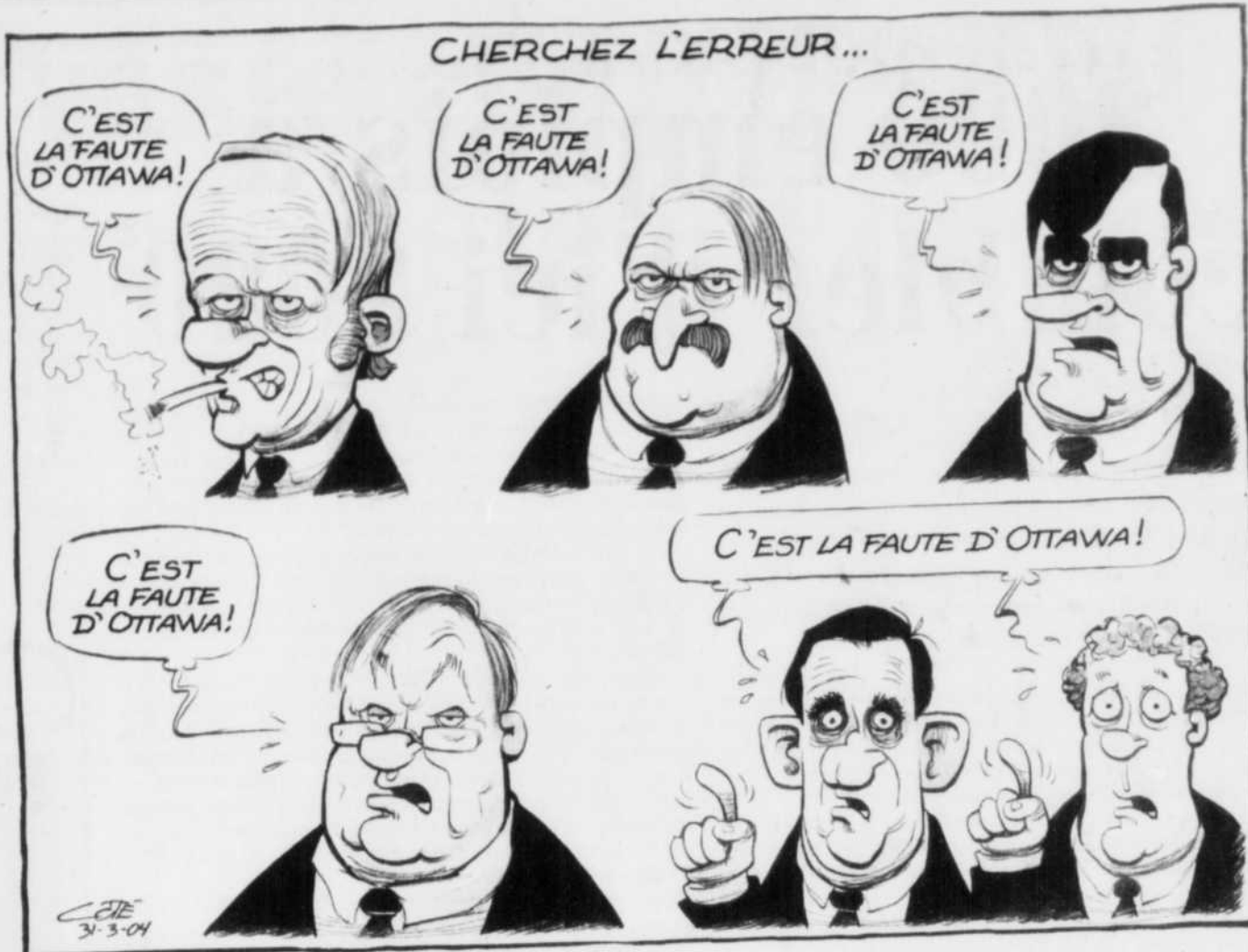
L'élément le plus positif du soutien aux familles concocté par le ministre des Finances est qu'il vient corriger en partie l'iniquité créée entre les parents qui ont accès à une place à contribution réduite (7 \$ par jour) et ceux qui poireautent sur les listes d'attente ou qui ont fait le choix de garder eux-mêmes leurs enfants à la maison.

Le gouvernement péquiste avait axé sa politique familiale sur le développement des centres de la petite enfance (CPE) en retirant une bonne part de son soutien aux parents qui n'utilisaient ou n'accédaient pas à ces services. Le budget Séguin vient atténuer la grogne qu'avait suscitée cette approche. Le versement d'un crédit d'impôt à chaque trimestre séduira aussi ceux qui doivent gérer serré. M. Séguin et le gouvernement Charest sont-ils pour autant plus généreux à l'égard des familles québécoises? Québec ajoutera, en 2005, 547 millions \$ de plus pour le soutien aux familles. Même s'il a augmenté de 170 millions \$ les frais de garde dans les CPE et dans les garderies scolaires en 2004, le compte demeurera donc positif si le gouvernement n'impose pas d'autres hausses de tarification.

Les familles touchant des revenus de moins de 25 000 \$ par année sortent gagnantes. Une chance d'ailleurs que le ministre avait cette carte en main pour répondre à l'engagement des libéraux de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Sinon, le plan d'action que doit soumettre sous peu le ministre Claude Béchard s'annoncerait bien mince.

Ce n'est pas en effet avec la prime au travail que le gouvernement Charest va faire une lutte vigoureuse à la pauvreté. Une personne seule, qui reçoit une prestation de 533 \$ par mois, moins de 7000 \$ par année, n'améliorera pas vraiment son sort avec une prime de 511 \$ par année. Bien des assistés sociaux risquent également de ne jamais pouvoir toucher la prime du fait qu'ils n'ont pas les qualifications ou les aptitudes nécessaires pour accéder au marché du travail.

Un beau chèque peut paraître bien alléchant, mais la dynamique de la pauvreté est beaucoup plus complexe et l'enrayer demande des moyens. Si Québec veut vraiment sortir les gens de l'aide sociale, des jobines et de la pauvreté, et ce pour longtemps, il devra investir dans des mesures de formation et de réinsertion au travail. Or, le budget d'Emploi et de Solidarité sociale est en baisse. M. Séguin a beau dire que le gouvernement entend s'attaquer avec vigueur à la pauvreté, il est évident qu'il n'a pas fourni toutes les armes.



CHRONIQUE POLITIQUE

## Un bon budget péquiste

**T**ous les ingrédients d'un budget péquiste sont réunis: charge contre Ottawa, mêmes choix de clientèles privilégiées (familles à faibles revenus, bas salariés, bénéficiaires de logements subventionnés) même modèle de fiscalité progressive pour resserrer toujours plus l'écart au net entre les hauts et les bas salariés et même pelletage en avant des déficits comme des bonifications promises aux contribuables. Le pressant lobby exercé par la gauche québécoise depuis un an a été très efficace. Le gouvernement Charest a cédé à l'intimidation et a consacré presque toute sa marge de manœuvre au relèvement du soutien aux personnes à bas revenus.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Les engagements d'une réduction des impôts de 1 milliard \$ qui toucherait l'ensemble des contribuables ont ratatiné comme une peau de chagrin. Celle-ci ne s'appliquera en plus qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, soit 20 mois après l'élection du gouvernement Charest. Le budget ne contient par ailleurs aucune stratégie ni nouvelle mesure concrète, un peu consistante, de stimulation de l'économie. Le programme libéral a été mis de côté, dans son esprit et dans son libellé.

Le gouvernement Martin est tenu responsable, avec raison, pour l'incapacité du ministre Séguin de respecter la promesse de réduire significativement les impôts de tous les Québécois. Le ministre des Finances du Québec en fait cependant porter beaucoup plus lourd sur le dos du gouvernement central.

M. Séguin a même publié hier un document de support intitulé *Corriger le déséquilibre fiscal*, dans lequel il explique que des mesures spéciales ont dû

être convenues avec Ottawa pour reporter l'impact des diminutions de transferts de 1,7 milliard \$ entre 2002-2003 et 2004-2005. Le Québec devra ainsi rembourser au gouvernement fédéral 472 millions \$ par année pendant cinq ans à compter de 2005-2006. Voilà comment on pellette la vieille neige devant soi! Quoique dise M. Séguin, il est donc en déficit technique cette année.

M. Séguin annonce par ailleurs un train de mesures pour janvier 2005, dont une alléchante simplification de la fiscalité, à laquelle s'ajoutent des baisses d'impôt, mais des négociations cruciales doivent entre-temps être conclues sur la réforme de la péréquation et d'autres sur le financement de la santé, pour laquelle Ottawa ne paie plus que 16 %.

Non seulement M. Séguin a-t-il additionné mesures sociales (primes au travail et soutien aux familles) aux véritables baisses des impôts, pour tenter de faire croire à un allègement fiscal de 1 milliard \$ pour les contribuables, mais il n'a pas les moyens de faire miroiter cette embellie.

Elle dépend du bon vouloir d'Ottawa. Cela s'appelle du chantage: ou Ottawa paie ou il portera l'odieuse d'un recul, sous une forme ou l'autre, du gouvernement québécois. Parfois la tactique fonctionne, parfois non. Dans toute autre province, cela est sans conséquences dramatiques mais au Québec, les risques sont très différents.



Paul Martin n'a rien fait pour sortir le Québec du bourbier financier.

Ces tiraillements sur le déséquilibre fiscal et les transferts fédéraux se perpétuent sans précautions quant aux dangers qu'ils comportent pour l'unité canadienne. Le premier ministre Paul Martin à Ottawa ne semble pas bien mesurer à quel point le refus du gouvernement central de reconnaître l'existence d'un déséquilibre et son insensibilité à la pression exercée par la hausse des coûts de la santé, alors qu'Ottawa nage dans les surpluses, servent le mouvement souverainiste.

Paul Martin incarnait pour plusieurs Québécois la dernière chance donnée aux libéraux fédéraux de pratiquer un fédéralisme plus respectueux des champs de compétence de chacun des paliers de gouvernement. La désillusion est grande. Elle a même déjà gagné des libéraux québécois, de plus en plus nombreux à se définir comme des «fédéralistes fatigués», selon l'expression du professeur Léon Dion.

Le budget du ministre Yves Séguin distille des crédits additionnels parmi les clientèles électoraux qui revendiquent le plus fort depuis l'élection d'avril 2003 mais qui sont aussi des partenaires du Parti québécois dans le mouvement souverainiste et des partisans inconditionnels lors des élections; il désenchante par contre la base électorale et les alliés naturels du PLQ (le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, était littéralement déprimé hier) et il place le gouvernement du Québec à la merci d'Ottawa pour les prochaines années.

Sur le plan de la stratégie politique, il s'agit d'un exercice casse-gueule.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### L'avenir des Saints-Martyrs

Les citoyens qui se sont exprimés sur l'avenir de l'école Saints-Martyrs ne s'opposent pas à la réalisation de projets résidentiels dans d'anciens bâtiments à vocation communautaire. Ils cherchent plutôt à s'assurer que les promoteurs respecteront la qualité de vie de leur quartier.

Les précédents créés avec l'église N-D. du Chemin et le YMCA-Belvédère, devenu pharmacie, ont confirmé l'inaptitude des autorités à protéger les intérêts de la collectivité. Comment se surprendre de la méfiance créée par de telles bavures? La réaffectation de bâtiments existants mérite que le processus soit balisé afin d'éviter les projets «à la pièce» et le dézonage «aveugle». Advenant le rejet du projet Norplex, la suite consistera à définir des critères d'évaluation des futures propositions. Cette étape aurait dû être intégrée dès le départ et chaque projet de dézonage devrait être assujéti à une évaluation d'impact sur la qualité de vie du quartier.

Enfin, les citoyens voteront sans vraiment connaître l'allure finale du projet. Le minimum de respect de l'esprit démocratique aurait exigé qu'on laisse au promoteur la possibilité de présenter sa pro-

position, évitant aux citoyens l'impression d'assister à une bataille de coqs entre les représentants du comité de quartier et ceux du promoteur. Le processus de consultation devrait viser à fournir aux citoyens l'information la plus objective pour porter un choix judicieux. À défaut d'avoir reçu les réponses satisfaisantes à leurs questions, les citoyens devraient renvoyer les acteurs concernés... refaire leurs devoirs!

Jean-Paul Plante

Québec

### La vache folle a le dos large

Il y a cinq ou six ans, les économistes agricoles et conseillers en gestion prétendaient que le fait de payer le quota au-delà de 16 000 \$ le kilo/jour de matière grasse, défiait toute logique économique. Depuis ce temps, le prix a presque doublé! Il faut maintenant plus de 20 ans pour rentabiliser un tel investissement. Pas surprenant, donc, d'entendre des producteurs se plaindre qu'en agriculture, la rentabilité n'existe pas. Il en est de même du prix des terres. Qui peut motiver l'achat de terres à des prix cinq fois plus élevés qu'il y a cinq ou six ans? Pas étonnant que le taux d'endettement soit devenu si élevé!

Et comment justifier l'achat de machinerie ou d'équipement neuf, lorsqu'on pourrait acheter la même machine, peu usagée, à moitié prix? Un peu de modestie, svp!

Non, la crise de la vache folle n'est pas la seule coupable. Lorsqu'il tombe six pouces de neige et que le toit d'une bâtisse s'écroule, l'effondrement est-il uniquement causé par la dernière chute de neige ou parce qu'il y avait déjà quatre pieds de neige d'accumulés?

Louis Montambault  
producteur laitier  
Deschambault

### ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle?

Écrivez-nous à  
opinion@lesoleil.com

Adresse postale:  
Carrefour des lecteurs,  
Journal LE SOLEIL,

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,  
Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

# OPINIONS

## « Participer pleinement à la société québécoise »

Le ministre des Finances Yves Séguin livre son premier budget

Yves Séguin

Ministre des Finances

(Extraits du discours sur le budget lu à l'Assemblée nationale, hier)

Pour que l'avenir soit à la hauteur de nos attentes, il faut nous assurer que le fardeau fiscal soit réparti équitablement et incite chacune et chacun d'entre nous à participer pleinement à la société québécoise et ainsi favoriser la création de la richesse. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à réduire les impôts des Québécoises et des Québécois. Avec ce budget, nous tenons notre promesse. J'annonce aujourd'hui que nous retournons un milliard de dollars dans les poches des contribuables.

Ce geste démontre clairement notre volonté de réduire les impôts et de faire en sorte que, d'ici quelques années, les Québécoises et les Québécois n'aient plus à supporter le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord.

Nous le faisons de façon responsable et équitable. Dans une première étape, nous avons décidé de donner la priorité à celles et à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux familles, à la classe moyenne et aux travailleurs à faible revenu.

La réduction des impôts annoncée aujourd'hui se répartit de la façon suivante :

□ 550 millions de dollars, c'est-à-dire plus de la moitié de la diminution des impôts, seront versés aux familles avec la création d'un nouveau soutien aux enfants.

□ 240 millions de dollars viendront reconnaître les efforts des travailleuses et des travailleurs à faible revenu sous la forme d'une prime au travail.

□ Enfin, 220 millions de dollars en baisses d'impôt iront à l'ensemble des contribuables québécois par la simplification de notre régime fiscal.

### SOUTENIR LA FAMILLE

Le gouvernement veut bâtir un Québec où les familles vont s'épanouir. Les changements démographiques donnent une nouvelle urgence au soutien à apporter aux familles avec de jeunes enfants. Avec mes collègues, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, de même que la ministre déléguée à la Famille, nous avons examiné la meilleure façon de leur venir en aide.

J'annonce aujourd'hui un nouveau soutien aux familles qui pourra atteindre 2000 \$ par année pour un enfant, 3000 \$ pour deux enfants, 4000 \$ pour trois enfants et 5500 \$ pour quatre enfants. Ce dernier montant sera augmenté de 1500 \$ pour chaque enfant supplémentaire.

Je tiens à souligner, monsieur le président, que ces montants ne seront pas impossibles.

Le soutien aux enfants bénéficiera à toutes les familles avec des enfants de moins de 18 ans. Il sera particulièrement généreux pour les familles à faible et à moyen revenu.

Ainsi, un couple avec deux enfants et un revenu de 25 000 \$ recevra 3000 \$ par année, c'est-à-dire 2224 \$ de plus qu'actuellement.

Une famille monoparentale avec deux enfants et un revenu de 25 000 \$

recevra, quant à elle, 3700 \$, soit 1603 \$ de plus qu'avec le régime actuel. Ce nouveau soutien aux enfants sera versé par chèque quatre fois par année et pourra atteindre 750 \$ par trimestre pour un couple avec deux enfants. Les premiers chèques seront envoyés dès janvier prochain.

Le nouveau soutien aux enfants remplacera l'allocation familiale, la réduction d'impôt à l'égard des familles et le crédit d'impôt pour enfants à charge par une aide plus généreuse en faveur des familles. Ce soutien aux enfants représente un effort majeur pour notre gouvernement. Par cette seule mesure, nous retournons 550 millions \$ de plus aux familles. Nous donnons un coup de pouce additionnel aux parents qui ont de jeunes enfants. J'annonce donc que, dès minuit ce soir, ces parents n'auront plus à payer la taxe de vente du Québec sur les couches, les biberons et les autres articles d'allaitement.

### FACILITER LA CONCILIATION DE LA FAMILLE ET DU TRAVAIL

Concilier les obligations familiales et professionnelles est non seulement un défi quotidien pour la plupart des parents, mais c'est aussi, trop souvent, un véritable casse-tête. Les services de garde constituent une réponse satisfaisante aux attentes de certaines familles. D'autres familles ont besoin de plus de flexibilité et choisissent des modes de garde différents.

Le gouvernement souhaite donner les moyens à tous les parents de recourir aux services de garde qui leur conviennent. Actuellement,

les parents qui font garder leurs enfants dans le réseau privé ou à la maison ne reçoivent souvent leur aide fiscale qu'après la fin de l'année. Ce budget veut leur faciliter la vie.

J'annonce donc que nous leur verserons, dorénavant, le crédit d'impôt pour frais de garde quatre fois par an sous forme de chèque, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Ce crédit d'impôt, qui peut atteindre jusqu'à 5250 \$ par enfant, sera versé au début de chaque trimestre. À titre d'exemple, une famille avec un enfant et disposant d'un revenu de 25 000 \$ pourra recevoir plus de 1300 \$ par trimestre pour la garde de son enfant.

Grâce à cette mesure, nous laissons une plus grande liberté aux parents et rétablissons l'équité entre ceux qui bénéficient d'une place à contribution réduite et ceux qui se tournent vers d'autres types de garde.

### UNE PRIME AU TRAVAIL

Trop de Québécoises et de Québécois ne participent pas au marché du travail. C'est notre devoir de les encourager à le faire. Pour y arriver, le passage de l'aide sociale au marché du travail doit être facilité et plus avantageux financièrement. Il faut tout mettre en œuvre pour que les Québécoises et les Québécois entrent sur le marché du travail et y restent.

J'annonce que, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, une nouvelle prime au travail valorisera les efforts de travail de plus de 500 000 personnes et familles à faible et à moyen revenu.

Concrètement, cela peut signifier

jusqu'à 2800 \$ de plus par année pour une famille avec un revenu de 14 800 \$. Il s'agit d'une augmentation de 25 % du revenu.

Je tiens à souligner que cette prime profitera de façon particulière aux jeunes familles. Tout comme pour le soutien aux enfants, la prime leur sera versée par chèque quatre fois par année.

Jusqu'à aujourd'hui, les personnes seules et les ménages à faible revenu sans enfants ne recevaient aucune aide de l'État lorsqu'ils intégraient le marché du travail. Avec cette nouvelle prime, ce sont 335 000 ménages qui verront leurs efforts de travail récompensés.

Ainsi, une personne seule pourra recevoir jusqu'à 511 \$ par année, tandis qu'un ménage sans enfants pourra recevoir quant à lui une prime pouvant atteindre 784 \$.

Conformément à nos engagements, la nouvelle prime remplace de façon très avantageuse le programme AP-PORT et constitue un effort sans précédent pour la valorisation du travail.

### UN ALLÈGÈMENT POUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

Le troisième volet de la réduction d'impôt profitera à l'ensemble des contribuables. Dans ce volet, non seulement nous redonnons une part de leurs impôts aux contribuables, mais nous simplifions aussi de façon substantielle le régime d'imposition. Les Québécoises et les Québécois n'auront plus à choisir entre le régime général d'imposition et le régime simplifié.

J'annonce la fusion de ces deux régimes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. J'annonce également une bonification des montants admissibles en déduction du revenu, ce qui retourne 220 millions \$ dans les poches des Québécoises et des Québécois. Cette réforme facilitera la vie des contribuables en mettant fin à un régime inutilement complexe.

### UNE RÉDUCTION D'IMPÔT QUI AUGMENTERA LE REVENU DISPONIBLE

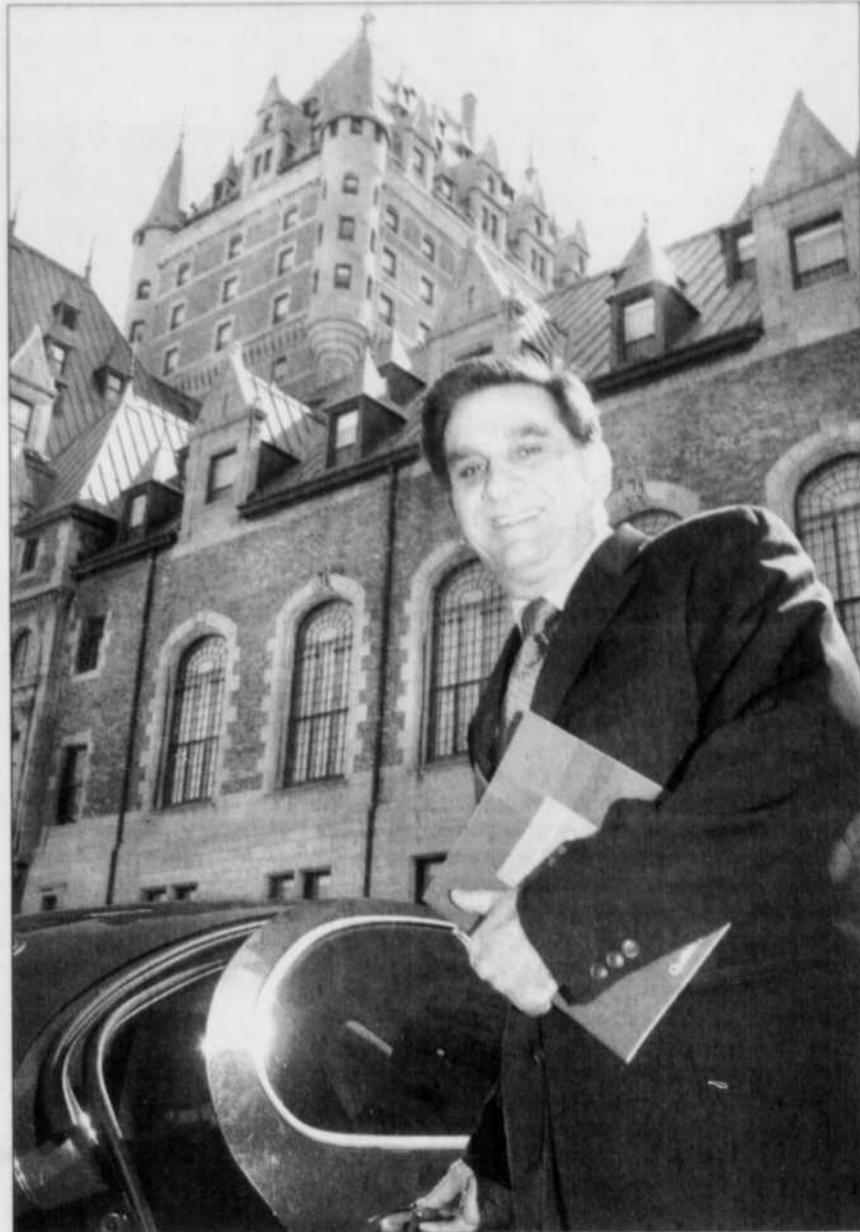
L'ensemble de ces mesures porte à un milliard de dollars les sommes retournées aux contribuables tel que nous avons promis de le faire. Concrètement, cela signifie que plus de trois millions de ménages verront leur revenu disponible augmenter. Je tiens à souligner que les familles sont les grandes gagnantes puisqu'elles recevront 77 % de cette première réduction d'impôt. Avec le soutien aux enfants et la prime au travail, un couple avec deux enfants et un revenu de 25 000 \$ recevra 4000 \$ de plus par année.

Le gouvernement entend poursuivre son action afin de doter le Québec d'un régime fiscal moderne et efficace.

### LE DÉFI DU DÉFICIT ZÉRO

Je me dois de souligner que ce budget illustre de façon convaincante l'effet néfaste sur nos finances publiques du déséquilibre fiscal existant entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Il faut dire d'emblée que la situation financière difficile qui prévaut au Québec n'est pas unique. Toutes les provinces, sauf peut-être l'Alberta, connaissent des difficultés, alors que le gouvernement fédéral, lui, continue d'enregistrer des surplus budgétaires. Ce déséquilibre fiscal s'accroît au cours des prochaines années. La nouvelle étude du Conference Board



Yves Séguin, hier midi, avant la présentation du budget.

du Canada, que j'ai récemment rendu publique avec des collègues ministres des Finances d'autres provinces, illustre clairement cette situation.

Pour le moment, deux grands enjeux doivent faire l'objet de discussions : le renouvellement de la péréquation, le financement de la santé.

### LE RENOUVELLEMENT DE LA PÉREQUATION

À l'égard de la péréquation, la Constitution du Canada oblige le gouvernement fédéral à s'assurer que « (les) gouvernements provinciaux (disposent) des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables ».

Avant que le gouvernement fédéral ne statue sur une hausse éventuelle du financement de la santé, il faut donc qu'il s'assure que toutes les provinces disposent des ressources financières suffisantes pour s'acquitter de leurs compétences.

Le récent budget fédéral a annoncé les éléments d'une réforme de la péréquation qui sera discutée par la Chambre des communes dans les prochains mois. Or, les lacunes dénoncées depuis plus de 20 ans par le Québec sont malheureusement toujours présentes dans ce projet.

### LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ

Par ailleurs, le récent budget fédéral n'a annoncé aucun argent neuf pour la

santé, malgré les besoins de la population québécoise. La part du gouvernement fédéral dans le financement de la santé n'est que de 16 cents par dollar dépensé par les provinces alors que, initialement, le gouvernement fédéral en assumait 50 cents. Cela signifie que les provinces assument maintenant 84 cents pour chaque dollar dépensé dans la santé.

En janvier dernier, le premier ministre du Canada, M. Paul Martin, s'est engagé auprès des provinces à discuter des moyens pour assurer un financement durable des services de santé. Ces discussions sont urgentes pour le Québec et pour le reste du Canada.

Aussi bien dans le dossier de la péréquation que dans celui du financement de la santé, nous serons des partenaires actifs et résolus et nous ferons valoir des propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement de la fédération canadienne.

Notre premier ministre participera activement aux discussions avec ses homologues sur le financement de la santé. C'est avec détermination que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, le ministre de la Santé et des Services sociaux et moi-même allons le secondar dans cette démarche.

Par ailleurs, j'intensifierai les contacts auprès de mon homologue fédéral afin d'obtenir les améliorations nécessaires au programme de péréquation.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Les enfants-bombes

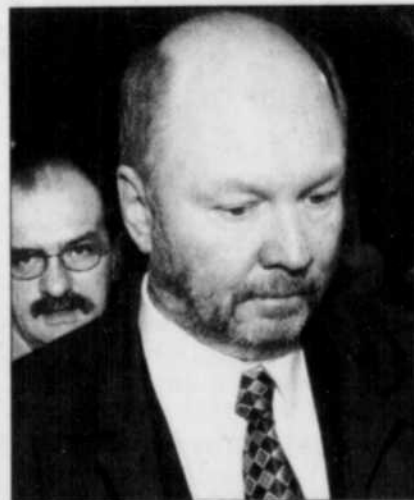
Cette semaine, unanimement, les éditoriaux du Québec francophone condamnaient avec indignation l'assassinat ciblé du cheik Yassine. Bien qu'il n'ait pas été un « chef spirituel » anodin, mais le cerveau et la « conscience » d'un groupe terroriste frappant sans discrimination enfants, femmes et hommes innocents (dans des autobus, des restaurants ou des magasins), je partage la condamnation du geste d'Israël.

Cependant, l'utilisation d'enfants-bombes — comme le jeune Hussam Abdo (qui a 16 ans, mais 12 ans d'âge mental selon sa famille) — pour lutter contre Israël est tout aussi inacceptable. Qu'une société puisse tolérer voire promouvoir de « suicider » ses enfants doit être condamné vigoureusement. J'aurais aimé lire l'indignation des médias québécois sur ce sujet. Encourager, recruter pour et planifier des attentats suicide contre d'innocentes victimes civiles est à tout le moins aussi répréhensible, sinon plus, que l'assassinat de quelqu'un qui se professe lui-même terroriste. À moins qu'en vertu d'une règle de double standard non écrite, tout ce que fait Israël doit être condamné, et tout ce que font les terroristes palestiniens doit être accepté.

Lori Beckerman  
Québec

### Gillet me manque

Robert Gillet me manque depuis ce fameux 17 décembre. Je suis en deuil depuis son absence. Je l'écouterai tous les matins, pour sa franchise, sa bonne humeur, son humour, pour sa générosité envers Gilles Kéglé, pour Sœur Carreau et son vestiaire, pour Saint-Roch qu'il a revampé et pour moi qui, en arrêt de travail, retrouvais de l'énergie en l'écoutant. Qui sommes-nous pour le juger ?



Louise Martel, de Saint-Romuald, espère le retour de Robert Gillet à la radio.

Maintenant qu'on l'a bien trituré et torturé sur la place publique...

Aidons-le à retrouver l'espoir et surtout le chemin des ondes où il excelle et disons-lui qu'il nous manque. Je le considère comme un frère qui venait me rendre visite tous les matins et je m'ennuie.

Louise Martel  
Saint-Romuald

### Les nouvelles vedettes

Vraiment nous sommes rendus à l'ère des nouvelles vedettes. Avec la télé-vérité et tout ce que cela comporte, on en est rendu à presque vénérer les gens qui sont déclarés coupables de quelque délit que ce soit. On se les arrache en entrevue, on leur donne du temps d'antenne... et on pourrait aller aussi loin que de leur offrir un travail en vue et dans lequel plusieurs ont de la difficulté à percer malgré leur talent reconnu. Durant ce temps, les victimes, pardon les prétendues victimes, se font brasser la cage comme pas possible par des adultes des plus compétents : elles n'ont pas droit à tous les égards, mais se font traiter de tous les maux et s'en retournent la tête basse essayer de soigner leurs blessures, en plus de rester marquées pour un sacré bout de temps. Quelle

société sommes-nous en train de construire ?

Jacques Marcoux  
Cap-Rouge

### De la petite politique

Le 25 mars dernier, l'Action démocratique du Québec refusait de donner son consentement à une motion, présentée conjointement par Agnès Maltais du Parti québécois et Margaret Delisle du Parti libéral, visant à rendre hommage à madame Françoise Gamache-Stanton, décédée le 22 mars.

Nous comprenons de ce geste que l'ADQ tente actuellement d'augmenter son temps de parole durant les débats de l'Assemblée nationale, mais nous n'acceptons pas que de telles stratégies politiques se fassent au détriment d'une personne qui a tant donné à notre société.

Le décès de cette pionnière est un moment beaucoup plus propice à la réflexion et à la reconnaissance qu'à la poursuite d'intérêts partisans. Ce manque de gratitude est à notre avis indigne de la fonction de député. Souhaitons que ce geste mesquin ne soit pas révélateur du genre de société que nous proposons les adéquistes ! C'est pourquoi nous demandons aux membres de l'Assemblée nationale de souligner

l'immense contribution de M<sup>me</sup> Françoise Gamache-Stanton et ainsi lui donner toute la reconnaissance qui lui revient.

Micheline Clèche  
Québec

### Déséquilibre fiscal

(À Yves Séguin)

Vous croyez au déséquilibre fiscal, mais n'avez pas le courage de redresser la situation. La constitution canadienne vous donne le droit de taxer les Québécois pour la santé, l'éducation et tous les autres besoins des Québécois selon la compétence du Québec. Au lieu de vous plaindre de l'envahissement de vos champs de taxation par le fédéral et de quémander des miettes, ayez donc le courage de Maurice Duplessis quand il a créé l'impôt provincial : prélevez vous-même tout l'argent nécessaire à l'administration des programmes relevant de votre responsabilité et cessez de quémander à celui qui vole les citoyens canadiens. Aucun gouvernement à Ottawa ne pourra se permettre de continuer à taxer en double les citoyens du Québec si le gouvernement québécois a le courage d'exercer lui-même, de façon autonome, toutes ses compétences.

Clément Vachon  
Charlesbourg

DIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN FRANCE

# Équilibre fragile entre génétique et eugénisme

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

Il n'y a pas loin du diagnostic prénatal à l'eugénisme, a rappelé hier un philosophe français, Jean-Paul Amann, dans le cadre d'un colloque qui se déroulait à l'Université Laval.

L'universitaire, attaché à la Chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales du Collège de France, a tracé le bilan de 10 années d'expérience de son pays, qui se dotait en 1994 de lois sur la bioéthique, qui interdisent toute pratique organisée visant la sélection des personnes.

À peu près 5 % des grossesses font l'objet d'un diagnostic prénatal (DPN) pour détecter des anomalies graves, et dans un cas sur cinq cela mène à une interruption de grossesse pour des fins médicales, a-t-il indiqué.

Le recours au DPN s'est développé à une vitesse foudroyante depuis ses débuts, il y a une vingtaine d'années. Il n'est d'ailleurs pas sans risque pour la santé psychologique de la mère, qui peut éprouver de la culpabilité pour avoir transmis la maladie ou se sentir responsable de la mort du fœtus.

L'eugénisme, précise M. Amann, peut être défini comme une pratique collective et institutionnalisée pour favoriser l'apparition de certains caractères, ou en éliminer d'autres qui sont jugés négatifs. Par exemple, peut-on conclure que l'État cherche à éradiquer la trisomie 21 en généralisant le DPN? Le comité consultatif national français d'éthique a conclu que non, dit-il, parce que le diagnostic n'est pas obligatoire et que le couple reste maître de ses décisions. Malgré cette pratique, en effet, 1000 fœtus affectés par la trisomie 21 passent à travers les mailles du filet et 500 d'entre eux viennent au monde en moyenne chaque année.

Le diagnostic prénatal a par ailleurs eu des impacts sur les lois françaises qui touchent la responsabilité médicale, a encore souligné le conférencier.

Il a cité la cause de Nicolas Perruche, un enfant qui était né atteint du syndrome de Gregg, souffrant de handicaps multiples et sévères, parce qu'un médecin et un laboratoire n'avaient pas diagnostiqué la rubéole chez la mère. Celle-ci avait pourtant montré des symptômes et avait manifesté l'intention d'interrompre la grossesse s'il y avait danger. Les parents ont obtenu

en cour une compensation, mais la loi a été modifiée depuis pour empêcher désormais un enfant de se prévaloir d'un préjudice « du seul fait de sa naissance ». Désormais, aucun parent ne peut obtenir d'indemnités matérielles pour une erreur de diagnostic qui permet la naissance d'un enfant lourdement handicapé.

Le colloque, organisé par la Chaire de bioéthique et éthique de l'environnement (faculté de philosophie), portait sur les discriminations génétiques et sociales. La sociologue Micheline Labelle, de l'UQAM, a évoqué les nouvelles formes que prend le racisme.

La discrimination qui était fondée sur la race se déplace aujourd'hui sur

la culture. On n'invoque plus d'arguments biologiques, mais plutôt, sous un prétendu respect des autres, on soutient l'incompatibilité de certaines cultures et civilisations à cause de leurs aspects primordiaux, explique-t-elle. Par exemple, la croyance répandue que les cultures musulmanes et arabes sont par essence violentes et

terroristes. Au Canada, cette façon de penser se traduit par un durcissement de l'opinion envers les réfugiés, les demandeurs d'asile ou les autochtones, observe-t-elle. Au point, indique-t-elle, où un sondage montre que 43 % des Canadiens croient aujourd'hui que le Canada accueille un trop grand nombre d'immigrants arabes.

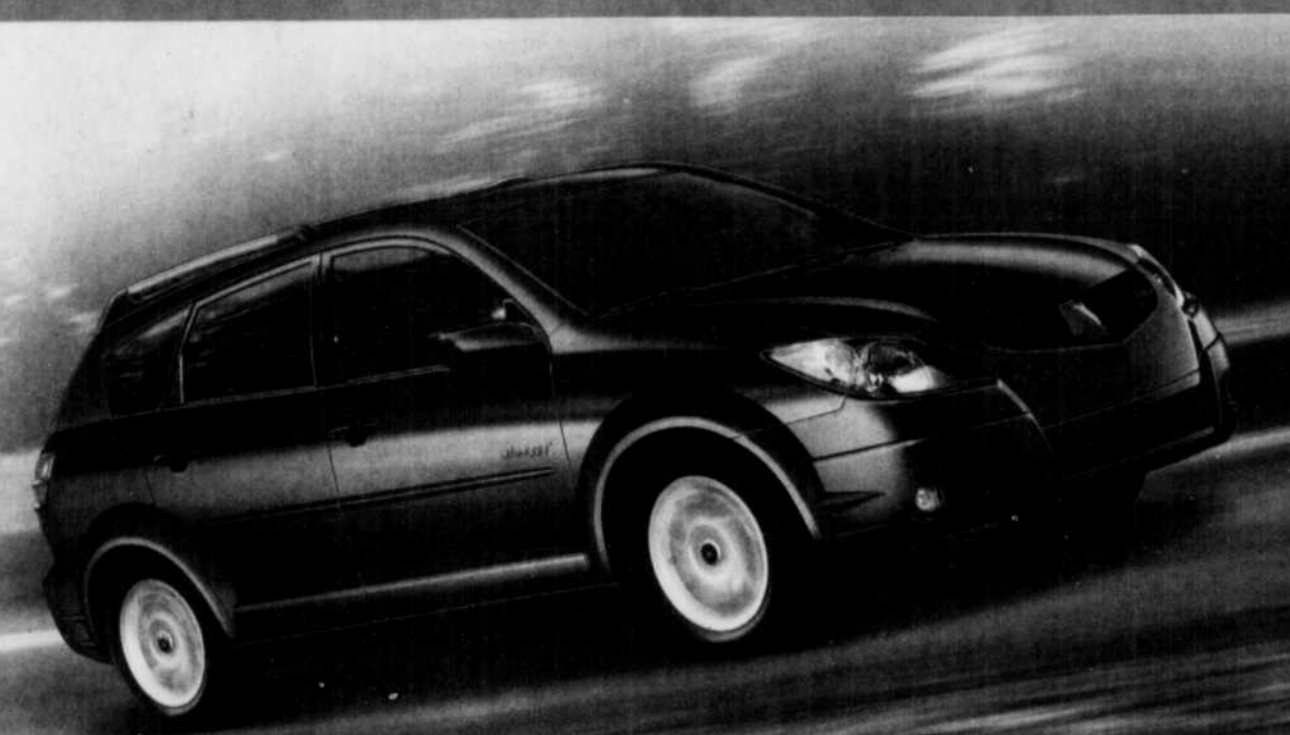
## Le premier essai canadien d'un vaccin contre le VIH débutera en avril

■ OTTAWA — Des chercheurs entreprendront le mois prochain le premier essai clinique de vaccination thérapeutique contre le VIH/sida au Canada. Le vaccin à l'essai ne s'adresse pas à la population en général, mais aux personnes qui sont déjà porteuses du virus d'immunodéficience humaine (VIH). Avec ce nouveau vaccin, les scientifiques veulent diminuer la dépendance des patients aux cocktails de médicaments qu'ils doivent prendre chaque jour pour combattre le VIH. À terme, l'objectif est de permettre aux patients de se passer pendant un certain temps de ces combinaisons de médicaments — de puissants antirétroviraux qui comportent de nombreux effets indésirables. L'essai clinique débutera au début d'avril et s'étalera sur 18 mois. Soixante patients volontaires d'Ottawa et de Montréal, qui ont bien réagi aux traitements médicamenteux jusqu'ici et dont le sang ne contient plus de VIH détectable, prendront part à l'étude. (PC)

### CANCER

## L'acrylamide innocentée

■ ANAHEIM — Deux nouvelles études suédoises innocentent l'acrylamide, une substance présente en grande quantité dans les frites ou les chips, et soupçonnée d'être à l'origine de cancers, à la suite de la publication en juin 2002 d'une étude scientifique suédoise. Ces nouvelles études devraient apaiser les craintes soulevées par les résultats de l'étude de 2002, qui soulignait pour la première fois que de nombreux aliments contenaient de l'acrylamide. L'acrylamide est utilisé pour la fabrication d'enduits et le traitement des eaux usées. Les résultats préliminaires de ces deux études n'ont montré aucun lien entre la consommation d'acrylamide et une augmentation des cancers du colon, du rectum et du sein. Bien que l'acrylamide, à haute dose, soit un neurotoxique humain bien connu, on ne sait pas encore s'il est capable de provoquer un cancer chez des personnes qui en consomment en petite quantité. Cet agent chimique est contenu dans de nombreux aliments dont les pommes de terre frites à haute température, les prunes, les olives. (AP)



**PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE**

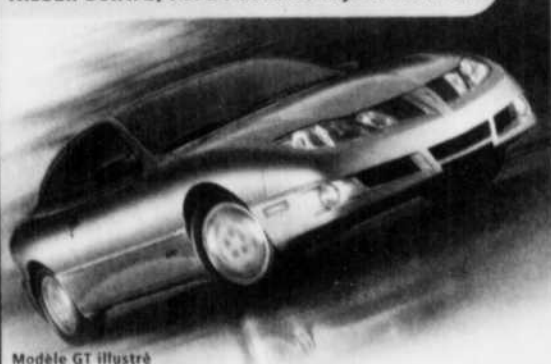
**PONTIAC VIBE** Modèle GT illustré

• PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES\*\* • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • CLIMATISEUR • MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE • ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ • PHARES ANTIBROUILLARDS • PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD • LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

## « MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUAL DE L'AUTOMOBILE 2004

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.



Modèle GT illustré

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.\*



Modèle GT 2 portes illustré

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energuide\*



Modèle à empattement long illustré

### PONTIAC SUNFIRE SL 2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

**10 998\$**  
à l'achat\*\*

### PONTIAC GRAND AM SE 4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

**188\$**/mois\*\*\*  
Termes de 48 mois à la location  
Transport et préparation inclus

### PONTIAC MONTANA à empattement régulier

- Sécurité 5 étoiles\*\*
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédéverrouillage

**228\$**/mois\*\*\*  
Termes de 48 mois à la location  
Transport et préparation inclus

**L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.**  
Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (3214\$), Grand Am (2507\$) et Montana (3661\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. \*Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe: 300\$) exigibles à la livraison. \*\*Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. \*\*À l'achat, préparation incluse. Transport (900\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. \*Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. \*Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. \*Basé sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. \*\*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests de impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.

